

« L'ÉGLISE EXPLIQUÉE AUX INCROYANTS »

Collection dirigée par PAUL LESOURD

Déjà parus :

Paul LESOURD. *Histoire de l'Eglise*. Préface de S. E. le Cardinal Baudrillart.

Georges GOYAU, de l'Académie française. *Le Christ*, précédé d'une lettre autographe de S. S. Pie XII à Mme Georges Goyau.

Monseigneur VILLEPELET, Evêque de Nantes. *Pourquoi l'Eglise ?*

Monseigneur BORNET, Evêque auxiliaire de Lyon. *La position de l'Eglise en face du problème de l'Ecole*. Lettre-préface de S. E. le Cardinal Gerlier, archevêque de Lyon.

Joseph LECLER, S. J., Professeur à l'Institut Catholique de Paris. *L'Eglise et la souveraineté de l'Etat*.

L'ÉGLISE EXPLIQUÉE AUX INCROYANTS

ROBERT LESAGE

*Cérémoniaire de Son Eminence le Cardinal
Archevêque de Paris*

Les Symboles de la Liturgie

FLAMMARION
26, rue Racine, Paris

NIHIL OBSTAT :

Parisiis, die 10^a decembris 1946

F. NOGUES, cens. del.

IMPRIMATUR :

Parisiis, die 16^a decembris 1946

A. LECLERC, vic. gén.



CAG
043

2005/223

Droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

Copyright 1947, by ERNEST FLAMMARION -
Printed in France

Les Symboles de la Liturgie

AVANT-PROPOS

L'homme exprime ses pensées — invisibles — par des signes que perçoivent ses sens : l'écriture, la parole, le geste, la musique, tous les arts.

Ses pensées elles-mêmes, il les forge avec des figures sensibles. Lorsqu'il veut faire effort pour comprendre une chose, il fait surgir de sa mémoire certaines images déjà enregistrées par l'oreille, par la vue ou le toucher. Son imagination les compare et les assemble, et elles deviennent comme les modèles dans lesquels il cherche à voir ce qu'il veut comprendre.

Pouvons-nous nous faire une idée de la structure d'un atome — que nous n'avons jamais vu et que vraisemblablement nous ne verrons jamais — sans imaginer quelques petites sphères gazeuses, semblables à de minuscules bulles de savon, tournant autour d'un centre, que les savants eux-mêmes appellent un « noyau » ?

Bien plus, nous ne pensons jamais, ou presque jamais, à quelque objet intellectuel que ce soit, que le nom dont nous l'appelons ne nous revienne : ce qui marque la liaison des choses qui frappent nos sens, tels que les noms prononcés ou écrits, avec nos opérations intellectuelles.

Pour les objets qui n'ont pas de corps, il faut qu'ils en aient un dans notre esprit, il faut qu'ils prennent un corps pour être perceptibles à notre intellect.

Le sens figuré résulte pour nous de l'aspect du monde matériel et de certaines analogies aperçues entre des actes immatériels et des objets sensibles.

Si nous pensons à la bonté, il nous est difficile de ne pas nous figurer un père ou une mère, parce qu'en eux réside naturellement la qualité que nous appelons de ce nom.

Saint Denis disait déjà : « Les choses visibles sont des images lumineuses des invisibles. »

Notre connaissance naturelle elle-même prend donc son point de départ dans le monde sensible. L'intelligence humaine ne peut saisir la vérité dans sa pure essence : elle a besoin d'images fournies par les sens pour atteindre les réalités incorporelles.

Nous pouvons affirmer par conséquent que l'homme, d'après sa constitution, est fait pour le langage figuré, que la vérité lui arrive ordinairement par l'intermédiaire de ses sens.

Nous atteignons l'invisible par le visible.

Les plus grands savants et les philosophes eux-mêmes le

reconnaissent, puisqu'ils emploient sans cesse des symboles et des comparaisons pour se faire comprendre. Les mots qu'ils utilisent sont le plus souvent suggérés par la nature des choses.

*
**

Pour nous croyants, nous sommes même persuadés que « les créatures visibles sont les signes extérieurs de la pensée divine ». (Mgr Landriot).

C'est ce que Mme de Staël exprimait lorsqu'elle disait : « Nous reconnaissons la beauté quand nous la voyons, parce qu'elle est l'image extérieure de l'idéal, dont le type est dans notre intelligence. »

Dieu, en créant les natures intellectuelles, dit Saint Thomas, a mis en elles, sous forme idéale, tout ce qui existe dans la création, et c'est par ces formes que l'intelligence humaine est apte à comprendre les autres êtres.

N'est-ce pas comme une harmonie préétablie entre les œuvres de Dieu et les conceptions humaines ? L'homme est un abrégé de l'univers. De même que dans la semence existent toutes les parties de l'arbre à venir, ainsi dans l'intelligence de l'homme existent, sous forme notionnelle, les exemplaires de toute chose.

Quand un objet sensible vient frapper notre âme, c'est comme le son d'une cloche argentine qui réveille ses formes immatérielles, et les met naturellement en rapport avec les formes visibles : car elles ont entre elles une affectueuse sympathie.

Ainsi se trouvent reliés d'une manière admirable le mon-

de des sens et le monde des âmes : il y a entre eux un pont mystérieux qui a son point d'appui des deux côtés, et qui conduit aux deux rives.

Ce n'est pas l'homme qui a créé le symbolisme, mais Dieu même qui a mis dans son âme les formes idéales des êtres inférieurs, en même temps qu'il les gravait d'une autre manière sur les créatures corporelles.

Et la raison profonde de ce rapport nous est encore donnée par saint Thomas d'Aquin (IIa-IIae q. 81, art. 7) :

Le corps et l'âme ne sont pas juxtaposés en nous comme deux êtres nécessairement liés ensemble, mais unis et unis substantiellement à la manière de deux éléments constitutifs d'un seul et même être. Ainsi « notre esprit, dit-il, doit nécessairement pour s'élever aux actes spirituels qui unissent à Dieu, se servir de réalités sensibles aptes à l'y porter comme des signes. »

Autrement dit un culte purement spirituel, purement intérieur est impossible à l'homme ici-bas.

Nous ne sommes pas des anges, nous ne pouvons pas comme eux recevoir la vérité directement, sans ombre, sans mélange, et boire cette liqueur divine comme l'aigle saisit de son regard le rayon lumineux. Cette nourriture intellectuelle nous arrive voilée, couverte par des images, et c'est dans ce sens que les interprètes expliquent les paroles de l'apôtre saint Paul : « Nous voyons maintenant en énigme, comme dans un miroir, mais un jour ce sera face à face. » (I cor. XIII, v. 12).

Sans doute l'objet matériel, ou le geste extérieur qui nous

élève dans l'Invisible n'a pas sa raison d'être en lui-même. Il n'est qu'un support, qu'un marchepied. Il doit, pour recevoir une valeur spirituelle, se référer à un sentiment intérieur, « il doit donc le signifier, soit pour l'exprimer, soit pour l'engendrer, et le rite sera d'autant plus parfait qu'il traduira des sentiments plus élevés et plus sacrés. Toutefois si la sublimité de l'idée, de la pensée, ennoblit ainsi la matière et la transfigure, c'est la matière, il ne faut pas l'oublier, qui permet à l'idée de pénétrer en nous jusqu'à devenir, selon l'expression hardie de Pie XI, « notre sève et notre sang. » (Encyclique Quas primas. 11. XII. 1925 (1).

*
**

Le symbolisme est le rapport qui existe entre l'idée signifiée et l'objet correspondant.

Ces éléments font deux, si on les considère en dehors de leur relation de signe à signifié, mais il faut bien reconnaître qu'ils ne font qu'un au plan de la signification

La patrie n'est pas le drapeau; mais dans la mesure où le drapeau signifie la patrie, c'est saluer la patrie que saluer son emblème, c'est mourir pour elle que mourir pour lui. Cela ne fait qu'un.

« De même, les Israélites, en voyant la nuée, voyaient

(1) Dom R. Pierret; O.S.B. — *Témoignages* — X^e cahier. La Pierre-qui-Vire, 1946.

Dieu tout en sachant bien que la nuée n'était pas Dieu. Ils voyaient Dieu dans la nuée et c'est ce qu'ils appelaient la gloire de Dieu. La gloire c'était tout ensemble la nuée et Dieu, ou plutôt Dieu visible dans la nuée. Un peu comme la grâce d'un sourire, c'est, dans leur unité de vie et d'expression, cet assemblage de muscles et de nerfs, et cette âme qui les éclaire. » (1).

Le symbolisme repose sur les idées les plus rationnelles, les plus profondes, et à la fois les plus mystérieuses et les plus évidentes.

Si le roc est le symbole de la solidité, c'est évidemment qu'il possède en lui-même ce caractère, que tous les hommes admettent. Le psalmiste ne craignait pas de dire souvent à Dieu : « Vous êtes mon roc, mon rocher, ma pierre, c'est-à-dire que sur vous je puis appuyer ma confiance totale. » Et Jésus dit à Simon qu'il voulait établir le chef de ses apôtres : « Désormais, Simon, je t'appellerai Rocher, Pierre, parce que sur toi reposera la société que je veux bâtir. » Allusion évidente à la maison construite sur le roc solide. Rien de durable ne peut être édifié sur le sable ou la glaise.

Les écrivains de la Bible ont employé de multiples symboles — que le génie oriental leur suggérait aisément — et Jésus n'a pas craint de les utiliser à son tour.

Il a voulu balbutier dans notre langage les vérités qui

(1) A. Plé, O.P. *La gloire de Dieu, dans la Vie spirituelle*, avril 1946, p. 488.

sauvent; pouvait-il négliger ce trésor d'images, déjà assimilées par ses contemporains ?

D'ailleurs nous croyons que l'Esprit de Dieu a inspiré tous les auteurs des « Saintes Ecritures » et par conséquent qu'il n'est pas étranger au choix de ces symboles.

Riche était la mine que l'Eglise naissante pouvait exploiter : elle n'eut pas, en fait, à inventer de nombreuses images pour exprimer le culte intérieur qu'elle avait mission de rendre à Dieu. Le plus souvent elle s'est contentée de reprendre pour son compte les figures de l'Ancien Testament, des Evangiles ou des écrits des apôtres.

On peut s'étonner de ce que passant de l'Antiquité au Christianisme, le symbolisme des objets religieux ait conservé le même sens profond, surtout lorsqu'il a été emprunté aux rites païens.

Comment, par exemple, le riche symbolisme du serpent peut-il être comparé à la verge de Moïse, au serpent d'airain, au caducée d'Hermès, à l'Amphisbène et à l'Ouroboros ?

Si l'Eglise en effet, pour manifester son dogme, fut si accueillante pour les emblèmes des anciens cultes, c'est que la symbolique est une science exacte, et non une fantaisie conventionnelle.

Cette identification entre le symbole et la vérité signifiée était nécessaire et dans la nature des choses.

L'observation suffit à la faire naître : l'agneau symbolise pour tous la douceur, comme le lion la force; la lu-

mière solaire engendre la joie comme les ténèbres inspirent la tristesse et la crainte.

Pourquoi alors, s'il en est ainsi, avons-nous besoin d'expliquer les symboles qu'utilise la liturgie ?

C'est que le symbole, dans la catégorie des signes, a cela de particulier qu'il provient d'un choix, le choix d'une qualité, d'une propriété particulière.

L'eau rafraîchit, nourrit, désaltère et lave. Le besoin de l'âme de boire la vérité s'exprimera par le cerf altéré qui se penche vers la source d'eau limpide tandis que le bain (le baptême) sera le signe de l'âme qui se dépouille de ses souillures. Dans le premier cas, c'est la propriété de l'eau de désaltérer qui a été choisie ; dans le second, celle de laver. Toutes deux qualités naturelles, mais qualités différentes. Le symbole est donc conventionnel par le choix qui a été fait, mais naturel par lui-même.

Parce qu'il plonge ses racines dans l'immuable, le symbole religieux, derrière ses humbles apparences, nous permet d'apercevoir le monde des essences éternelles.

*
**

Loin de nous la prétention d'écrire — et même d'esquisser un traité de symbolisme liturgique. Nous avons seulement voulu essayer d'expliquer, à l'usage des incroyants, le sens profond des multiples symboles qu'utilise la liturgie catholique pour signifier les réalités métaphysiques et dogmatiques qu'enseigne l'Église. Sans chercher à épuiser un sujet immense, nous nous sommes contentés de décrire

les principales fonctions liturgiques et d'en expliquer le symbolisme.

L'Eglise-société, figurée par l'église-édifice religieux, est solidement bâtie sur la pierre. Elle est destinée au groupement des chrétiens, et devient par une consécration spéciale la « maison de Dieu » pour le rassemblement de ses fidèles. Le chef de la communauté religieuse y enseigne les vérités de la foi; pour les entendre et pour louer Dieu ensemble, les croyants sont appelés par les cloches, qui sont la voix d'En haut. Dès qu'ils pénètrent dans le temple de Dieu, ils sont accueillis par la lumière, car l'Esprit est la lumière des âmes, la vraie lumière du monde.

Le plan divin de la Rédemption se continue à travers les âges et sur la surface du globe par le Sacrifice par excellence, par l'acte principal du culte : la Messe.

La louange est le devoir de toute créature intelligente et libre; par elle les êtres inanimés chantent la gloire du Créateur. Chaque jour l'Office divin fait monter vers le ciel le faisceau de nos adorations, et chaque année, les fêtes chrétiennes nous font revivre les mystères du Christ et la vie de Son Eglise. Pour exprimer visiblement la mission de cette Eglise en marche, la liturgie organise en processions les membres de sa Hiérarchie.

Ordonnée d'abord vers Dieu pour Le louer et Le glorifier, la liturgie se tourne ensuite vers l'homme pour l'élever, pour le perfectionner, pour le sanctifier.

Son action apostolique est l'application universelle, continue et individuelle des mérites et des fruits du sa-

crifice rédempteur : elle donne à chacun, par un effet de choc en retour, toute la richesse des sacrements qu'elle a reçus.

Du berceau à la tombe, le Christ nous accompagne par Son Eglise pour nous donner Sa vie surnaturelle, pour nous fortifier dans la lutte, pour nourrir notre âme, pour la guérir des blessures du chemin, pour propager ensuite cette Vie dans le temps et la sanctifier, pour l'enrichir à tout instant, pour la soulager enfin dans l'épreuve finale et pour consoler ceux qui restent.

R. L.

PREMIERE PARTIE

LE CADRE MATÉRIEL

I

LA PREMIERE PIERRE

On va construire une nouvelle église.

Depuis trois mois l'architecte en étudie les plans et les soumet à toutes les autorités compétentes.

Enfin, après les avoir maintes fois corrigés, son projet est approuvé par Monseigneur l'Evêque et par la Municipalité. Les travaux peuvent commencer.

Sur le terrain, l'emplacement de la future église est tracé, les fondations sont creusées, les matériaux sont apportés à pied-d'œuvre. Voici le moment venu de fixer la date de l'inauguration, c'est-à-dire de la pose de la première pierre.

Pour une église ou une chapelle publique, en effet, la liturgie catholique prévoit une cérémonie particulière pour l'inauguration du chantier, lorsque les fondations sont com-

mencées. Il s'agit de bénir une pierre — la première pierre symbolique — et de la poser à la base de ces fondations.

Bénir un objet, un matériau de construction, c'est lui donner une destination spéciale et religieuse.

Il est en quelque sorte séparé de ses semblables pour être uniquement affecté à l'usage que se proposent les constructeurs, et, dans le cas présent, l'usage cultuel.

Le terrain, la première pierre et par elle toutes les pierres qui seront placées dans l'édifice, seront ainsi consacrés au culte divin.

C'est la MAISON DE DIEU qui va se bâtir.

Par cet acte officiel, public et solennel, l'autorité ecclésiastique et l'autorité civile affirment leur volonté commune de construire en ce lieu un édifice religieux, qui sera à la libre disposition des croyants.

La veille de la cérémonie, un prêtre, aidé d'ouvriers, plante une grande croix de bois au milieu du chantier, à l'endroit même où l'autel principal sera érigé.

C'est cette croix, de la hauteur d'un homme ou davantage, qui servira de centre à la fonction liturgique.

A quelque distance, à l'angle droit du fond de l'église, une pierre de taille, de forme cubique, est placée sur une petite élévation.

C'est la pierre qui, la première, descendra dans les fondations et supportera symboliquement toutes les autres. Elle résume en elle-même tous les matériaux qui seront

employés; elle sera placée à l'endroit le plus digne de l'église, qui est appelé le côté de l'Évangile, et, de ce côté, auprès de l'autel-majeur, parce que c'est le meuble par excellence du culte chrétien.

*

**

Dans la banlieue parisienne, au temps du cardinal Verdier « le cardinal aux cent chantiers », nous avons vu des fanfares ou des cliques municipales accueillir l'archevêque bâtisseur. Sous une tente provisoire — il est toujours prudent de prévoir le cas de pluie ou, selon la saison, les rayons solaires trop ardents — les personnalités invitées sont assises. Le Maire de la commune, cela va sans dire, occupe la première place. Les conseillers municipaux à ses côtés, les plus insignes bienfaiteurs, l'architecte et les entrepreneurs... et les paroissiens en grand nombre, ceux qui bénéficieront de la nouvelle construction.

Tous attendent patiemment l'arrivée du Pontife.

A l'entrée du terrain, encore clos de vulgaires planches ou d'une palissade de fortune, le Curé de l'endroit reçoit son chef hiérarchique en lui baisant la main, vieil usage rigoureusement conservé dans notre cérémonial.

Les membres du clergé, les petits et grands clercs de la paroisse l'entourent. L'un porte la croix de procession, deux autres à ses côtés portent des chandeliers dont les cierges sont allumés, si le vent le permet.

L'Évêque est conduit au local où les vêtements pontificaux ont été préparés, soit dans une salle proche de l'emplacement à bénir, soit sur les lieux mêmes de la cérémonie.

Revêtu de la chape blanche, signe de joie, et coiffé de la mitre, le Prélat prend en main la crosse, symbole de son pouvoir religieux, et bénit l'eau qui va servir aux aspersion rituelles.

Les chantres commencent alors cette antienne :

« Posez le signe du salut en ce lieu, ô Seigneur Jésus-Christ... ».

Le signe de notre salut étant la croix, l'Evêque, entouré de ses ministres sacrés, se rend auprès de la grande croix.

Il asperge le sol où bientôt sera élevé l'autel, puis il prend la parole pour s'adresser d'abord à Dieu.

Le saint, titulaire et protecteur de ce futur sanctuaire, est nommé en cet endroit, afin que déjà il s'intéresse à son domaine. C'est la première fois que son nom est prononcé en ce lieu et désormais il le sera souvent, à toutes les messes qui seront célébrées aux jours ordinaires.

C'est à présent le tour de la pierre.

A ce moment nous comprenons le sens de la cérémonie tout entière. Le Pontife, qui s'est rendu auprès de cette pierre avec sa suite, demande à Jésus-Christ, « qui est Dieu tout-puissant, la splendeur et l'image de Dieu le Père, la pierre angulaire détachée de la montagne sans aucun secours humain, le fondement immuable de toutes choses », d'affermir cette pierre qui va être placée en Son Nom, d'être le principe, le développement et la consommation de cette œuvre, qui va commencer à Sa louange et à Sa gloire.

LE CHRIST, PIERRE FONDAMENTALE

Qu'est-ce que cette pierre angulaire ?

C'est certainement un élément solide de construction, non pas une pierre quelconque, mais une pierre *éprouvée, choisie, précieuse, solidement posée*, bien plus une pierre d'une importance toute particulière.

Il s'agit *d'une base*, qui soutient tout l'édifice, qui forme un angle, au point le plus aigu, à la crête de cet angle. Pierre nécessaire à la bâtisse, *Pierre fondamentale*.

Cette désignation ne se trouve pas chez les auteurs profanes, mais les écrivains sacrés l'ont toujours employée en ce sens : le prophète Isaïe pour affirmer la puissance de Dieu même, le psalmiste pour reconnaître sa nécessité.

« Voici que j'ai mis pour fondement en Sion une pierre; pierre éprouvée, angulaire, de prix, solidement posée. Celui qui s'appuiera sur elle avec foi n'aura pas à fuir. »

(Isaïe XXVIII ; v. 16) :

« La pierre rejetée par ceux qui bâtissaient est devenue la pierre d'angle. »

(Psaume CXVII v. 22) :

Tel est le sens que le Christ donna à cette expression, rapportant l'image à Lui-même.



« Jésus leur dit : N'avez-vous jamais lu dans les Ecritures : la pierre qu'ont rejetée les architectes est devenue le sommet de l'angle ? Elle est l'œuvre du Seigneur et elle est merveilleuse à nos yeux » (Matthieu, XXI, v. 42).

Et saint Paul affirme nettement :

« Or le Christ était la pierre ».

Les Pères de l'Eglise disent que cette pierre réunit les deux façades du bâtiment, par lesquelles entrent d'un côté les Juifs, de l'autre côté les Gentils.

Pour comprendre cette allusion, il faut nécessairement se reporter à la manière de bâtir des Israélites, qui fut aussi celle des Assyriens.

Adossant souvent leurs demeures à des collines de pierre, le rocher était creusé et formait en son fond un cellier, où la nourriture et la boisson étaient conservées.

Du côté de l'entrée, une maçonnerie soutenait une double façade qui présentait un angle sur la rue.

La pierre d'angle, qui atteignait parfois six ou sept mètres de longueur, supportait tout le bâtiment, qui était forcément en pente : elle devait être particulièrement solide.

Au sens littéral, cette pierre fondamentale est, dans l'Ancien Testament, l'image de Jahveh, le Dieu d'Israël, qui a été rejeté par les Juifs; mais au sens typique, c'est le Messie Lui-même, fondateur de la religion nouvelle.

A la théocratie de l'ancienne alliance se substitue la rédemption promise.

« L'Eglise catholique, bâtie de pierre, assise sur le rocher, solidement fermée, est un « édifice construit de main divine et donc immortel, indestructible, quand tous les palais de main d'homme ont la solidité des châteaux de cartes ».

(Odin, En lisant les Livres saints, 1933, p. 136)

Jésus n'a-t-il pas donné ce surnom de pierre au chef de ses apôtres ? Il lui dit un jour : « Simon, fils de Jean, tu t'appelleras désormais Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les puissances infernales ne pourront la détruire ».

« Sans doute, ajoute saint Léon, je demeure moi-même la pierre inviolable, la pierre angulaire qui unit; mais toi aussi tu es Pierre, parce que tu deviens fort de ma propre force, et que la puissance qui m'appartient en propre, je te la transmets en participation. C'est maintenant sur ce fondement solide que je construirai mon temple éternel; et la sublimité de mon Eglise, dont le faite doit toucher les cieux, s'élèvera sur cette base de pierre. »

Promesse de stabilité et de pérennité, qui affirme bien l'origine divine de cette antique bergerie, à l'enseigne du Bon Pasteur, celle qui tient debout depuis vingt siècles bientôt et que la fin du monde trouvera encore debout.

Car « elle est l'œuvre du Seigneur et elle est merveilleuse à nos yeux. »

Cette pierre fondamentale est *si forte*, que « celui qui tombera sur elle se brisera, et celui sur qui elle tombera sera écrasé » (Matthieu, loc. cit.).

Saint Paul fond ensemble deux passages d'Isaïe pour exprimer plus fortement cette pensée :

« Israël s'est heurté contre la *pierre d'achoppement* selon qu'il est écrit : Voici que je mets en Sion une pierre d'achop-

pement et un rocher de scandale, mais quiconque croit en Lui ne sera pas confondu ».

(Rom., IX, v. 32 sv.)

Deux attitudes sont donc possibles en présence de cette pierre : celle des croyants, et celle des incroyants.

Les premiers peuvent s'appuyer sur Jésus en toute confiance, Sa résurrection est le triomphe total sur Ses ennemis.

Pierre vivante, parce que la mort ne l'atteint plus, pierre choisie de toute éternité, pierre précieuse d'une valeur infinie, pierre angulaire qui soutient l'édifice et qui unit étroitement les deux peuples — le peuple juif et la gentilité — pour ne former qu'une même Eglise, le Sauveur attire à Lui toutes les âmes de bonne volonté et leur propose d'entrer dans Sa demeure.

« Approchez-vous de Lui, écrit dans sa première lettre le Prince des apôtres, ...et vous-mêmes *comme des pierres vivantes*, entrez dans la structure de l'édifice; pour former un temple spirituel, un sacerdoce saint, afin d'offrir des sacrifices agréables à Dieu par Jésus-Christ... »

(I Petr. II, v. 4-7)

Nous sommes loin, en vérité, de l'interprétation symbolique que M. Barbarin a voulu donner à cette image de la pierre fondamentale.

Sous prétexte que « dans le type ordinaire de construction, la même pierre ne peut, à la fois, être *la pierre capitale* (ou de tête) et la pierre d'angle, seule la grande pyramide de Khoufoui ou Khéops permettrait de réunir les

deux en une seule, à la fois pierre d'angle et pierre capitale, la pierre du sommet ».

On sait en effet que le sommet de ce monument grandiose n'a jamais reçu sa pierre terminale. L'ouvrage se termine par une plate-forme de six mètres de côté.

« La pierre d'angle, représentative du Christ fait défaut dans la Pyramide pour montrer que l'Humanité s'est comportée contrairement au plan idéal du Grand Architecte et que la « Restitution de Toutes Choses » ne sera effectuée que lorsque ce plan aura été reconstitué. C'est le grand Architecte lui-même qui replacera la pierre-angulaire-capitale (le Christ) au faite de la Pyramide et l'arrivée de l'Humanité dans la chambre du Roi indiquerait peut-être que les temps sont à la veille d'être révolus. »

(Georges Barbarin. *Le secret de la Grande Pyramide*, 1937, pp. 118-119).

*
**

L'Evêque qui, en deux oraisons, vient de résumer cette doctrine symbolique, trace alors, à l'aide d'un ciseau ou d'un marteau à tranchant ou à pointe, la figure de la croix sur le milieu de chaque face de la pierre.

Comme il paraît convenable que l'empreinte de ces croix soit plus apparente et plus durable, un ouvrier se charge alors de les rendre plus visibles à moins qu'elles n'aient été gravées par avance.

Parfois, la première pierre d'une église porte une courte inscription où sont consignées, avec la date de la bénédiction, quelques indications présentant un certain intérêt pour la postérité.

D'autres fois aussi — et même le plus souvent — il est pratiqué au préalable, dans l'épaisseur du bloc, une petite cavité destinée à recevoir un tube de cristal scellé qui contient, écrit sur parchemin, l'acte authentique de la cérémonie, puis des médailles commémoratives ou des pièces de monnaie du temps. La cavité est ensuite fermée au moyen d'une tablette de pierre cimentée.

Ces usages sont tout à fait facultatifs, puisque le Pontifical ne prescrit rien de semblable.

LA POSE DE LA PREMIERE PIERRE

Tandis que, agenouillés devant la croix de bois, l'Évêque et le clergé alternent avec les chantres les litanies des saints, les ouvriers préparent la pierre et la fosse pour la recevoir.

Le souvenir du patriarche Jacob est conservé dans une antienne que l'on chante en se rendant une dernière fois auprès de la pierre :

« Jacob se levant le matin, dressa une pierre pour perpétuer le souvenir de sa vision... »

Le prélat pose alors la main droite sur le bloc, le bénit et prend la corde, ou au moins un cordon disposé exprès pour lui, qui le relie à la pierre. Celle-ci est descendue dans les fondations par les hommes du métier, qui la scellent à sa place.

L'Officiant l'asperge d'eau bénite, puis longe intérieurement les fondations, si elles sont creusées, ou, si elles ne le sont pas, parcourt le tracé qui en a été fait.

Les fondations elles-mêmes reçoivent alors l'eau sanctifiante, afin que le chantier tout entier soit mis sous la protection divine. Le pourtour est partagé en quelque sorte en trois parties, et, arrivé à chaque tiers, le cortège s'arrête, le Pontife se découvre et adresse à Dieu une supplication spéciale.

Enfin, au pied de la croix, lorsqu'on a parcouru tout le tracé, le Prélat entonne l'hymne au Saint-Esprit : *Veni, Creator...*, chante une dernière oraison et donne à la foule sa bénédiction solennelle.

II

LA CONSECRATION D'UNE EGLISE

La construction est achevée. L'église ou la chapelle publique ne peut pourtant pas encore servir au culte, elle doit être bénite par un prêtre désigné par l'évêque du lieu.

Notre « rituel romain » recommande alors que l'édifice soit entièrement vide et sans aucune ornementation; personne ne doit non plus y entrer avant la cérémonie. C'est affirmer que l'inauguration n'a pas encore eu lieu.

Le prêtre — parfois l'évêque lui-même se réserve cette fonction — se revêt de la chape blanche, car il s'agit de la Maison de Dieu, et le blanc, signe de joie et de pureté, est avant tout le symbole de la divinité.

Il fait en premier lieu le tour extérieur de l'église et asperge les murs au chant du *Miserere*, puis il entre le premier par la porte principale et les grandes litanies des saints se déroulent solennellement. Après avoir imploré la

miséricorde divine (*Miserere mei, Deus* veut dire : Ayez pitié de moi, Dieu) ce sont les saints et les saintes, toute la cour céleste, qui sont intéressés à la cause de ce nouvel édifice.

La cérémonie s'achève par l'aspersion intérieure des murs. Le chœur de chant exécute encore trois psaumes pendant que l'Officiant fait le tour de l'église.

Un quart d'heure suffit pour procéder à cette bénédiction ; mais lorsque le temple sera complètement terminé, meublé et orné, l'évêque le consacrera en une très majestueuse cérémonie liturgique, qui, elle, exige une matinée entière. C'est la *dédicace* ou *consécration d'une église*.

Dans la vie d'une église chrétienne, la consécration est l'événement le plus important et constitue pour les fidèles une fête dont le souvenir se transmettra d'âge en âge.

Pendant des siècles, ce jour, heureux entre tous, est rappelé chaque année par une solennité particulière qu'on appelle *Fête de la Dédicace*, ou plus exactement Anniversaire de la Dédicace.

La Messe particulière du jour de la consécration est de nouveau célébrée ; les cierges sont allumés, comme la première fois, devant chacune des croix qui, fixées sur les murs de l'édifice, ont été ointes de l'huile sainte par le Pontife, et qui demeurent les témoins authentiques de la cérémonie. Bien plus, ces emplacements sacrés peuvent être encensés à nouveau, suivant l'usage des lieux, comme le seraient des reliques saintes.

Tout ce cérémonial a pour but de raviver le souvenir des

chrétiens et de développer encore leur respect et leur amour pour la *Maison de Dieu*.

« Aucune louange ne peut égaler en plénitude, écrivait Dom Van Wesel, l'hymne grandiose formée par la cérémonie même de la Dédicace, tissu subtilement entremêlé de reminiscences scripturaires, de rappels des grandes vérités dogmatiques, de rites somptueux et riches de symbolisme. L'estime que le chrétien doit avoir pour son église ne trouvera jamais d'expression plus complète et aussi nuancée que ces pages du « Pontifical ».

Sans doute l'usage de consacrer des temples et de les dédier à la divinité était universellement connu de l'antiquité païenne, sans doute le rite de la dédicace avait été souvent pratiqué par les Israélites pour le Temple de Jérusalem, mais l'histoire ne dit rien d'une dépendance directe de notre consécration chrétienne vis-à-vis du judaïsme et du paganisme.

Ce qu'on doit surtout reconnaître, c'est que les rites symboliques, adoptés au cours des âges pour manifester la consécration à Dieu des édifices destinés au culte et à la prière liturgique, répondent à des idées communes, qui tout naturellement se sont traduites sous des formes analogues et quelquefois identiques.

Tout juste peut-on dire que les rites juifs ont pu influencer sur le cérémonial chrétien — comme il était assez naturel qu'ils le fissent — mais il semble que leur influence ait été assez tardive.

D'ailleurs, l'Eglise a commencé par un rite tout à fait original, qu'elle n'empruntait à personne, puisqu'avant

tout autre cérémonial, elle se contenta de célébrer le SAINT SACRIFICE DE LA MESSE sur l'autel à consacrer.

De pierre ordinaire qu'il était, nous dit saint Jean Chrysostome, l'autel est devenu un objet saint du jour où il a porté le corps du Christ.

Et cette consécration entraîna bientôt, dans l'esprit des chrétiens, celle de l'édifice entier.

Ce n'est qu'au v^e siècle qu'apparaît le premier document historique faisant allusion d'une façon claire et non équivoque à un rite déterminé : LA DÉPOSITION DES RELIQUES DE MARTYRS DANS L'AUTEL.

Dans une lettre écrite à sa sœur Marcelline, saint Ambroise, évêque de Milan, accepte de consacrer sa basilique « ambrosienne », comme le peuple le demandait, mais il ajoute : « *Si je trouve des reliques de martyrs* ». Et de fait, en creusant, on trouva les reliques des célèbres martyrs Gervais et Protais.

Les premiers autels qui avaient servi à la célébration des saints mystères, après la paix constantinienne, étaient en effet dressés au-dessus des tombes des martyrs ; les premières églises avaient été construites sur leurs sépultures.

Dès lors que l'on songeait à ériger de nouveaux édifices au milieu des agglomérations urbaines, on tenait à conserver cette touchante pratique d'associer au sacrifice parfait ceux qui avaient offert leur vie jusqu'à l'héroïsme pour proclamer la divinité du Christ et de sa religion.

Mais on n'osait toucher à ces corps vénérables, encore moins les retirer de leurs tombeaux et les transporter.

On se contentait souvent de linges ayant touché les ossements sacrés ou les sépultures. Ce n'est qu'au VI^e siècle qu'on s'autorise à déplacer les corps saints en entier, puis à en prélever quelques portions minimales pour les insérer dans les autels.

LE SECOND ÉLÉMENT DE LA DÉDICACE, le transfert et la déposition des reliques, était dès lors sanctionné par l'autorité de l'Église et devint, avec la Messe, le rite le plus important de la cérémonie.

A la même époque apparaissait dans l'Église gallicane le rite des ONCTIONS, que Rome devait adopter plus tard.

Il consistait à sanctifier l'autel, avant la première célébration, comme pour le préparer à cet auguste usage.

Enfin, au XIII^e siècle, apparurent de nouvelles additions qui précédèrent la procession des reliques, et que nous appellerons LA PRÉPARATION.

La fonction liturgique comporte donc de nos jours quatre parties :

- 1^o la préparation ou prise de possession de l'église;
- 2^o le transfert et la déposition des reliques;
- 3^o les onctions de l'autel et de l'église;
- 4^o les oblations : celle de l'encens et la Sainte Messe.

Il est parfaitement logique de préparer l'édifice au rôle éminent qu'il est appelé à jouer dans le culte.

LA PRÉPARATION consiste surtout en aspersion d'eau bénite.

Sous le porche du temple, l'évêque bénit, en effet, une première eau pour purifier l'extérieur des murs. Il fait alors trois fois le tour de l'église en aspergeant ; c'est en même temps chasser le démon et disposer la construction à son usage strictement religieux.

Après chacun de ces tours, le Pontife se présente à la porte principale, qui est fermée, et dit en frappant de sa crosse : « Ouvrez-vous, portes éternelles, le roi de gloire va entrer ».

A l'intérieur une seule personne est demeurée : le diacre gardien », qui répond : « Quel est ce roi de gloire ? »

Le Prélat dit alors :

« C'est le Seigneur fort et puissant dans le combat ».

La troisième fois il ajoute, avec le clergé, cet impératif : « Ouvrez, ouvrez, ouvrez ! » et il entre le premier.

Au nom de Dieu Lui-même, l'évêque prend alors possession de l'église : de la pointe de sa crosse, il trace d'abord sur son seuil une croix, puis, après l'hymne *Veni Creator* qui s'adresse à l'Esprit-Saint et les litanies des saints chantées au milieu de la nef, il trace sur de la cendre tamisée toutes les lettres de l'alphabet.

Cette cendre a été répandue sur le pavement en deux lignes qui se croisent au centre et qui forment par conséquent la lettre grecque X, initiale et emblème du Christ.

De Rossi et Duchesne cherchent l'origine de cet usage dans la façon dont les arpenteurs de l'antiquité délimitaient et mesuraient les terrains à acquérir, notamment à l'aide de lignes transversales et de lettres servant de chiffres.

Ici il s'agit bien de l'occupation du sol par le Christ, figuré par cette croix de cendre et par son initiale (en grec Christos, ou Xristos).

Dieu est le commencement et la fin de tout; aussi la première et la dernière lettre de l'alphabet grec formaient un emblème sacré, signe de la toute-puissance de Dieu.

Ces lettres prirent l'ampleur de tout un alphabet, et même de deux alphabets, puisque le Pontife inscrit sur une des lignes toutes les lettres de l'alphabet latin et sur l'autre celles de l'alphabet grec.

Les aspersions se poursuivent alors dans l'intérieur de l'église.

L'Evêque bénit encore l'eau, en y mélangeant un peu de sel, symbole de la discrétion chrétienne, un peu de vin, signe de la joie spirituelle, et de la cendre qui représente l'humilité et la pénitence.

Cette nouvelle eau bénite est appelée EAU LUSTRALE ou EAU GRÉGORIENNE.

EAU LUSTRALE est son nom païen. Chez les anciens Grecs c'était une eau sanctifiée par un tison ardent, tiré du foyer des dieux, et que l'on éteignait en l'y plongeant. Le plus souvent, placée dans un vase à la porte du temple, comme aujourd'hui nos bénitiers, cette eau servait à laver les mains et le visage de ceux qui entraient.

EAU GRÉGORIENNE est son nom chrétien, en souvenir d'une prescription du pape saint Grégoire en l'année 601 :

« Il ne faut pas détruire les temples païens, écrivait-il,

mais les consacrer au culte, en les aspergeant d'eau lustrale, en y érigeant un autel et en y déposant des reliques ».

C'est l'autel, centre de tout le culte chrétien, qui sera le premier bénéficiaire de l'élément purificateur.

Muni de cette eau sanctifiée, le Pontife en signe le milieu et les quatre coins, puis il l'asperge en faisant sept fois le tour de sa table ; ensuite il asperge les murs à trois reprises comme il a fait pour l'extérieur, enfin le pavé en formant une grande croix d'une extrémité de l'édifice à l'autre et en jetant de l'eau vers les quatre points cardinaux.

*
**

Il est temps d'aller chercher les saintes reliques, puisque le temple est digne de les recevoir.

La procession se met en marche en silence et se dirige vers la CHAPELLE ou le local, paré de tentures rouges et de luminaires, où ont été déposés la veille les ossements sacrés des martyrs.

La châsse les contenant est placée sur un brancard, que portent des prêtres revêtus de la chasuble. Elle fait le tour extérieur de l'église avant d'y entrer, et le clergé implore la bonté divine par le chant du *Kyrie, eleison* (Seigneur, ayez pitié). L'Evêque qui a suivi le cortège triomphal s'arrête devant la grande porte pour commencer les saintes ONCTIONS.

Ainsi marquée du signe rédempteur et de l'huile sainte, cette porte livre passage aux clercs et aux prêtres qui entourent le reliquaire.

Toute la tradition nous apprend le caractère triomphal qu'aux âges de foi l'on donnait à ce cortège solennel : la fête de la Dédicace était avant tout une *fête en l'honneur des martyrs*.

Véritable rite funéraire, dont les chants funèbres sont remplacés par des antiennes et des psaumes triomphaux. Funérailles joyeuses, si l'on peut associer ces deux mots, pour les Elus que Dieu a reçus en Son paradis.

Après avoir oint l'intérieur de la petite cavité, ménagée dans l'épaisseur de la pierre d'autel ou sous cette table sainte, l'Evêque dépose avec respect la boîte métallique qui renferme les ossements, les trois grains d'encens qui y ont été joints pour rappeler la sépulture, et le parchemin que lui-même a signé en vue de conserver plus longtemps le souvenir de cette consécration.

Il encense ces reliques vénérables, puis cimente, à l'aide d'un ouvrier, le couvercle de pierre qui doit clore le « sépulcre ».

*
**

Les SAINTES ONCTIONS vont maintenant consacrer cet autel et le temple chrétien.

N'est-ce pas un souvenir de la libation d'huile que le patriarche Jacob versa sur le monument de pierre qu'il avait adressé au lieu même où Dieu lui avait parlé ?

Les chants que l'Evêque entonne et que la *schola* exécute pendant toutes ces onctions font allusion à ce fait historique et à l'onction que Moïse fit sur le tabernacle et sur tous les meubles de la Maison où résidait l'Eternel.

C'est cette HUILE D'ALLÉGRESSE, qui consacra Aaron, le premier grand prêtre, et ses fils, comme sacrificateurs de l'ancienne Alliance, et qui servira plus tard à consacrer les rois d'Israël, qui a permis d'appeler le peuple choisi le SAINT, l'OINT, c'est-à-dire le SÉPARÉ DU PROFANE. Et bien que ce terme fût donné à d'autres personnages illustres, il est le TITRE PAR EXCELLENCE DU MESSIE : Jésus est l'OINT DU SEIGNEUR. Titre qui lui restera attaché à jamais.

Or l'autel est l'image du Christ, et c'est cette pierre que d'abord le Pontife oint d'huile aux emplacements mêmes qu'il avait marqués d'eau lustrale ; c'est cet autel qu'il consacre en vue du Sacrifice de l'Homme-Dieu.

Puis les murs eux-mêmes reçoivent les onctions en douze places désignées par des sculptures ou des peintures crucifères. L'Evêque les signe pour signifier que le temple tout entier est lui aussi « séparé du profane » et dédié au Très-Haut, puis les encense comme il encenserait la croix elle-même, figure de celui qui donna sa vie pour la rédemption de l'humanité.

Ce n'est qu'au retour de ces rites solennels, que le Prêlat bénira vingt-cinq grains d'encens pour l'oblation d'agréable odeur.

*
**

La combustion de l'encens sur l'autel est en effet un véritable sacrifice, l'oblation d'une créature qui se consume en l'honneur du Créateur et par laquelle nous reconnaissons le souverain domaine de celui qui a fait le ciel et la terre.

Des mèches cirées facilitent cette combustion, tandis que

le Pontife s'agenouille et entonne l'*Alleluia*, chant magnifique de joie et de reconnaissance.

Le prêtre, qui depuis le début des onctions, faisait sans arrêt le tour de l'autel, en le parfumant des volutes blanchâtres de l'encensoir, cesse alors sa fonction sacrée.

Il n'y a plus qu'à oindre le front de la table de l'autel et les quatre joints de cette table avec son support, puis à l'encenser une dernière fois. Le sacrifice par excellence peut avoir lieu, tout est prêt.

Les onctions et toute l'huile répandue sont soigneusement essuyées, le Pontife bénit les accessoires de l'autel, que les clercs portent ensuite à leur place : nappes, crucifix et chandeliers.

LA MESSE SOLENNELLE est alors célébrée, la première Messe sur l'autel consacré, le saint Sacrifice du Corps et du Sang du divin Sauveur.

« Ce lieu est terrible, c'est véritablement la MAISON DE DIEU, et la porte du ciel », chantons-nous au début de cette célébration. Tous les rites accoutumés sont observés par le Pontife célébrant ou par le prêtre qu'il a chargé de le faire en sa place.

Oui, nos églises sont vraiment la MAISON DE DIEU et le foyer très aimé de notre vie spirituelle, la seule demeure où puisse s'épanouir pleinement notre véritable vie, notre vie surnaturelle. Elles sont plus encore pour le chrétien : elles sont la maison de famille, qu'il partage avec Dieu, son père, et avec ses frères dans le Christ.

III

NOS CATHEDRALES

Si tu te promènes, ami lecteur, en nos grandes villes, tu remarqueras bien vite une église plus grande que toutes les autres, qui paraît être leur mère. Le plus souvent elle est située au milieu du vieux quartier, voisine des vieilles rues et des anciennes demeures, que visitent volontiers les touristes.

Cette belle église, c'est la cathédrale, le centre de la vie religieuse du diocèse, le siège spirituel du chef qui gouverne le territoire où tu te trouves.

« Chaque cathédrale, écrivait naguère Béatrix Rodès (L'âme des cathédrales, p. VIII), fût-elle bigarrée de styles divers, a son unité, son caractère propre, œuvre lente et sûre du sol où elle plonge, du temps où elle est bâtie, du maître qui l'a conçue et du peuple qui l'a couvée de ses désirs collectifs. »

Plus que toutes autres, nos cathédrales du moyen âge méri-

tent le nom d'œuvre collective, sociale, populaire. Ne résultent-elles pas d'un vœu, pour la plupart, d'un vaste mouvement des âmes, d'un sentiment de l'exaltation dont il faut chercher la source dans ce geste d'expansion et de renaissance de l'Europe, qui a produit la chevauchée héroïque des croisades ?

« Ces somptuosités architecturales appelées justement « les sept grandeurs mystiques du royaume », Paris, Chartres, Amiens, Bourges, Reims, Strasbourg et Beauvais » sont nées de cet enthousiasme sacré que fut la croisade architecturale de toute une race, de toute une chrétienté. » (Ludovic Bron. *Le lyrisme des pierres*, p. 8).

Un peuple entier, au prix de son offrande et de son labeur, joignant l'obole du pauvre aux dons des riches a su réaliser cet ouvrage de fraternité admirable où tous et chacun ont créé dans l'harmonie d'une commune piété.

A cet art nouveau, on peut dire que tous les métiers, toutes les classes de la société, toute la nation collaborèrent.

Suger n'appela-t-il pas à Saint-Denis des sculpteurs du Languedoc, des fondeurs, des verriers et des émailleurs de Lorraine, opérant ainsi la fusion du Nord et du Midi ? Toutes les écoles romanes n'étaient-elles pas des écoles provinciales : Aquitaine, Bourgogne, Normandie, Provence ?

Pour la première fois un accord se créait donc entre des milliers d'artistes, des manœuvres et des ouvriers qualifiés accourus de toutes les régions du pays.

D'ailleurs, dans sa sculpture, la cathédrale porte, dans la pierre, le bois ou le verre, toutes les professions de la cité. Les vitraux de Chartres sont réellement un « Bottin » illus-

tré des corporations du moyen âge : maçons, porteurs d'eau, bouchers, boulangers, tanneurs, corroyeurs et cordonniers, commerçants, pelletiers et fourreurs, changeurs et drapiers, imagiers, orfèvres et tant d'autres s'installent dans la Maison de Dieu et s'y mettent à l'aise comme chez eux. Ils nous offrent un bon aperçu sur l'existence, l'activité, la bonne humeur de ces gens, qu'on représente trop souvent comme des marauds et des vilains...

Les étudiants eux-mêmes ne sauraient être oubliés. Quel tableau piquant, animé et charmant de la jeunesse des Ecoles le sculpteur a tracé au portail Saint-Etienne de Paris, regardant la place Maubert ou plutôt la place de Maître-Albert ?

Ainsi le bon peuple figure dans sa cathédrale, avec ses mœurs, ses intérêts et même ses naïfs divertissements.

Toute la vie urbaine, voire paysanne, est résumée en cette œuvre collective, qui donne une sensation d'immuable, de force calme et harmonieuse. La cathédrale est à la fois une individualité vivante et un morceau d'histoire cristallisée, une sorte de *bibliothèque de pierre* où l'on retrouve la vie d'un peuple et où l'on peut déchiffrer jusqu'au côté intime et quelquefois secret de son développement intellectuel et religieux.

On a prétendu que les Salons de peinture avaient pris naissance sous les arcades de ses portails. En tout cas, il est indéniable que les « mystères » et les « jeux » ont vu le jour dans sa nef et même dans son chœur. Les hommes d'Eglise comprirent un jour que ce nouvel organisme pouvait vivre indépendant et ils le poussèrent vers la porte,

pour conserver au sanctuaire le seul drame rituel. La scène alors quitta l'autel et sortit sur le parvis. Un genre littéraire était créé à la satisfaction du bon peuple de France.

Plus libre d'être soi-même, la cathédrale demeura unie aux émouvants souvenirs du passé et de la patrie. Associée depuis des siècles à tous nos deuils et à tous nos triomphes, à nos revers comme à nos joies nationales, elle prit encore sa part de toutes fêtes populaires, mais avec la dignité qui lui sied et avec la prudence qui convient à une souveraine.

*
**

La discipline et l'organisation qui présidèrent à la construction de nos cathédrales se retrouvent encore mieux dans leur intérieur.

Comme des cohues inorganisées n'auraient jamais pu bâtir de pareilles merveilles, faites d'harmonie et d'équilibre savant, de même leur vie est parfaitement réglée.

Trois éléments constituent cette vie, (ceux-là mêmes qui ont coopéré à l'édification) : il y a d'abord l'acte du pouvoir, la volonté du maître, le cerveau et le talent du chef, la poigne de l'animateur; puis le groupe de ses collaborateurs immédiats, parfaitement soumis aux ordres du chef; enfin la bonne volonté patiente de la foule, où chacun occupe sa place et travaille selon ses moyens à la réalisation d'un ensemble.

L'intérieur de nos cathédrales concrétise admirablement cet ensemble hiérarchisé : l'Evêque, son clergé, et le peuple chrétien ont chacun une place bien déterminée.

A celui-ci revient naturellement la plus grande part, parce qu'il est le nombre : les laïques disposent de toutes *les nef*s de l'édifice.

Les membres du clergé occupent une enceinte qui leur est spécialement réservée et que nous appelons *le chœur*.

L'Evêque, chef de la hiérarchie ecclésiastique du diocèse, prend place sur un siège élevé, la *cathèdre* (du latin *cathe-dra*, siège, chaire), qui a donné son nom à l'église tout entière.

La *cathédrale* signifie littéralement l'église où se trouve le siège épiscopal, le trône de l'Evêque, signe de la juridiction du premier pasteur, symbole concret de la hiérarchie.

A Rome, la basilique majeure de Saint-Jean-de-Latran, cathédrale du Pape et Mère de toutes les églises de la chrétienté représente le sommet de la hiérarchie sacrée et signifie réellement le centre visible de l'Eglise catholique.

Dans l'abside de la basilique Saint-Pierre du Vatican, est encore conservé le fauteuil de bois, appelé « la chaire de saint Pierre », que le Prince des apôtres aurait lui-même occupé. Il est recouvert d'une cathèdre de bronze et auréolé de la « Gloire » du Bernin, comme d'une triomphale apothéose.

Les Evêques qui sont la tête spirituelle de leur diocèse, participent directement au pouvoir du Pontife romain et possèdent comme lui, en qualité de père de toutes les âmes à eux confiées, la plénitude du sacerdoce.

Leurs églises cathédrales forment comme une couronne autour de l'église-mère, de même que les églises paroissiales sont le rayonnement de la cathédrale sur tout le territoire soumis à la juridiction de l'Evêque.

Si donc la cathédrale a une suprématie sur toutes les églises et chapelles d'un diocèse, c'est bien parce qu'elle est la résidence d'un successeur des apôtres, autour de laquelle ses « filles » ont grandi, étendant ses bienfaits jusqu'en la campagne la plus éloignée.

Regardons de plus près le meuble, caractéristique de toute cathédrale.

Le trône de l'Evêque occupe généralement dans le sanctuaire le côté le plus digne, qui, pour le visiteur, se trouve à sa gauche.

En certains lieux nous voyons ce siège élevé au fond du chœur, derrière l'autel principal. La raison est la suivante.

Le plan des premières églises de la chrétienté fut d'abord celui des basiliques latines, c'est-à-dire de ces édifices civils qu'utilisèrent les chrétiens après la paix religieuse octroyée par l'empereur Constantin.

Le président du tribunal occupait toujours le fond de la grande salle rectangulaire qui devint l'abside de nos églises. N'était-il pas naturel de réserver à l'Evêque, président de l'office religieux, cette place de choix ?

De nombreux exemplaires de cette disposition se trouvent dans les basiliques romaines, et des fouilles récentes en ont révélé en plusieurs de nos cathédrales françaises.

L'autel, où l'Evêque officiait, était devant lui au milieu du chœur. Lui-même était entouré de son clergé, placé en hémicycle.

Le trône épiscopal est surmonté d'un dais. C'est une riche draperie, à laquelle est attachée, depuis longtemps, l'idée du respect et de l'honneur rendus à un personnage.

Ne porte-t-on pas encore au-dessus de certains souverains orientaux une sorte de dais en étoffe semblable à celui qui abritait les grands personnages de l'antiquité et les statues des dieux à l'intérieur des temples païens ?

Est-ce pour les protéger contre les ardeurs du soleil ou pour les honorer ? Les deux explications ne s'excluent nullement.

Le mot *baldaquin* que nous employons aujourd'hui (en italien *baldacchino*) n'était guère connu avant le XVI^e siècle.

Il vient de la célèbre ville de Bagdad, d'où provenait l'étoffe précieuse, tissée de soie et d'or, qui fut employée à sa confection.

Autant que possible cette draperie et ses pentes sont de la couleur qui convient à la fête que l'on célèbre, autrement dit conforme à la couleur liturgique du jour.

Bien souvent on les met vertes pour l'Evêque et rouges pour les cardinaux.

La pompe liturgique se déploie dans toute sa majesté aux grandes fêtes de l'année : Pâques, Epiphanie, Noël, etc... Alors le Pontife chante lui-même la Messe solennelle, assisté dans les Chapitres où il y a distinction d'ordres, des Chanoines prêtres, des Chanoines diaques et des Chanoines sous-diaques, revêtus sur l'habit canonial (rochet) de l'ornement respectif : chasuble, dalmatique et tunique. Les trois ordres sacrés sont ainsi représentés auprès de celui qui possède la plénitude du Sacerdoce.

Sans célébrer lui-même, l'Evêque assiste à son trône, plusieurs fois par an, aux offices de certaines fêtes secondaires.

L'administration du sacrement de l'Ordre est presque toujours réservée à l'église cathédrale. Il est même une fonction liturgique qui ne peut se célébrer ailleurs, c'est le double office du jeudi et du vendredi saints. Seule une raison grave pourrait en dispenser l'Evêque diocésain.

Le jeudi saint est très particulier, puisque le Pontife bénit, pendant la Messe solennelle, les Huiles destinées au diocèse tout entier. A cette occasion il est assisté de douze Prêtres en chasuble, de sept Diares en dalmatique et de sept Sous-Diares en tunique.

N'est-ce pas un vestige certain de l'antique usage de la concélébration ?

Dans le rite romain actuel en effet cette célébration en commun n'existe plus qu'au Sacre des Evêques et à l'Ordination sacerdotale, mais nous en voyons ici une survivance. Les douze Prêtres participent réellement à la bénédiction de ces Huiles saintes : ils sont, comme le dit le Pontifical romain, « les témoins et les coopérateurs du saint Chrême ».

*
**

La vie liturgique quotidienne de nos cathédrales est assurée par un groupe d'ecclésiastiques appelés *chanoines*, qui ont la charge de chanter l'Office divin et la Messe solennelle de chaque jour.

Les nombreuses stalles qui ornent les deux côtés du chœur leur sont destinées. Sans doute ils ne sont pas assez nombreux, de nos jours, pour les remplir toutes, mais ils prennent cependant part à cette louange divine qui s'élève chaque jour vers Dieu, au nom du diocèse entier.

Les chanoines ont été fondés en effet à une époque où les moines assuraient le service paroissial d'un grand nombre d'églises. Pour les soulager, des Clercs prirent à leur charge un certain nombre de leurs fonctions sans abandonner le chant de l'Office.

Ils se regardaient comme obligés à l'ensemble des observances de l'état parfait : renoncer au monde; vivre dans la retraite et la pénitence ; chanter toutes les Heures du jour et de la nuit.

Toutefois les moines conservaient une vie plus austère, et les chanoines une vie plus douce.

« Les chanoines peuvent, dit le Concile d'Aix-la-Chapelle, manger de la viande, porter des habits de fil, donner et recevoir, « avoir un pécule », ce qui n'est pas permis aux moines qui sont astreints à une vie plus austère. (Can. CXV; Labbé, VII, 1389):

On pourrait ajouter que les chanoines sont plus particulièrement destinés au service de l'église, et les moines plus spécialement à l'exercice de la contemplation.

« Mais nul dans ces temps ne dirait que les moines ne peuvent pas être appelés au ministère sacré, pas plus que personne ne penserait que la contemplation ne convient pas aux chanoines. »

(Dom Paul Benoit, *La vie des Clercs dans les siècles passés*, p. 332).

IV

LE CHANT DES CLOCHES

Les Chinois auraient inventé les cloches. Il est certain qu'ils en ont conservé de très anciennes.

Vers l'an 2.261 avant Jésus-Christ, un empereur aurait fait fondre une douzaine de cloches, dont les sons gradués correspondaient aux cinq tons de la musique. L'instrument musical était donc utilisé, harmonisé; bien plus, le carillon était découvert.

Confucius, le grand Sage de la Chine qui vécut au VI^e siècle avant notre ère, était passionné de musique.

A son retour dans sa patrie, après un exil volontaire de quatorze années, son premier soin fut de restaurer la musique. Il fit revenir les maîtres de musique et les instruments dispersés, et remit en honneur les belles odes anciennes.

Dans la ville de K'iu-feou, où il fut plus de trente ans fonctionnaire, où il est mort et où il a sa tombe, on conserve,

dans le pavillon de la musique, une collection de clochettes, de luths, de pierres sonores et de tambours de toutes sortes, qui servent encore aux fêtes du Sage.

« Dans les octaves de pierres sonores ou de cloches, dit un voyageur, il manque une ou deux notes. Mais il reste quelques beaux instruments anciens : une cloche plate qui donne un son très pur, une grande pierre sonore en forme d'équerre dont la plainte est exquise... » (Paul-Louis Couchoud. *Sages et Poètes d'Asie*, p. 278).

Les Egyptiens, les Phéniciens, les Slaves, les Grecs et les Romains employèrent la cloche à une foule d'usages. Dans le culte d'Astarté syrienne, divinité sidérale, l'usage de la clochette était même sacré; et le grand prêtre juif, par ordre de Dieu même signifié à Moïse, portait soixante-douze clochettes à la bordure de son vêtement liturgique. Elles étaient en or et alternaient avec des grenades de couleur. L'auteur de l'*Ecclésiastique* nous en donne la raison suivante : ces petits objets sonores avaient pour but d'avertir les fidèles, afin qu'ils joignent leurs prières à celles du Pontife. (Ecclés. XLV 10-11; Luc, 1, 9, 21; J. de Blavignac. La cloche, Genève, 1877, p. 309-313).

A quelle époque prit-on dans l'Eglise catholique l'habitude de sonner les cloches ? C'est là un point d'histoire resté obscur et controversé.

Il semble bien que les moines ont été les premiers à se servir de cet instrument.

Saint Grégoire de Tours, mort en 596, relate nettement que les cloches servent de *signal* (d'où leur nom de *signum*) pour le réveil et convient les moines à l'Office divin.

Le mot *campana*, qui lui aussi signifie cloche, indiquerait plutôt la provenance des premières cloches chrétiennes. Il fut employé dès le VI^e siècle dans les monastères du sud de l'Italie. D'ailleurs la *Campanie* était justement célèbre par son industrie de l'airain et du bronze qu'elle façonnait en ustensiles domestiques.

Ce qui ne peut être mis en doute, c'est que des cloches étaient suspendues au-dessus des églises dès le VII^e siècle et que leur usage se répandit dans toute l'Europe sous le règne de Charlemagne.

Au X^e siècle apparurent les « carillons » ou ensembles de cloches dont la sonnerie produisait les plus heureux effets.

Cathédrales et abbayes rivalisèrent alors de zèle pour en posséder les plus beaux. La cathédrale du Mans aurait été la première à posséder en France un carillon, qui ne comptait pas moins de douze cloches.

Dans les campaniles, clochers ou tours, construits pour enfermer les cloches, veillait le maître carillonneur ou « *cloc man* », véritable artiste chargé de faire vibrer l'airain sonore sous un marteau habile et savant.

Jusqu'à là les Prêtres seuls « pouvaient » sonner les cloches. L'Eglise avait même institué pour cet office l'Ordre mineur de portier. Aujourd'hui encore, à l'Ordination de ce premier Ordre mineur, l'archidiacre conduit les clercs à la porte de l'église, la fait ouvrir et fermer, puis les invite à sonner une cloche.

Le mot *clocca*, d'origine celtique ou allemande, daterait de cette époque. C'est ce terme barbare qui prévalut

et remplaça les autres noms de la cloche, à l'exception de *campana* et de *tintinnabulum* (clochette), conservés par la liturgie catholique.

*
**

Pendant le moyen âge la cloche chercha sa forme, variant du calice hémisphérique du nénuphar à la corolle allongée de l'arum. Depuis la fameuse cloche de Fontenaille (1202), conservée au musée de Bayeux, cette forme est définitive. Toutes les cloches sont désormais fondues sur un modèle unique.

Jusque là empirique, l'art du fabricant de cloches observa depuis cette époque des proportions précises qui constituent la règle fondamentale de cet instrument : proportion absolue qui procure le son, proportion relative de ses différentes parties qui règle le timbre de l'airain, l'harmonie de ses notes et de ses gammes, son accord enfin avec ses sœurs.

Quant au poids, il a nécessairement varié, lui aussi, avec le développement de cette industrie.

Les cloches du moyen âge restèrent fort petites. Même au XIII^e siècle, une cloche de deux à trois mille livres était une merveille.

Ce n'est qu'au commencement du XV^e siècle que l'on commença à fondre des « bourdons », comme ceux de Reims, de Sens et de Metz.

Le bourdon de Notre-Dame de Paris, nommé « Jacqueline », pesait déjà 13.000 kilogrammes. La « Savoyarde »

de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, haute de trois mètres, en pèse 18.835.

Les géants de Moscou battirent tous les records du monde, atteignant 164.000, 198.000 et 240.000 kilos.

Malheureusement peu de cloches de l'ancien régime nous restent aujourd'hui. Au temps terrible de 1792 et de 1793, presque toutes furent converties en monnaie de billon et en pièces de canon...

Celles que ce vandalisme a épargnées, ont fini de vivre pour la plupart, mortes par accident ou de vieillesse.

Car une cloche n'est pas éternelle. Comme nous, elle naît, elle vit et elle meurt.

*
**

Le but principal des cloches est de convoquer les fidèles, de les assembler à heure fixe dans le temple de la prière.

La voix des cloches, c'est la voix de Dieu qui rappelle aux humains Son existence et qui les invite à venir Le louer et converser avec Lui en Sa demeure terrestre.

« C'était déjà, ce nous semble, écrivait Chateaubriand, une chose assez merveilleuse d'avoir trouvé le moyen, par un seul coup de marteau, de faire naître, à la même minute, un même sentiment dans mille cœurs divers, et d'avoir forcé les vents et les nuages à se charger des pensées des hommes ! »
(*Génie du christianisme*, 4^e partie, Livre I, ch. I).

Ce n'est pas un instrument proprement musical, mais un signal harmonieux, qui plaît aux oreilles les plus délicates. L'airain sonore en effet ne fait pas vibrer les airs d'une note unique, mais de toute une harmonie groupée autour

d'une dominante. Tout l'art du maître sintier (tel est le vrai nom des artistes fondeurs de cloches) consiste précisément à donner au vase de métal, dont il calcule soigneusement le mélange, les dimensions et les épaisseurs, une telle richesse de sons que les vibrations produites s'harmonisent entre elles à la façon d'un accord musical.

Le mode le plus simple d'extraire ces sonorités est sans contredit *la frappe au marteau*.

N'est-ce pas celui de toutes nos horloges publiques et de ces automates savamment articulés qu'on nomme Jacquemarts ?

Une des curiosités les plus populaires de certaines de nos cathédrales est cette horloge géante, dont le système ingénieux met en action une foule de petits personnages du même genre, tout un théâtre de marionnettes.

Les patriarches et les prophètes, les apôtres et les saints frappent des clochettes, ou apparaissent aux fenêtres de l'édifice, tandis que le coq de saint Pierre lance hardiment son brillant cocorico.

Le soleil, la lune et les planètes, la mort elle-même avec sa faux, se meuvent lentement ou virevoltent, à la grande joie des enfants et des badauds satisfaits.

Les horloges de Beauvais, de Strasbourg et de Berne sont les plus réputées.

Tinter, c'est sonner de petits coups, en ne frappant avec le battant qu'un seul côté de la cloche. Les anciens règlements de fabrique distinguaient très nettement la sonnerie ordinaire du tintement.

Ainsi, à Troyes, pour annoncer la grand'Messe de la

cathédrale, on *sonnait* tous les jours pendant un quart d'heure les deux cloches du petit clocher, puis on *tintait* jusqu'à la demie avec la moyenne cloche du même clocher. Ah ! certes, en cette ville comme en bien d'autres, les sonneurs ne chômaient pas, car depuis le premier *Angelus* de trois heures et demie du matin jusqu'au *bonsoir*, on ne comptait pas moins d'une dizaine de sonneries dont certaines duraient une demi-heure !...

En lisant ce règlement des temps passés, on comprend le vieux dicton champenois :

Que fait-on à Troyes ? — On y sonne.

On y sonnait d'autant plus qu'il existait en ville plus de cent cloches. (Edmond Martinot. *Les cloches des églises de Troyes*. 1936. pp. 33-34).

Sonner en volée, à grande volée, en toute volée, signifie mettre la cloche en branle, de telle sorte que le battant la frappe dans les deux sens, sur l'un et l'autre bord, à l'aller comme au retour.

Ce mode est évidemment le plus parfait, parce que caractéristique de la cloche. Son effet est émouvant, car la sonorité de l'airain, ainsi battu, varie suivant la place qu'occupe l'auditeur ; qu'il se trouve face à la bouche ou face au cerveau de l'instrument.

Tout le métal frémit et donne l'impression de la vie, par la variété d'intensité et de tonalité que ces frappes successives et rapides engendrent à l'intérieur du vase sonore.

Notre siècle qui veut tout électrifier, a introduit évidemment l'électricité dans les clochers.

Le tintement, la volée, le glas et jusqu'à l'*Angelus* sont maintenant réalisés par la simple ouverture de manettes.

Certes, depuis que le pape Pie XI a fait électrifier le carillon de Saint-Pierre de Rome, on ne peut plus discuter la légitimité et l'opportunité de ce procédé moderne.

Mais il faut reconnaître que le timbre des vases d'airain n'est plus le même ; la régularité de la mécanique ne vaut pas l'harmonie vivante de la sonnerie à mains.

On a eu raison d'opposer cette « régularité un peu brutale au caractère varié et expressif que le moteur humain sait donner à la cloche » .

Mais comment ne pas tenir compte de la loi du moindre effort ? L'avantage le plus appréciable fut de supprimer les sonneurs et de déprécier la fonction elle-même.

A une époque où le chômage compte des milliers de victimes, on ne peut que difficilement trouver des hommes consentant à travailler une demi-heure par jour !

L'inconvénient le plus grave est celui qui résulte de la dépendance d'un compteur et d'une usine électrique. Que le courant vienne à faire défaut momentanément, tout à coup la lumière s'éteint, les cloches s'arrêtent, la soufflerie de l'orgue meurt... comme on a pu le déplorer maintes fois à l'entrée des cortèges nuptiaux ou en d'autres circonstances solennelles.

Autrefois le vieux sonneur que nous avons connu tirait sur la corde et poussait le levier des orgues jusqu'à ses derniers jours.

*
**

Le rituel romain contient trois formules de bénédiction pour les cloches. L'une est pour le métal avant la fonte;

elle ne peut se donner, cela va sans dire, qu'à l'usine. L'autre est destinée aux cloches qui n'auront qu'une fonction profane : celles de nos écoles, de nos bateaux, des beffrois et des horloges publics.

La troisième est plus importante : elle concerne toutes les cloches d'églises et de chapelles, toutes celles qui ont un but sacré, celui que nous avons dit, de convoquer les religieuses ou les moines, les prêtres ou les fidèles dans le lieu de la prière.

Tous les prêtres peuvent donner ces bénédictions, mais il en est une, *réservée aux églises consacrées*, que seul l'Evêque peut administrer. C'est cette fonction liturgique que le peuple appelle volontiers : *le baptême des cloches*.

Riche en symbolisme comme le baptême, elle offre bien des analogies avec le premier sacrement de l'initiation chrétienne. La cloche n'est-elle pas traitée comme une personne vivante ? Elle est purifiée avec de l'eau, elle est sanctifiée avec les Huiles saintes, le Pontife lui donne un nom, choisi par un parrain et une marraine... Après la cérémonie elle peut être même revêtue d'une robe blanche, pareille au chapeau de tulle ou de dentelle dont est couvert le néophyte.

Il n'en faut pas davantage pour justifier, ou plutôt expliquer cette expression populaire de *baptême*. Elle a au moins le mérite de rappeler en un mot les différents rites de cette bénédiction.

Puisque c'est à l'Evêque que ce ministère est réservé,

c'est dans le *Pontifical* que nous lirons les textes à prononcer et les gestes à accomplir.

Avant d'être placées dans le clocher, les cloches entrent dans l'église. C'est un jour de liesse.

A un mètre environ au-dessus du sol, afin qu'on puisse aisément les toucher et en faire le tour, les trois cloches de la nouvelle église sont suspendues à un bâti de fer ou de bois.

Elles donnent le *do*, le *ré* et le *mi*.

A l'entour, une enceinte est réservée au clergé. Monseigneur occupe un petit fauteuil, couvert de blanc.

Assisté d'un Diacre et d'un Sous-Diacre, il psalmodie plusieurs psaumes, auxquels répondent les Chantres.

Puis, le Pontife se met à laver les vases d'airain avec l'eau qu'il a spécialement bénite. Des Clercs complètent l'opération avec des éponges, de telle sorte que le métal sonore soit entièrement lavé, en dehors et en dedans.

« Et la cloche reçoit de ce premier rite une grâce singulière que nous ne savons plus, nous, hommes frivoles du vingtième siècle, mais que connaissaient bien nos pères et dont ils appréciaient la vertu, je veux dire de dissiper les funestes fantômes, d'apaiser les tonnerres, d'éloigner les tempêtes, de conjurer en un mot les puissances malfaisantes de l'air. » (Mgr Marmottin, *Leçons et portraits*, p. 32).

Cette purification ne suffit pas à l'Eglise; elle veut encore consacrer l'instrument en l'oignant de toutes parts, comme le prêtre fait au nouveau-né.

Pour cela le Pontife trace une croix, puis sept à l'extérieur de chacune des cloches avec l'huile des infirmes: quatre encore, mais à l'intérieur, avec le saint chrême, qui

est l'Huile sainte par excellence, celle qui achève les rites du baptême, celle qui est conférée au sacrement de confirmation, celle qui est appliquée sur les autels et sur les murs des temples.

Pourquoi l'Huile des malades avait-elle précédé celle-ci ? N'est-ce pas parce que la cloche annonce encore dans nos campagnes les affres de l'agonie et que le malade se débattant sur son lit de douleur apprend par elle que ses frères prient de chez eux pour son soulagement ?

C'est la voix de Dieu qui appelle... pour la dernière fois l'âme croyante. C'est le dernier signal avant l'aube promise des jours éternels !

Quel admirable psaume est chanté pendant le cours de ces onctions, un des plus poignants du recueil, celui qui célèbre dans la nature entière la puissance et la majesté de la voix divine.

« La voix du Seigneur retentit sur les eaux,
 Le Dieu de gloire tonne au-dessus des mers,
 La voix du Seigneur est puissante,
 La voix du Seigneur est éclatante,
 La voix du Seigneur brise les cèdres,
 Et même les cèdres du Liban.
 Elle fait jaillir des éclairs de feu,
 Elle fait mugir le désert,
 Elle découvre les chênes
 Et met à nu les fourrés.
 Tous les hommes alors s'écrient :
 Gloire à Dieu, qui préside au déluge,
 Qui siège comme un roi à jamais !
 Dieu fortifie son peuple,
 Il bénit son peuple par la paix ! »

Sous les couleurs d'un orage qui secoue les montagnes, ébranle les déserts et dépouille les forêts, l'écrivain sacré dépeint la puissance de la parole évangélique qui réveille les indifférents, illumine les ignorants et abaisse les orgueilleux.

Tel sera bien le rôle de la cloche, qui, s'envolant de sa tour aérienne par ses accents majestueux, passera sur les cités et sur les plaines, fera vibrer l'atmosphère et les âmes endormies pour leur rappeler le devoir de la prière et du sacrifice. Par l'onction sainte, elle devient réellement le ministre de Dieu, le premier prédicateur de la religion, elle pénétrera jusque dans les demeures où les apôtres du Christ ne peuvent pas entrer.

Forte et douce, comme l'huile dont le Pontife l'a marquée, sa voix produira la grâce qui éclaire et console avec suavité.

Quatre fois son nom sera prononcé, le nom du saint à qui elle est dédiée; et quatre fois la formule de consécration se terminera par le souhait de la paix : *Paix à toi !*

La divine messagère annoncera donc aux hommes le bienfait de la paix, que le Sauveur apporta sur la terre et que chantèrent les anges au-dessus de son berceau.

Un dernier geste de l'Evêque souligne le caractère sacré de l'instrument béni. Sous son dôme, comme sur un autel, il brûle un mélange d'encens, de myrrhe, de thym et d'autres résines ou graines odoriférantes, pour qu'elle soit comme pénétrée de leur agréable parfum.

Chose étrange ! Le Diacre prend alors le livre des

Evangiles et, l'entourant de tout le cérémonial habituel, s'en va chanter une page empruntée à saint Luc :

« Jésus entra dans un bourg et une femme nommée Marthe l'invita à entrer dans sa maison. Marie sa sœur, assise aux pieds du Seigneur, l'écoutait parler. Marthe affairée s'arrêta et dit : « Seigneur, ne trouvez-vous pas étonnant que ma sœur me laisse seule servir ? Dites-lui donc de venir m'aider ».

Mais le Maître lui répondit : « Marthe, Marthe, ne vous agitez pas tant. Une seule chose est nécessaire : Marie a choisi la meilleure part. »

Le chant des cloches n'est-il pas la visite de Dieu en nos demeures ? N'a-t-il pas pour mission de rappeler à ceux qui s'inquiètent trop des choses de la terre qu'ils ont à regarder le ciel et qu'une seule chose, après tout, est nécessaire : écouter la voix de Dieu ?

VIVE LA LUMIERE !

Des lampes, des cierges allumés en plein jour ! Pourquoi ? Dans les églises sombres, aux premières heures de la matinée, le soir évidemment, un luminaire s'impose. Mais à toute heure de la journée ! pendant tous les offices ! Pour quelles raisons ?

Saint Jérôme répondait déjà à cette objection au V^e siècle. A Vigils, qui reprochait aux chrétiens de brûler des lumières en plein jour, il écrit : « Dans tout l'Orient, on allume des cierges pour lire l'Évangile quand le soleil brille, ce n'est point pour chasser les ténèbres, mais *en signe de joie.* »

LA LUMIÈRE NOUS RÉJOUIT

Nous aimons la lumière. Elle est le symbole de la joie, parce qu'elle est pour tout homme SOURCE DE JOIE.

Joie du voyageur solitaire, perdu en pleine nuit dans la forêt, qui aperçoit dans le lointain une lueur !

Joie du mineur enterré vivant au fond de la galerie souterraine, qui voit poindre la lampe de l'équipe de secours !
Joie de l'aveugle que le Christ guérit d'un mot : « Vois ».
Et il vit.

Dans la vie courante n'aimons-nous pas aussi la lumière ?
ne craignons-nous pas les ténèbres ?

La lumière, en effet conduit nos pas, l'obscurité peut provoquer maints accidents. Nous descendons à la cave sans éclairage, ce sont les dernières marches qui se cachent et causent un faux pas, c'est le tonneau que nous heurtons, c'est la bouteille qui se brise à notre passage. Le « noir » nous trompe.

Si nous ne mettons les mains en avant pour tâtonner à la manière des aveugles nos frères, bien vite nous perdons le sens de la direction. Comment retrouver la sortie ?

La lueur de l'escalier nous sourit enfin et guide nos pas incertains. Sans elle, nous demeurerions dans l'erreur.

C'est donc la lumière, indispensable adjuvant de notre marche, de tous nos déplacements, de tous nos voyages, *qui nous donne la vérité.*

Nous l'aimons, parce qu'elle nous dit vrai, l'emplacement des êtres et des choses, parce qu'elle nous livre la couleur de chacun, les obstacles qu'il nous faut éviter.

Vive la lumière !

Au chapitre premier de son traité de *l'Amour de Dieu*, saint François de Sales s'exprime en ces termes :

« L'obscurité, l'ombre, les ténèbres sont laides et enlaidissent toutes choses, parce qu'en icelles rien n'est connaissable, ni

l'ordre, ni la distinction, ni l'union, ni la convenance; qui a fait dire à Saint Denis que Dieu, comme souveraine beauté, est auteur de la belle convenance, du beau lustre et de la belle bonne grâce qui est en toutes choses, faisant éclater, *en forme de lumière*, les distributions et départements de son rayon par lesquels toutes choses sont rendues belles ».

DIEU EST LUMIÈRE

« Dieu est lumière, dit saint Jean, lumière sans mélange de ténèbres ». (I. Jean, I. v. 5).

Il est la lumière, et il l'a créée.

La première parole que l'Éternel prononça, alors que « les ténèbres couvraient l'abîme », fut celle-ci :

« Que la lumière soit ! » (Gen. I, v. 3).

La lumière n'était pas seulement destinée à être le premier et le plus riche trésor de la nature, elle allait aussi devenir comme un brillant symbole que Dieu ferait luire devant l'esprit de l'homme.

Dieu lui-même est l'éternelle lumière et toute lumière vient de Lui; mais celle qu'Il a créée est corporelle ou spirituelle.

La lumière corporelle brille à nos yeux et éclaire le monde, par le moyen de deux luminaires, l'un pour le jour, et l'autre pour la nuit.

Que deviendrait notre globe terrestre si le soleil venait à s'éteindre ? Quelles ténèbres horribles et quel chaos, où les hommes et les bêtes ne pourraient qu'errer à tâtons !...

Sans Dieu, les âmes donnent bien cette impression d'errer sur la planète... elles vivent, mais cherchent sans cesse la lumière. Que comprennent-elles de la vie ? « Ce n'est pas juste ! » disent-elles. « On ne devrait pas voir des choses comme cela ! ». Elles heurtent sans cesse contre des obstacles, parce qu'elles ne voient pas la lumière.

Mais aucune créature, ni au ciel, ni sur la terre, ne participe à la lumière divine que par l'intermédiaire de Jésus-Christ.

Comme la lumière du soleil nous permet de connaître la réalité des choses, ainsi le Verbe incarné éclaire les réalités spirituelles et les découvre à nos yeux.

L'illumination de cet astre figure l'illumination de la Vérité. Il émet ses rayons, comme le Père, son Verbe.

Il est enfin venu, celui que le prophète Isaïe annonçait en ces termes :

« Le peuple qui habitera dans les ténèbres, verra une grande lumière ». (Is. IX, v. 2).

Il est venu, et saint Jean, dès la première page de son Evangile, nous enseigne que « le Verbe divin est la vraie Lumière qui illumine tout homme venant en ce monde ». (Jean, I, 7).

Et le Sauveur dit expressément de Lui-même :

« Je suis la lumière du monde ! »

Son œuvre est une œuvre de lumière, de lumière spirituelle. Il est le soleil des âmes. « Soleil sans défaillance et sans déclin, irradiant et béatifiant le monde des intelli-

genes, et empruntant à la Lumière de l'éternité de quoi dissiper nos plus épaisses ténèbres ». (Paul Gontier. Les aqueducs spirituels, 1930, p. 106).

La liturgie pascale exprime parfaitement ce puissant symbolisme. Après la bénédiction du feu nouveau, le Diacre revêtu d'une blanche dalmatique, porte processionnellement un cierge à trois branches, symbole trinitaire, et allume successivement les trois mèches en chantant, chaque fois sur un ton plus élevé : *Lumen Christi !* (Lumière du Christ).

Arrivé au chœur, il chante ensuite l'éloge solennel du cierge pascal, une des plus sublimes pièces de la liturgie catholique.

Le cierge pascal, c'est le Christ ressuscité, qui seul illumine et embrase. La cire représente son corps virginal, la mèche son âme et la flamme sa divinité. Tous les titres que la lumière possède à notre estime sont rassemblés en ce morceau de choix. Et le gros cierge brûlera jusqu'à l'Ascension.

COMMENT ÉCLAIRE-T-IL NOTRE ROUTE ?

Ce symbole puissant de la lumière a un sens moral, qui découle des premières observations que nous avons exposées.

La lumière éclaire l'homme sur la route.

Jadis, le poète d'Israël chantait déjà :

« Le Seigneur est la lumière sur le chemin. »

« Le Seigneur est mon illumination et mon salut, que craindrais-je ? » (Ps. CXVII, v. 105).

Ce verset, cette illumination divine, faisait les délices d'un ami, peintre de talent et prêtre sur le tard, Paul Buffet. « Méditer les psaumes, disait-il ? Un seul verset me suffit : Le Seigneur est mon illumination. »

Et l'artiste, en sa mémoire, revoyait tous les paysages naguère contemplés, toutes les couleurs des cieux et des monts, des déserts et des plaines riantes, tous les chemins éclairés de sa vie, toutes les teintes qu'il avait cherché à fixer sur la toile. Oui, Dieu était vraiment, pour ce prêtre, la lumière de sa vie; car il ne pouvait séparer la réalité du symbole, il ne pouvait concevoir une terre sans lumière, une vie sans Dieu.

Au discours funèbre, que prononça en l'église de Saint-Germain-des-Prés son ancien condisciple de séminaire, Mgr Villepelet, aujourd'hui évêque de Nantes, toute l'existence de cet homme de bien fut replacée dans le rayonnement de ce simple verset du psalmiste :

« Le Seigneur est mon illumination ! »

Comment le Verbe incarné nous communique-t-il sa lumière ? Telle est la question la plus pratique à poser désormais.

La réponse nous livre comme un résumé de tout notre dogme catholique.

Cette communication lumineuse se fait en trois étapes, qui sont comme trois degrés d'ascension pour nous élever vers Dieu ; Mgr de la Bouillerie, dans son savant ouvrage

sur le « Symbolisme de la nature », résume ainsi le premier degré :

« Dieu donne d'abord à l'homme LA LUMIÈRE DE LA RAISON, celle qui distingue de la brute, celle qui fait que nous pensons, que nous jugeons, que nous comparons, que nous percevons la vérité.

Cette première lumière suffit pour nous faire connaître Dieu, et si nous n'eussions été créés que pour atteindre à cette connaissance que la raison nous fournit, nulle autre participation de la lumière divine n'eût été ajoutée à notre raison.

Mais il n'en est pas ainsi, et la foi nous apprend que l'homme a été créé pour une fin qui dépasse et laisse loin derrière elle toutes les limites de sa propre nature. »

(Etude sur le symbolisme de la nature, 1864, p. 152).

Voir Dieu et le contempler face à face, telle est la destinée humaine. Nous sommes faits pour regarder la Lumière éternelle, la splendeur de Dieu.

Mais cette contemplation ne peut se faire sans préparation, à cause de notre infirmité native, « comme l'oiseau de nuit, dit saint Thomas d'Aquin, à cause de l'infirmité de ses yeux, ne peut supporter la clarté du jour ».

Pour accoutumer l'homme et pour initier peu à peu son œil infirme à la grande et complète lumière qu'il doit lui départir un jour, LA LUMIÈRE DE CLOIRE, Dieu commence dès ici-bas à ajouter à la raison humaine une deuxième lumière, qui met déjà l'âme raisonnable en rapport avec les vérités d'un ordre supérieur à sa nature.

C'est la LUMIÈRE DE GRACE, lumière de foi et d'amour, lampe brillante et brûlante qui éclaire l'esprit et qui réchauffe le cœur.

Ainsi est-il vrai de dire qu'il y a dans l'homme trois participations différentes de la LUMIÈRE DIVINE : celle de la raison, celle de la grâce et celle de la gloire, comme, entre les ténèbres de la nuit et l'éclat du grand jour, il y a les lueurs intermédiaires du crépuscule et de l'aurore.

Ceux qui ont quitté « les ténèbres de l'ignorance et du péché », marchent ainsi en toute assurance sur la route de la vie, « sans crainte de trébucher sur le chemin ». « Ils progressent dans la Lumière », qui est leur guide, « et la Lumière est en eux », elle les environne et les pénètre.

Expressions courantes des saintes Ecritures, qui correspondent parfaitement au témoignage que Jésus donnait de Lui-même :

« Je suis la LUMIÈRE DU MONDE. Celui qui me suivra, ne marchera pas dans les ténèbres, mais aura la LUMIÈRE DE VIE. »

La vie même du Christ et son enseignement sont les deux flambeaux qui nous éclairent.

L'ÉVANGILE contient le reflet authentique de l'un et de l'autre. C'est la Parole écrite du Maître, du Docteur par excellence.

Comment ne pas y voir la joie, dont les cierges allumés sont le signe ? Saint Jérôme, que nous citions, l'avait déjà reconnue. C'est ainsi que l'usage de porter un luminaire devant le livre des saints Évangiles remonte aux premiers siècles de l'ère chrétienne.

A la Messe solennelle, le Diacre, muni de l'Évangélaire, se rend en cortège au lieu choisi pour le chant, accompagné

de deux clercs, portant des chandeliers dont les cires brillent. Rend-on cet honneur à un autre livre ? Bien plus, le ministre sacré l'encense avant de lire les paroles inspirées, et le sous-diacre le porte à baiser ensuite au Célébrant.

Trois marques de respect qui ne se rencontrent nulle part ailleurs dans la liturgie catholique.

LA SAINTE ÉGLISE continue l'œuvre de l'Évangile. C'est la Parole vivante du Christ, la Lumière qui nous accompagne sur le chemin. Qu'est-ce que le Pape en effet, sinon le porteparole du Soleil de grâce et Sauveur ?

L'honneur rendu aux personnages de marque par l'emploi des lumières ne saurait amoindrir le symbolisme chrétien que nous avons exposé; il le souligne au contraire.

N'est-ce pas pour exprimer leur joie que Jason et les habitants de Jérusalem accueillent Antiochus avec l'éclat des torches et des acclamations ? (II Mac. IV, v. 21-22).

Que les païens allumaient des lampes en plein jour aux fêtes des empereurs, comme le leur rappelait Tertullien ? (Apol. C. XXXV).

Signe de joie, la lumière devient avec le christianisme *signe de vérité*.

Dès que ce genre d'honneur fut accordé aux dignitaires de l'Église, nous constatons cette double signification.

Ainsi, le 22 juin 431, des flambeaux sont portés autour des Evêques, réunis à Ephèse, au sortir de la basilique où ils ont proclamé le dogme de la maternité divine de Marie.

(Labbe : Concil., t. III, col. 573).

D'après les plus anciens « Ordres romains », le Souverain Pontife est précédé de sept céroféraires dans les grandes solennités. Par la suite des temps leur nombre fut réduit à deux, puis rétabli par le pape Grégoire XIII pour la messe papale en 1574.

L'Eglise primatiale de Lyon garde fidèlement, avec autorisation du Saint-Siège, le septenaire symbolique tant des acolytes que des ministres sacrés.

Les chandeliers que les clercs portent en tête du cortège qui précède l'Evêque, en toutes circonstances, sont destinés à rehausser l'éclat de cette marche sacrée du Pontife s'avancant vers l'autel.

Le même honneur sera dévolu aux simples prêtres, appelés plus tard à célébrer eux-mêmes les messes solennelles. Ne sont-ils pas, comme les successeurs des apôtres, les prédicateurs de la doctrine chrétienne, les porte-parole de la Vérité ?

La liturgie nous met souvent des cierges à la main.

Au nouveau baptisé l'Eglise remet un cierge allumé lorsqu'il a reçu l'eau sanctificatrice, et en le lui donnant, le Prêtre exprime le vœu qu'il brille toute sa vie, afin qu'il soit toujours prêt à se rendre au-devant de l'Epoux céleste et entrer avec Lui dans sa cour éternelle.

Allusion évidente à la parabole des dix vierges. Les prévoyantes eurent assez d'huile dans leur lampe pour attendre la venue de l'Epoux et prendre part aux réjouissances des noces. Le cierge représente la lumière de vie divine dont la carrière du chrétien devrait briller perpétuellement.

Les autres sacrements n'offrent-ils pas aussi ce puissant

symbolisme ? Sans doute, le luminaire est disposé par avance sur l'autel de la confirmation, du mariage et des ordinations; mais les candidats ne portent-ils pas eux-mêmes un *cierge en main* pour l'offrir au moment voulu au Célébrant ?

Usage assez général pour l'administration de la confirmation et du mariage, ce rite est obligatoire pour les nouveaux ordinands qui se présentent à l'Evêque, comme pour l'Evêque lui-même au jour de son sacre.

Pour honorer la sainte Eucharistie, un luminaire important est utilisé. Il varie avec la solennité de l'office. Dans la chambre du malade qui va recevoir la sainte Communion, un reposoir est dressé sur une table ornée de deux *cierges de cire*.

Par contre, si le malade ne se dispose qu'à recevoir le sacrement de l'extrême-onction, *un seul cierge* est prescrit, tant pour honorer la présence des saintes Huiles que pour permettre au prêtre de faire aisément les différentes onctions.

L'Eglise, par cette diminution de luminaire, veut sans doute exprimer visiblement l'estime qu'il convient d'accorder à l'Eucharistie d'une part, et à l'Huile des infirmes d'autre part.

Un seul sacrement, de fait, n'utilise pas le symbole de la lumière : le sacrement de pénitence.

C'est le seul cas en effet, sans parler du baptême qui constitue l'initiation de tous les autres, où l'âme arrive dans les ténèbres. C'est pour être illuminé par la grâce que le

chrétien se présente, humilié, au tribunal de la pénitence. N'est-ce pas pour redonner la lumière spirituelle, avec l'amitié de Dieu, que le Maître institua cette merveille, qui unit en un faisceau le regret d'avoir mal fait, le désir sincère de faire mieux et de réparer le passé, l'aveu loyal des fautes graves ?

*
**

Le luminaire n'est pas seulement porté dans les processions et au cours des divins offices, il existe aussi à l'état immobile dans la liturgie.

Sur l'autel un nombre précis de cierges doit entourer la croix qui préside : sept (encore le nombre sept) pour la Messe pontificale de l'Evêque dans son diocèse; six pour les Messes solennelles célébrées par un autre Prélat ou par un simple prêtre; quatre s'il n'y a pas de ministres sacrés; deux enfin pour la Messe basse.

Le degré de solennité est ainsi accusé par l'importance du luminaire employé.

Les lampes qui brûlent devant les autels suivent, elles aussi, une loi qui manifeste la hiérarchie de ces pierres sacrées où est offert le saint Sacrifice.

Là où est conservé le Très Saint Sacrement, cinq lampes devraient régulièrement être suspendues. Il doit y avoir au moins une lampe allumée jour et nuit.

Le *Cérémonial des Evêques*, qui légifère en cette matière demande trois lampes devant l'autel-majeur (toujours un nombre impair) et il permet en outre d'en placer une

devant chacun des autels secondaires. (Lib. I, cap. XII, n. 17).

Si ce nombre était toujours observé — mais hélas la prescription est depuis longtemps tombée en désuétude — les cinq lampes ardentes de la chapelle du Saint-Sacrement seraient pour les fidèles un avertissement certain de la présence de Celui qui est la *Lumière du monde*.

Dans la pratique, comme il peut y avoir plusieurs lampes isolées dans une église, c'est le voile qui entoure le tabernacle (le conopée) qui est la marque de la Présence eucharistique. Obligatoire, lorsque la Sainte Réserve est là, en effet, cette étoffe doit être retirée dès qu'on enlève le Saint Sacrement.

LES ANGES ET LES SAINTS

Aux anges et aux hommes Dieu a départi la lumière spirituelle et invisible.

Tous, hélas, n'ont pas reflété la splendeur divine. Depuis vingt siècles pourtant de nombreux astres nouveaux n'ont cessé de monter au firmament de l'Eglise : ce sont les saints.

Ils n'ont pas, il est vrai, la majesté du soleil.

L'Écriture compare leur éclat, plus tranquille et plus doux, à celui des nuits étoilées.

Mais « les étoiles diffèrent en clarté », nous dit l'apôtre saint Paul.

Car Dieu est présent en ses saints, en eux tous, bien qu'en chacun à sa manière propre.

Il leur est présent « comme la lumière du soleil est présente dans l'éclat du midi, écrivait Benson, dans les tendres lueurs de l'aurore, dans la profondeur de l'eau, dans la gloire rutilante du couchant, dans la blancheur argentée de la lune, et dans la couleur de la fleur...

Nulle part, ajoute-t-il, il n'y a de grâce ni de gloire qui ne soit la sienne, aucune perfection qui ne soit relative par rapport à sa perfection absolue, aucune couleur qui ne soit un élément de sa blancheur, aucun son qui ne soit une note de son harmonie. »

(Robert-Hugh Benson, *L'Amitié de Jésus-Christ*, pp. 123-124).

Les évangiles apocryphes racontent que Marie et Joseph furent inondés de lumière à la naissance du Sauveur : la grotte de Bethléem recevait le soleil de justice, tandis que les anges annonçaient aux bergers la grande joie !

Les mages, comme tout l'Orient, attendaient *le Fils de l'Etoile*, et un météore inconnu les conduisit de leur patrie à la crèche de l'enfantelet.

Le vieillard Siméon incarnait toute la nation juive, elle aussi dans l'espérance de la Lumière.

Au martyrologe romain, ce Juif de l'Ancien Testament figure à côté des autres Siméon de la Loi nouvelle. Nous y lisons : Siméon Stylite, Siméon, évêque de Jérusalem. Siméon, enfant martyr, Siméon, moine de Trèves, etc... et en dernier lieu :

Siméon, vieillard, 8 octobre.

L'Eglise, en effet, a voulu conserver dans son catalogue des saints personnages le nom de ce Juste, et, en deux lignes, lui a décerné cet éloge :

« En ce même jour naissance du Bienheureux Siméon vieillard, qu'on lit dans l'Évangile avoir pris en ses bras le Seigneur Jésus. »

Il n'attendait que cela pour mourir et son cantique, que chaque soir nous chantons à Complies, nous livre son espoir réalisé et son cœur débordant d'allégresse :

« Maintenant, Seigneur, laissez votre serviteur partir en paix, puisque mes yeux ont vu le Sauveur que vous nous destiniez et que vous nous avez réservé, à la vue de tous les peuples, pour être LA LUMIÈRE QUI ÉCLAIRERA LES NATIONS, et la gloire de votre peuple d'Israël. » (Luc, II, v. 29-32).

Le premier en date, parmi les saints du nouveau Testament, est JEAN, surnommé LE BAPTISTE.

Dans son incomparable Prologue, l'autre Jean décrit ainsi sa mission :

Il y eut un homme envoyé de Dieu. Son nom était JEAN. Il vint pour rendre témoignage à la LUMIÈRE, afin que tous crussent par lui.

IL N'ÉTAIT PAS LA LUMIÈRE, MAIS IL DEVAIT TÉMOIGNER POUR ELLE. » (Joan. I, v. 6-9).

Ce précurseur, choisi par Dieu, reçut l'éloge de Jésus Lui-même :

« C'était une lampe ardente et brillante, et vous vous êtes réjouis pour quelque temps à sa lumière. »

(Joan, V, 35).

Jean-Baptiste annonça et montra le Sauveur à ceux qui venaient l'entendre. C'est le projecteur qui manifeste la beauté, et qui demeure lui-même dans l'ombre.

D'autres devaient briller plus personnellement, et toujours d'une lumière d'emprunt. Qu'étaient-ils donc ces apôtres ? Obscurs, pauvres ou du moins peu élevés dans l'échelle sociale.

Et le Maître daigna leur donner le même nom qu'à Lui-même :

« Vous êtes LA LUMIÈRE DU MONDE. » (Matth., V, v. 14).

« Avec cette différence cependant, nous dit saint Augustin, que lui seul est la LUMIÈRE PAR ESSENCE, et que les hommes ne peuvent jamais être que des LUMIÈRES PARTICIPÉES. »

(In Joan., tract. IV).

CEUX QUI PRÉFÈRENT LES TÉNÉBRES

Le symbole de la lumière s'applique en vérité à tout l'ensemble de notre vie chrétienne.

Ceux qui croient à la lumière deviennent en effet des ENFANTS DE LUMIÈRE; leurs œuvres sont des ŒUVRES DE LUMIÈRE qui brillent au regard de Dieu et même devant les hommes, afin que ceux-ci glorifient notre Père qui est dans le ciel.

De même les armes, dont nous nous servons pour combattre nos ennemis, sont nommées par saint Paul « LES ARMES DE LA LUMIÈRE » (Rom., XIII, v. 12).

Enfin, « les fruits que nous recueillons, dit le même apôtre, seront des FRUITS DE LUMIÈRE, si nous pratiquons la bonté, la justice et la vérité. » (Éph., V, v. 9).

Toutes ces expressions mettent en valeur le synonyme de la lumière, qui est LA VÉRITÉ.

« Celui qui fait la vérité, dit le Sauveur, c'est-à-dire, celui qui ne se cache pas, ne biaise pas, ne dissimule pas, celui qui est loyal, droit, juste et bon, VIENT A LA LUMIÈRE, pour que ses œuvres soient manifestées et qu'on voit qu'elles ont été faites en Dieu. »

Le Prêtre ne demande-t-il pas à Dieu, chaque matin, avant de monter à l'autel, le double bienfait de la vérité et de la lumière ?

« Envoyez-moi votre LUMIÈRE et votre VÉRITÉ. »

Il y a pourtant des hommes qui fuient et abhorrent la lumière, comme certaines colonies animales ne se développent que dans l'obscurité.

Ce ne sont pas les meilleurs, certes.

Attachés au mal, vivant dans les ténèbres, combien de Juifs n'ont pas reçu Celui qui venait leur apporter toute clarté ?

Il est venu en ce monde, et ce monde, fait et conservé par Lui, ne l'a pas connu.

Le peuple choisi, comblé de ses bienfaits, de préférence à beaucoup d'autres peuples, n'a pas daigné le recevoir.

Et pourquoi ?

Parce que certains préfèrent les ténèbres.

Comme le malfaiteur qui « travaille » de nuit, l'homme pervers recherche l'obscurité pour cacher ses œuvres mauvaises. Il jouit d'une plus grande liberté, il craint moins la poursuite, il risque de rester ignoré, parce qu'il ne sera pas vu.

LES COULEURS

Depuis des siècles l'Eglise catholique a fixé le symbolisme des couleurs qu'elle emploie dans sa liturgie.

Est-ce à dire que ces symboles sont purement conventionnels ? Loin de là. Ils sont fondés sur les données les plus objectives de la nature, comme nous allons le voir.

Le rit romain utilise six couleurs pour les vêtements des Officiants, la parure des autels, voire même la décoration murale de ses églises : *le blanc, le rouge, le vert, le violet, le rose et le noir.*

LE BLANC est certainement celle que nous remarquons le plus souvent : à toutes les fêtes de la sainte Trinité et à celles de Notre-Seigneur, qui n'ont pas trait à sa Passion ou à sa mort ; à toutes les fêtes de la sainte Vierge et à celles des saints qui n'ont pas été martyrs.

Nous avons assez dit la joie que procure la lumière, et par lumière nous entendions évidemment la lumière blanche. Joie des nouveaux baptisés, qui, jadis, au sortir de la cuve baptismale, revêtaient une tunique blanche en signe d'allégresse. Joie de nos premières communiantes, qui retrouvent l'usage du voile blanc à l'aurore de leur adolescence. Joie de la jeune épousée qui s'unit à son compagnon de vie par les liens sacrés du mariage. Joie des Elus surtout qui jouissent de la Beauté sans limites.

« *Assis au festin royal de l'Agneau, couverts de nos robes blanches, chantons des hymnes au Christ notre roi.* » (Hymne pascale).

Telle la neige, dans son éblouissante clarté, la couleur blanche est aussi symbole de pureté et convient avant tout à la Vierge très pure. Immaculés sont les nappes de l'autel, le surplis que reçoit le jeune Clerc au jour de sa tonsure, l'aube (*alba* signifie blanc) que le prêtre revêt chaque matin pour célébrer le saint Sacrifice.

Mais surtout le blanc est symbole de Dieu même.

N'est-ce pas la couleur totale, celle qui contient toutes les autres et ne ressemble à aucune ? La couleur complète, la couleur parfaite, la reine des couleurs ? Image de l'Unité divine, de l'Harmonie dont jouit toute la création, de la Majesté et de l'Immortalité du Très-Haut, par excellence signe de la Divinité.

Le blanc sera donc, dans la liturgie catholique, spécialement attribué à la sainte Eucharistie, Présence de Dieu parmi nous. Reposoirs du Jeudi saint et de la Fête-Dieu, riches tissus des vêtements cultuels, somptueuses tentures murales, fleurs et cierges, voiles et coussins, tout ce qui doit entourer la divine Réserve sera éclatant de blancheur.

*
**

LE ROUGE est, sur terre, la couleur du feu et du sang, les deux symboles naturels de l'amour.

Il est réservé au feu de l'amour divin, manifesté au jour de la *Pentecôte* sous forme de flammèches au-dessus de la tête des apôtres, et au sang de ce même amour que le Christ et ses martyrs ont su répandre au jour de leur suprême sacrifice.

Quand, pour la première fois, Dieu se révéla à Son serviteur Moïse, Il lui apparut dans une flamme, au milieu d'un buisson qui ne pouvait se consumer. Rappelant ce fait divin aux Hébreux, le législateur d'Israël désignait le Seigneur en ces termes : « VOTRE DIEU EST UN FEU DEVORANT. »

« Oui, dit saint Ambroise, notre Dieu est excellemment un feu, un feu vivant, divin, éternel qui ne brûle pas matériellement les corps, mais qui purifie les consciences et qui enflamme nos cœurs de son amour. IL EST FEU, SANS CESSER D'ETRE ESPRIT ; Il est feu qui illumine les justes et qui punit les méchants. »

Le feu que l'Esprit alluma sur la terre, c'est ce feu d'amour, cette dilection qui, tel un incendie dévorant, a gagné tous les peuples voisins, et aujourd'hui s'étend à tous les continents. Actif comme le feu, pénétrant et lumineux comme lui, l'amour ne cesse de chercher Dieu pour le connaître et s'attacher à lui, pénètre au plus profond des âmes pour y faire jaillir des clartés inconnues à la science.

Tous les témoins de sang, et le Sauveur en tête, ont bien droit à cette couleur écarlate, symbole du feu divin dont ils étaient dévorés et du sang qu'ils ont répandu en sacrifice total.

Sang de l'agneau innocent, immolé pour nous, Sang rédempteur de l'humanité dont les martyrs ont revêtu la pourpre impériale, Sang de la NOUVELLE ALLIANCE, fleuve de Sang dont la source est au roc du Calvaire, pour fertiliser, à perte de vue, les champs du Père de famille.

Une pluie d'incandescence nimba les fronts victorieux des APOTRES ; enflammés, ils partirent à la conquête du monde ; et toute l'histoire de l'Eglise est empourprée du Sang des chrétiens, qui, à tous les âges, ont témoigné jusqu'à l'héroïsme en faveur de leur Maître adoré.

*
**

VERTE est la toile de fond de toute l'année chrétienne. Sur elle se détachent, comme sur une immense prairie ensoleillée, les fleurs blanches et rouges des mystères divins et des fêtes des saints. Par endroits quelques ombres signalent les jours et les temps de pénitence... Nous en parlerons plus tard.

Et ce cadre de la liturgie annuelle est tout de verdure, parce que les herbes et les feuillages sont l'indice de la vie dans le règne végétal, et que le germe de la grâce se développe et prospère dans nos âmes comme une vie.

Toutes les langues et tous les arts figuratifs ont employé la couleur verte pour désigner la vie dans son état permanent : tous les arbres et tous les bois, tous les ruisseaux et tous les fleuves, les montagnes et la mer, la terre parée, si peu qu'un germe y pointe et qu'une existence y végète, toute la nature, semble-t-il, reflète cette mystérieuse couleur apaisante, cette parfaite harmonie de la pensée créatrice.

La vie est un progrès, un développement méthodique, une continuité, un épanouissement, une espérance de survie.

Nous nous attachons sans doute plus volontiers à ces

arbres toujours verts, qui ne paraissent pas connaître la saison mélancolique où la nature semble mourir. Nous parons nos cimetières de cyprès, parce que durables : ils nous font penser à l'immortalité de nos âmes.

Ainsi, pendant la moitié de l'année, depuis les fêtes de la Pentecôte jusqu'aux premiers jours de décembre, tout le parterre de l'Eglise est semé de gazon, qu'émaille le lys des vierges, des prêtres et des saintes veuves ou l'anémone purpurine des martyrs.



LE VIOLET est le signe de la douleur, symbole de la pénitence acceptée ou recherchée volontairement.

« Lorsque nous jeûnons, dit Guillaume Durand, et crucifions notre chair, nous la macérons, afin que, devenue livide, elle soit confirmée par la pâleur du Christ, par l'accablement duquel nous avons été guéris. Or, pour représenter cela, nous nous servons alors de la couleur violette, qui est pâle et en quelque sorte livide. »

Que devait être le corps sacré de notre divin Maître, après l'agonie de sang, la flagellation, les mauvais traitements de la valetaille et les brutalités de la soldatesque ? Combien de taches violettes devaient marbrer ses membres endoloris ? Les corps des saints n'ont-ils pas livré eux aussi, après leur mort, les marques certaines de leurs macérations secrètes, les ecchymoses violacées de leurs austérités ?

Les artistes du moyen âge ont le plus souvent drapé

l'Enfant Jésus d'une robe verte, symbole des espérances nouvelles du monde. Lorsqu'il grandit et devient homme, il porte une robe rouge avec un manteau bleu : c'est son amour pour les hommes joint à la vérité de son enseignement. Au temps de Sa Passion, il reçoit un vêtement violet, signe de tristesse et de souffrance, image sensible de Son union avec Son Père, mélange de charité (rouge) et de soumission résignée (bleu).

Douce teinte de demi-deuil, un peu grave et conseillère d'amendement, LE VIOLET convient à ces périodes de préparation, de prière et de jeûne qui précèdent les joyeuses fêtes de Noël et de Pâques, à ces jours de pénitence et de réflexion qui ouvrent les quatre saisons de l'année (Quatre-Temps) et aussi à ces veilles de solennité (Vigiles) qui soulignent le pieux désir de nos cœurs.

Deux fois par an, au milieu des Temps de pénitence, le violet s'attendrit jusqu'au rose. C'est le troisième dimanche de l'Avent et le quatrième du carême.

C'est comme un rayon de soleil qui éclaire l'attente, comme une halte sur le chemin de la vie chrétienne, comme un regard de joie surnaturelle, projeté de loin sur le sourire de l'Enfant-Dieu et sur le tombeau lumineux de la résurrection.

Jadis, les cardinaux revêtaient alors des capes rose ; et cet usage romain, extrêmement touchant, a dû donner naissance à la coutume de célébrer la sainte Messe en chasuble rose.



LE NOIR fait partie du « canon des couleurs » de l'Eglise romaine, et pourtant ce n'est pas une couleur, mais *l'absence de toute couleur*.

Dire « Je vois du noir » dans l'obscurité totale, c'est affirmer qu'on ne voit rien du tout. Le noir est le contraire de la couleur : il absorbe tout et ne reflète rien.

Il est donc avant tout signe de l'erreur, du péché, des passions honteuses qui se cachent, de tout ce qui n'est pas, du mensonge, du néant. C'est un symbole mauvais, que les peintres chrétiens, avec raison, ont prêté au démon, auteur de tout mal et de toute fausseté — auteur de la mort aussi, devenue la suite fatale de notre péché originel, conseillé par lui.

Il n'en faut pas davantage pour que la liturgie romaine ait choisi le noir pour marquer le deuil, comme l'ont fait d'ailleurs la plupart des peuples.

Elle en fait usage le Vendredi saint, en l'anniversaire de la mort du Rédempteur, et le deux novembre, jour consacré au souvenir et aux suffrages des morts.

La nuit, image du silence obscur, du reflet lugubre de la tombe ouverte, des repentirs prostrés, de la tristesse des cœurs attendris et du bouleversement de la nature, crée chez tous les hommes une inquiétude qui oppresse et afflige, un écho douloureux de la misère humaine, en présence du sommeil et de la mort.

Mais si l'Eglise accepte ce noir pour les offices funèbres, elle le pare cependant de galons d'or, parce que l'espérance luit au fond des ténèbres.

Pour être racheté il faut passer par l'épreuve, par les souffrances et par la mort : *le noir est aussi symbole de rédemption*. Ne faut-il pas que le grain meure pour donner la vie ?

Est-il donc étonnant que la Vierge elle-même, parce qu'elle a participé à notre rachat, soit parfois vêtue de noir ? Les deux cent soixante douze « vierges noires », peintes ou sculptées, dispersées par le monde, ne seraient-elles pas simplement l'expression de ce symbolisme ?

DEUXIEME PARTIE

LA LITURGIE COLLECTIVE

I

L'ACTE PRINCIPAL : LA MESSE

La Messe est l'acte principal de la liturgie collective.

Toute la communauté chrétienne est invitée à prendre part à cet acte important du culte catholique qui est le centre de la religion.

Cela explique déjà les dimensions de nos églises, destinées à recevoir, pour une assemblée unique, un grand nombre de personnes.

Le temple païen était petit, car, dans le culte polythéiste, c'était exclusivement la demeure du dieu en l'honneur duquel il était érigé. Son enceinte n'était accessible qu'aux ministres de cette divinité. Les profanes en étaient exclus. En général même, l'autel des sacrifices n'était pas dressé à l'intérieur de l'édifice, mais plutôt devant sa façade. Le peuple se rangeait tout autour, mais n'y entrait jamais.

Le tabernacle mosaïque, et plus tard le Temple de Salomon, étaient également des monuments de dimensions relativement exigües. Ils n'étaient pas destinés à contenir le peuple. L'autel des holocaustes lui-même était dressé dans le parvis, où les Hébreux venaient rendre leurs devoirs à Jahveh.

Dans l'église chrétienne s'élève l'autel du sacrifice, et c'est autour de cette table que les fidèles sont appelés à s'assembler. Ils occupent par conséquent l'enceinte tout entière jusqu'à la partie réservée aux ministres sacrés. C'est leur lieu de réunion normal, qui doit pouvoir les contenir à l'heure du saint sacrifice : ils y prieront ensemble, ils y chanteront, ils y recevront l'instruction et prendront part aux diverses phases du culte divin.

C'est pourquoi il est nécessaire que l'église chrétienne soit établie sur un plan de vastes dimensions.

**

Sans doute le mot *liturgie* désigne maintenant la matière universelle du culte public dans l'Eglise, mais il peut s'appliquer d'une façon exclusive à la Messe, comme l'entendent encore de nos jours les chrétiens d'Orient.

Il est, en effet, formé de deux mots grecs, qui signifient *œuvre publique, action publique*.

Or l'action par excellence, la Messe, est essentiellement une œuvre publique, qu'accomplit la collectivité entière. Il faut y voir d'abord l'assemblée des croyants — *ecclesia* — en tous points comparable à celle des Israélites dans les synagogues.

L'Eglise, remplaçant la Synagogue, en a conservé les pra-

tiques : elle convoque à son tour ses enfants pour la prière et pour l'instruction. Telle est la première partie de la Messe.

Elle renouvelle ensuite le sacrifice offert sur le Calvaire le vendredi saint et le sacrement institué la veille par Notre-Seigneur à la dernière Cène.

Telle est la seconde partie.

« De là naît tout l'ordre de la Messe qui se trouve ainsi fort naturellement composé de deux parties, l'une dérivée de l'usage des synagogues, l'autre instituée au cénacle. Ces deux parties, séparables par leur nature, vont être intimement soudées l'une à l'autre par la force de la tradition » (1) si bien soudées même, pourrait-on ajouter, qu'il est fort malaisé aujourd'hui de dire exactement où est la séparation entre les deux.

Rien ne marque la fin de la première et le commencement de la seconde, bien que généralement le sermon soit considéré comme le dernier élément de la Messe des catéchumènes.

Lorsque l'Evêque célèbre lui-même, son attitude est totalement différente durant les deux parties de la Messe : avant l'Offertoire il demeure assis à son trône épiscopal, après l'Offertoire il se rend à l'autel, avec tous ses ministres, et y reste jusqu'à la fin. *Docteur*, il préside la première partie de la Messe; *Pontife*, il célèbre la deuxième partie. C'est dire que l'Avant-Messe peut se passer de l'autel, tandis que la Messe proprement dite ne peut avoir lieu qu'à l'autel.

(1) Timothée Desloge. *Etudes sur la signification des choses liturgiques*, 1906, p. 338.

PREMIÈRE PARTIE *ou* MESSE DES CATÉCHUMÈNES

Les païens eux-mêmes, parmi lesquels se recrutaient les candidats au baptême (qu'on appelait les catéchumènes) pouvaient assister à cette réunion. Ils n'étaient congédiés qu'à la fin.

L'usage des synagogues consistait à chanter des psaumes, à lire la loi et les prophètes et à donner une explication des textes lus. C'est exactement la texture de la Messe des catéchumènes.

Pourquoi l'Eglise n'aurait-elle pas emprunté librement au peuple juif, dont elle sortait, les usages qui pouvaient s'adapter à sa liturgie ? Elle demeurait juge de ce qu'il fallait y ajouter pour les compléter et les perfectionner.

L'ENTRÉE DE L'OFFICIAINT, accompagné de ses ministres, était soulignée d'un chant. Combien triste est l'effet d'un groupe de personnes marchant en ordre dans un silence complet !

Or ce chant ne pouvait être qu'un psaume, car le seul livre d'hymnes de la primitive Eglise était le psautier.

Il ne nous en reste, à vrai dire, qu'une infime partie, que nous appelons l'*Introït* (entrée, commencement, prélude). Le chœur le chante pendant que le célébrant et ses servants se préparent à monter à l'autel.

LES CHANTS PRÉLIMINAIRES sont alors exécutés : le *Kyrie eleison* en est le premier, vestige de la prière litanique, si populaire dans l'antiquité chrétienne.

Aux invocations diverses prononcées par un diacre, le

peuple entier répondait par ces deux mots grecs : *Kyrie eleison*, qui signifient : Seigneur, ayez pitié.

Les prières diaconales sont tombées, seule la réponse de l'assemblée a survécu. Depuis longtemps elle est répétée neuf fois; les trois premiers *Kyrie* s'adressent à Dieu le Père; les trois *Christe* à Dieu le Fils et les trois derniers *Kyrie* à Dieu le Saint-Esprit.

Le *Gloria in excelsis*, que le prêtre entonne ensuite et que la foule continue de chanter, est appelé hymne angélique, à cause des premiers mots empruntés au chant des anges, à la naissance du Sauveur.

« Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté. »

Tout le morceau n'est en somme que le développement de cette parole douce entre toutes; c'est à la fois une louange et une supplication.

LA COLLECTE est la prière du célébrant, elle lui est réservée, à la différence des lectures dont nous parlerons bientôt, qui sont dévolues à ses ministres.

L'apôtre saint Pierre, en établissant le ministère liturgique et charitable dans la personne des diacres, réserva en effet à ses collègues et à lui-même l'office de la prière et de la prédication. Le prêtre est considéré comme un médiateur entre Dieu et les hommes, et ce titre lui confère une puissance spéciale d'intercession.

Cette prière chantée est appelée COLLECTE (du latin *collecta*, réunie, collectionnée, rassemblée), parce qu'elle se

disait au moment où les fidèles achevaient de se réunir :
« oraison sur l'assemblée réunie ».

Il est également permis de lui donner le sens de *recueil*, *résumé*, *sommaire*, puisque la collecte est le résumé des vœux recueillis et formulés par celui qui préside au nom de tous.

LES LECTURES sont confiées aux ministres sacrés. Le diacre, qui occupe le rang le plus élevé de la hiérarchie après le prêtre, sert immédiatement le célébrant à l'autel. Le sous-diacre y accomplit un service moins important. Mais tous deux sont chargés de lire les textes sacrés choisis pour le jour ou la fête célébrés.

Au sous-diacre est réservé la leçon qui doit son nom d'ÉPI-
TRE à ce qu'elle est tirée le plus ordinairement des lettres
ou épîtres écrites par les apôtres.

Il n'appartient qu'au diacre de chanter l'ÉVANGILE. Entre
les deux est intercalée une psalmodie, qui repose très natu-
rellement de la première lecture.

Enfin l'HOMÉLIE est prononcée par le président de l'assem-
blée, afin d'exhorter les fidèles à suivre les glorieux exem-
ples qu'ils ont entendus — l'expression est de saint Justin
— et afin d'expliquer les textes vénérables dont la lecture
vient d'être faite à haute voix.

Aujourd'hui l'Avant-Messe se termine, au moins le di-
manche et à certaines fêtes, par le chant collectif du *Credo*
ou symbole de Nicée. C'est le résumé des principales véri-
tés à croire : il est convenable qu'à l'heure où les croyants
en masse s'unissent en corps, leurs âmes se relient plus étroite-
ment dans les mêmes croyances :

« Je crois en un seul Dieu, le Père tout-puissant, qui a fait le ciel et la terre, et toutes les choses visibles et invisibles... »

*
**

DEUXIÈME PARTIE *ou* MESSE DES FIDÈLES

Louange, prière, instruction, voilà tout ce que contenait la première réunion destinée à tous.

La seconde assemblée va commencer. Ceux qui n'ont pas reçu l'initiation chrétienne sont priés de se retirer. Plusieurs rites orientaux ont conservé cette invitation de la primitive Eglise, qui n'a plus de raison d'être aujourd'hui.

Bossuet expliquant l'origine du mot *Messe*, dit qu'il signifie *renvoi*, parce que le peuple donne les noms aux choses par le côté qui le frappe davantage, et que rien n'était plus frappant que les trois ou quatre *renvois* qui se faisaient avec solennité dans le cours du saint sacrifice (1).

Avant l'offrande, en effet, étaient encore congédiés les pénitents, qui avaient assisté aux prières adressées par le prêtre pour les divers besoins de l'Eglise et qui ont totalement disparu du rit romain.

Un troisième renvoi se pratiquait avant la communion : le départ des fidèles qui ne devaient pas y prendre part.

Le quatrième et dernier est celui qui nous est resté à la fin de la Messe, et par lequel le diacre annonce la conclusion du grand mystère qui vient de s'accomplir :

(1) *Explication de quelques difficultés sur les prières de la Messe à un nouveau catholique*, II.

« *Ite, missa est* » signifie : « Allez, c'est le renvoi. »

Puisque nous savons quelles catégories de personnes étaient admises à cette seconde partie du service divin, il nous reste à déterminer maintenant la structure de cette assemblée.

Il s'agit d'un *sacrifice*, d'un vrai sacrifice. *Une victime* est offerte à Dieu par un *prêtre*, dans le but de reconnaître la souveraine puissance du Créateur, de le remercier de ses bienfaits, d'implorer son pardon et de solliciter ses grâces.

LA VICTIME n'est pas, comme sous la Loi mosaïque, un animal ou quelque fruit terrestre, farine ou encens; c'est une personne, et une personne divine.

Le dogme catholique, qui affirme que Jésus, Fils de Dieu, s'est immolé sur la croix, fait aux croyants cette obligation de croire que ce sacrifice se renouvelle, ou plutôt se continue sur l'autel.

Certes, il n'est plus sanglant, la victime ne meurt pas de nouveau, elle est même vivante et glorifiée; mais l'offrande à Dieu le Père subsiste intégralement.

Cette victime très pure et dont les mérites sont infinis, est présentée à Dieu par un prêtre, membre choisi par l'Eglise, par la communauté chrétienne, pour parler et agir en son nom.

Mais cet homme, ce prêtre n'est qu'un instrument du seul Prêtre digne d'offrir à Dieu le sacrifice parfait.

Le Sauveur est donc à la fois le *prêtre* et la *victime* (ou *hostie*) du sacrifice nouveau.

Prendre une part de l'hostie, sacrifiée à la gloire de la divinité et s'en nourrir comme pour communier à la vie de Dieu, tel était déjà le double élément des augustes offrandes de la religion ancienne.

La loi nouvelle veut aussi que les assistants participent à la manducation des dons sacrés, et c'est pourquoi la victime prend, dans le cours de l'action, une forme particulière, propre à la nourriture.

Ce qui élève le sacrifice chrétien au-dessus des sacrifices de toutes les religions, c'est que l'hostie change invisiblement mais réellement, de nature, en sorte que le pain terrestre transporté des mains du peuple sur l'autel lui revient converti dans la substance du Corps de Jésus-Christ.

C'est ainsi qu'un troisième élément du sacrifice est introduit entre les deux extrêmes : *la consécration prend place entre l'offrande et la communion.*

*
**

L'OFFRANDE, comme nous venons de l'insinuer, est le geste du sacrificateur qui prend la matière, fournie par l'assistance — pain et vin — et supplie Dieu de l'agréer.

Les fidèles sans doute n'apportent plus, depuis longtemps, des pains et des fioles de vin à l'autel; mais ils assurent encore par leur générosité l'acquisition de ces matières.

Le prêtre, par les prières de l'*Offertoire*, offre le pain de farine pure, que le diacre lui présente sur une patène dorée :

« Recevez, Père saint, Dieu tout-puissant et éternel, cette hostie sans tache que je Vous offre, moi, qui suis Votre indigne serviteur; à Vous qui êtes mon Dieu vivant et véritable, pour

mes péchés, mes offenses et mes négligences qui sont sans nombre, pour tous les assistants, et pour tous les fidèles chrétiens vivants et morts... »

Puis il offre de même le calice, où du vin vient d'être versé, en disant :

« Nous Vous offrons, Seigneur, le calice du salut, et nous supplions Votre clémence de le faire monter comme un parfum d'une agréable odeur en présence de Votre divine majesté, pour notre salut et celui du monde entier. »

Ce parfum suave est symbolisé par le rite qui suit l'offrande. Le prêtre, qui, au début de la Messe des catéchumènes, dès son arrivée, avait encensé l'autel du sacrifice, va commencer cette fois par parfumer les « Oblats », c'est-à-dire le pain et le vin préparés devant lui.

Posée sur des charbons ardents, la résine orientale qui s'appelle *encens* se consume, répandant de légers nuages en volutes blanchâtres et exhalant une odeur agréable.

Ce rite a une double fin, le culte de Dieu et la sanctification de la créature. Le culte de Dieu, parce que sa combustion est elle-même un sacrifice secondaire en l'honneur de la divinité, à l'image des cires qui brûlent sur l'autel pendant le sacrifice principal, à l'image aussi des fleurs coupées, qui achèvent de mourir ici même, en présence de l'Hostie.

Si Dieu veut recevoir l'hommage de ces odorantes fumigations, ce n'est pas, certes, qu'Il se délecte de la senteur d'un parfum; mais c'est que les hommes tiennent pour un

grand honneur que l'on présente à une personne vénérée de suaves vapeurs à respirer. Dieu se plaît à agir humainement avec les hommes.

N'est-ce pas ce que la Genèse nous dit, après avoir décrit le sacrifice que fit Noé, à la sortie de l'arche :

« Jahveh sentit une agréable odeur et il dit en son cœur : Je ne maudirai plus désormais la terre à cause de l'homme... »

L'encens qui se consume exprime aussi au vif la purification des personnes et des choses, car l'esprit impur ne peut souffrir son suave parfum : l'Eglise cherche à procurer par cette visible insistance une disparition entière de l'esprit mauvais. Les « Oblats » sont sanctifiés par l'encens béni, comme l'autel en toutes ses parties est disposé au grand mystère, comme la croix qui y préside est honorée par cette thurification.

LA CONSÉCRATION est le noyau très saint de la deuxième phase de la Messe des fidèles.

Le célébrant invite les assistants à l'attention et au recueillement par un court dialogue, que suit la *préface* (*prae-fatio*, avant-propos), introduction solennelle à la grande prière d'action de grâces : *eucharistie*.

« Il est vraiment digne et juste, équitable et salutaire, de Vous rendre grâces en tout temps et en tout lieu, Seigneur saint... »

Le *canon* ou *règle* de la consécration, formule invariable, commence. Le prêtre parle désormais à voix basse, il s'unit à l'Eglise militante et nomme son chef visible, le Souverain

Pontife; à l'Eglise triomphante dont il cite quelques élus, les saints apôtres, Pierre, Paul, André, Jacques, etc..., les martyrs des premiers temps; puis il prononce avec respect et sous forme de récit les paroles les plus sacrées :

« Jésus-Christ, à la veille de Sa passion, prit du pain dans Ses mains saintes et vénérables, et ayant levé les yeux au ciel, vers Vous Dieu tout-puissant, Vous rendant grâces, Il le bénit, le rompit, et le donna à Ses disciples en disant :
« Prenez et mangez-en tous, CECI EST MON CORPS. »

Puis, prenant en main le calice, il consacre le vin qui s'y trouve par une formule semblable :

« ...Prenez et buvez-en tous : CECI EST LE CALICE DE MON SANG,
LE SANG DE LA NOUVELLE ALLIANCE... »

Par cette double consécration la sainte Victime est descendue sur la table d'autel : il n'y a plus de pain, ni de vin, mais le Corps vivant du Sauveur, tel qu'il est dans la gloire depuis Son ascension triomphale.

Le sacrifice est agrégé, la victime nous est par le fait même retournée, sanctifiée, déifiée; elle est Dieu même sous des apparences modestes, à la portée de la faiblesse humaine.

LA COMMUNION, troisième et dernière phase, est annoncée par le chant grave et sublime du *Pater*, la prière du Seigneur, qui a pour auteur le Christ Lui-même; par la triple invocation de l'*Agnus Dei*, empruntée, au moins en partie à saint Jean-Baptiste qui montra à ses disciples le Sauveur passant, et dit :

« Voici l'Agneau de Dieu, voilà celui qui ôte le péché du monde. »

La communion est encore annoncée par le baiser fraternel que les officiants se donnent à ce moment et qu'autrefois toute l'assemblée se transmettait, les hommes d'une part, les femmes d'autre part.

« Si votre frère a quelque chose contre vous, avait déclaré le Maître, laissez-là votre don devant l'autel, et allez auparavant vous réconcilier avec votre frère. »

Le prêtre alors se communique, les assistants s'avancent vers le banc qui sépare le chœur de la nef pour communier à leur tour.

LA CONCLUSION de cette Messe des fidèles est très simple : une prière chantée, qui, à la manière de la collecte du début, recueille toutes les demandes des chrétiens en un faisceau d'actions de grâces; le congé : « *Ite, missa est* » donné à l'assemblée par le diacre; enfin la bénédiction finale du célébrant.

*
**

Sous le rapport de la solennité, le saint sacrifice de la Messe prend des formes diverses, qui se distinguent surtout par le nombre et la qualité des ministres appelés à concourir à l'auguste fonction.

Nous avons expliqué la *Messe solennelle*, chantée par un prêtre, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre.

C'est en effet le type par excellence de toute Messe.

Sans doute la *Messe pontificale*, célébrée par l'Evêque, est la forme primitive; mais certains rites lui furent ajoutés au cours des siècles et elle n'est pas fréquente.

Le Pontife, chef de la communauté, préside à sa cathèdre, comme nous avons déjà dit, entouré de son clergé. Deux diacres l'assistent, revêtus de la dalmatique; un prêtre en chape lui présente le livre; des clercs inférieurs portent ses insignes, sa crosse et sa mitre. A l'autel, un autre diacre et un sous-diacre le servent, comme ils servent un simple prêtre. Car, durant l'oblation, la consécration et la communion, l'Evêque ne se distingue en rien du célébrant ordinaire.

La discipline primitive de l'Eglise ne comporte qu'une Messe quotidienne célébrée solennellement dans chaque assemblée liturgique. C'est donc un service public auquel assiste la communauté chrétienne, paroisse urbaine ou rurale. C'est par exception que le saint sacrifice est offert, au temps des persécutions, dans la prison des martyrs. Mais l'ordre primitif va se modifier profondément par l'institution des *Messes privées*.

Les prêtres, de par leur dispersion nécessaire, cesseront de célébrer conjointement avec leur évêque, pour le faire chacun en particulier. L'autel unique verra des autels secondaires se dresser au fond de l'église; l'architecture elle-même sera modifiée pour permettre à ces multiples autels de se placer autour du principal; un rit dépourvu de solennité et de chant naîtra, comme une réduction de la grand'

Messe, et un prêtre célébrera seul, avec l'aide d'un simple clerc.

Telle est la *Messe lue* (par opposition à la *Messe chantée*) que nous appelons communément la *Messe basse* et où se retrouvent comme ramassés et condensés les éléments de la Messe solennelle.

II

LA LOUANGE DIVINE

« L'homme ne vaut que par ses actions, mais ses actions ne valent que par l'amour qui les anime. Quand l'amour, par son acte, a atteint son but, l'homme est heureux et l'homme heureux exhale son bonheur, parfois péniblement conquis, sous forme de chants.

Ainsi l'ACTION ET LA POÉSIE SONT SŒURS, elles partent toutes deux de l'amour; la première rend l'homme heureux, la seconde traduit son bonheur. » (1).

L'homme par excellence, le plus grand des hommes, Jésus, avait un cœur puissant d'où a jailli le plus grand des Actes, le salut de l'humanité, qui se poursuit dans les siècles par le saint Sacrifice de la Messe, et la plus haute des poésies, la LOUANGE DIVINE.

Gestes et chants du Christ ne nous ont pas été transmis

(1) Chanoine Geslin. *L'Évangile du Cœur de Jésus*. Les grands psaumes. Préface p. 3-6.

dans le même livre, ni en même temps. Les premiers nous ont été rapportés historiquement dans les Evangiles, après leur accomplissement; tandis que les seconds nous ont été donnés, prophétiquement, longtemps avant qu'ils fussent proférés, dans les livres de l'Ancien Testament.

Ainsi, autour de la Messe, autour de l'autel, table du sacrifice, éternisation de l'Evangile, gravite le chant éternel du Christ, la prière officielle de l'Eglise, LE SAINT OFFICE.

L'Eglise a toujours uni la PRIÈRE PAR EXCELLENCE à l'ACTION PAR EXCELLENCE, et entouré du cœur de ses chœurs la table du sacrifice. Cette union de l'ACTION et de la PRIÈRE constitue la divine liturgie.

Mais, le premier devoir de l'homme est la louange, il doit s'en acquitter tous les jours, d'une façon continue. Et voilà pourquoi les prêtres, les religieux et les moniales sont tenus de chanter ou de réciter les textes sublimes que l'Esprit de Dieu a lui-même donnés à l'humanité.

Cette obligation grave et continue de l'OFFICE DIVIN est bien la caractéristique de la louange qui ne doit jamais s'interrompre, parce que tous nos instants sont à Dieu et que nous ne pourrions subsister sans un acte continu de sa puissance créatrice.

*
**

En quoi consiste cette LOUANGE DIVINE et comment l'Office divin la réalise-t-il ?

Telle est la double question que nous nous posons en premier lieu.

Avant toute création, de toute éternité, Dieu jouit d'une

gloire infinie, toujours la même et inaliénable, d'une gloire que rien ne peut diminuer, ni augmenter, d'une gloire indéfectible et qui n'aura pas de fin.

Mais, outre cette gloire, qui ne peut changer, il en est une autre à laquelle Dieu a droit : c'est l'hommage, l'adoration qui doivent lui être rendus par ses créatures.

C'est pour cela qu'Il les a tirées du néant.

Or parmi ses créatures, les unes le glorifient *nécessairement*, révélant ses perfections divines, attestant sa grandeur sa puissance, sa sagesse, sa bonté, tous ses attributs divins :

« Les cieux racontent la gloire de Dieu ». (Psaume 18).

C'est ce que font les astres qui roulent sur nos têtes, aussi bien que tous les autres êtres sans raison sortis de ses mains créatrices.

Mais c'est d'une manière tout à fait inconsciente que ces êtres privés d'intelligence procurent cette gloire; on peut même ajouter, d'une manière tout à fait insuffisante. Ils ne sont que les caractères d'un beau livre, parfaitement écrit et capable de faire honneur à son auteur, mais à la condition qu'il se trouvera quelqu'un qui saura lire ces caractères, les comprendra et par eux admirera celui qui les a écrits.

Ce lecteur intelligent, c'est l'être doué de raison, c'est l'ange, c'est l'homme.

Celui-ci en particulier, fait à l'image et à la ressemblance de Dieu, est le résumé et comme la magnifique synthèse de toutes les autres créatures.

Doué de parole, ne doit-il pas être le *porte-parole* de tout ce qui existe et de tout ce qui l'environne ? Doué de liberté,

n'est-il pas le seul qui puisse rendre au Très-Haut *un hommage libre et personnel* ?

De plus, élevé à l'ordre surnaturel, l'homme connaît de Dieu, par la révélation, ce que les créatures sont incapables de lui manifester. Ne peut-il pas, en conséquence, procurer sa gloire d'une manière plus parfaite encore, en lui soumettant les belles facultés qu'il a reçues de Lui : *son esprit, son cœur, sa volonté.*

L'homme est donc en quelque sorte le DÉLÉGUÉ de toutes les créatures inanimées, le héraut de l'univers.

« Louez Dieu du haut des cieux,
Louez Dieu dans les hauteurs,
Louez-le, vous toutes, étoiles brillantes,
Louez-le, soleil et lune,
Eaux qui surplombez l'atmosphère. » (Psaume 148).

Après les habitants des cieux, tous les habitants de la terre sont conviés à adorer le Créateur :

« Louez Dieu d'ici-bas,
Montagnes et toutes collines,
Vents impétueux, exécuteurs de Sa parole,
Feu et grêle, neige et brouillards,
Poissons, et vous tous, océans,
Arbres fruitiers et tous les cèdres,
Reptiles et oiseaux,
Animaux sauvages et troupeaux de toutes sortes.
Louez le Nom de Dieu,
Car c'est Lui qui commande, par Lui tout fut créé,
Il maintient tout debout et pour jamais,

Il a lancé l'ordre qu'on ne transgressera pas.
 Son Nom seul est grand,
 Sa gloire dépasse le ciel et la terre. (Même psaume).

« Ainsi s'élève de cet abîme, qui est presque un abîme de néant, cette noble chose que l'on appelle la LOUANGE, que nul ne comprendra jamais tant qu'il la confondra avec le culte de la nature ou l'optimisme panthéiste, écrit Chesterton dans sa Vie de saint François d'Assise. » (1).

Quand nous disons qu'un poète loue la création entière, ajoute-t-il, nous entendons simplement d'ordinaire qu'il loue l'univers entier. Mais cette sorte de poète (le chrétien, personnifié en saint François) loue réellement la création, dans le sens de l'ACTE CRÉATEUR.

« Il loue le passage, ou la transition, du non-être à l'être », non point l'ensemble des créatures, mais l'œuvre sublime de la création et son Auteur.

*
**

Le croyant est en outre le représentant qualifié de l'humanité.

Comme individu il ne compte pas, il ne prie jamais en son nom, ni pour lui seul, mais au pluriel :

« Notre Père, qui êtes aux cieux... »

« Donnez-nous notre pain... Pardonnez-nous nos offenses... »

Intelligence incarnée, le chrétien est homme liturgique,

1) G.-K. Chesterton, *Saint François d'Assise*, 1925, pp. 110 et 111.

qui ouvre les yeux sur un monde créé pour lui et dont il est prêtre et médiateur.

Etre social, il est à la fois souverain de l'univers et membre de l'humanité, hiérarchiquement encadré.

Quand il adresse à Dieu ses adorations et ses louanges, il est, au vrai sens du mot, *une personne liturgique*, c'est-à-dire qu'il réalise en lui-même l'union de la communauté. Sa prière dépasse et déborde la simple addition numérique des individus, dont il est le frère, c'est l'Eglise qui emprunte ses lèvres et son cœur pour glorifier l'Eternel.

« Louez Dieu, rois de la terre et tous les peuples,
Princes et tous les chefs de la terre,
Jeunes hommes et jeunes filles,
Vieillards et enfants,
Louez le Nom du Seigneur !

Il a relevé la puissance de Son peuple,
Sujet de louange pour tous ses fidèles,
Pour les enfants d'Israël,
Le peuple qui approche de Lui ! » (Psaume 148).

L'invitation à la louange ne se borne donc pas aux créatures du ciel et de la terre, mais à tous les hommes, et surtout à Son peuple choisi, à Son peuple croyant.

La Synagogue était autrefois la personne liturgique, qui était chargée de louer la Majesté divine; c'est aujourd'hui l'Eglise qui rassemble le peuple de Dieu et qui a hérité de cette fonction sublime.

C'est elle « le peuple qui approche de Lui ! »

Ainsi, depuis près de deux mille ans, l'Eglise chante les louanges de son Dieu, dominant les tumultes du monde, défiant l'orage des guerres, des persécutions, des catastrophes, des tyrannies et des révolutions.

Elle chante, et pour chanter, elle emprunte les poèmes de l'âme juive.

« Peuple éminemment mystique, encore que très positif et sensuel, les Juifs glorifièrent Dieu en des termes si puissants, si brûlants et si sublimes qu'ils embrasèrent de leurs supplications et de leurs adorations l'âme humaine pour les siècles des siècles.

Et comme, nulle part, cette âme humaine n'est plus elle-même qu'en l'Eglise de l'Homme-Dieu, il n'est pas étonnant qu'en cette Eglise aussi la prière hébraïque ne cesse ni le jour ni la nuit.. » (1).

Jamais peuple n'a prié comme le peuple de Dieu; la louange chrétienne se pose dans le monde comme une tradition, la tradition d'Israël, catholicisée, universalisée.

C'est l'âme juive qui revit et frémit et s'exalte sous les voûtes de l'universelle Eglise.

Protestants, orthodoxes, schismatiques de tout genre, aucune communauté chrétienne n'a délaissé la poésie du Vieux Testament. Tous ceux qui s'honorent du titre de chrétien chantent la louange du Créateur dans le langage des Patriarches, des Prophètes et des Rois, dans le langage inspiré, infailible et divin que l'Esprit leur a confié. Ils accomplissent à la lettre le message du Psalmiste :

(1) Paul Loewengard. *Les magnificences de l'Eglise*, 1913. pp. 214-215.

« Nations de l'univers, louez toutes le Seigneur,
Peuples de la terre, poussez vers Dieu des cris d'allégresse;
Chantez des hymnes à la gloire de Son Nom.
La terre entière Vous adorera;
Elle célébrera par ses cantiques la sainteté de Votre Nom. »

LA CONFIANCE EN DIEU se rattache étroitement à l'adoration comme la conclusion morale de la contemplation de toutes les perfections divines.

La grande bonté suffit à nous donner confiance, Sa Providence nous assure Son secours bienveillant, puisqu'elle s'occupe des moindres créatures.

Aussi le psalmiste ne craint pas d'employer à l'égard du Tout-Puissant toutes sortes de comparaisons qui crient bien haut sa confiance absolue :

« O Dieu, toi qui es fidèle, tu es *mon refuge*, tu es *ma forteresse*, tu es *mon rocher*, tu es *un bouclier* autour de moi, tu relèves ma tête, tu es *mon salut*, tu es *ma gloire*. Tu es *mon berger*, je ne manquerai de rien. Tu es avec moi, avec ton bâton et ta houlette, voilà ce qui me rassure.

En paix aussitôt que couché, je m'endors, car c'est toi seul, ô Jahveh, qui me fais reposer en confiance.

Ma chair elle-même repose en sécurité, mon cœur se réjouit, ma langue tressaille.

Jahveh est *mon gardien*. Il ne sommeille pas, il ne dort pas celui qui garde Israël. Il ne laissera pas ton pied chanceler, il te gardera de tout mal, il gardera ta vie, il protégera tes sorties et tes entrées, maintenant et toujours, c'est-à-dire toutes tes démarches jusqu'au dernier jour.

En un mot j'ai toute confiance en Dieu, parce que son assistance est de tous les instants et qu'Il m'aime. »

L'ACTION DE GRACES, qui est le sentiment de gratitude exprimé par une âme noble, découle de la confiance qui a été comblée. Comment ne pas remercier celui qui vous protège en toutes circonstances, celui qui s'occupe de vos intérêts avec bonté, celui qui vous préserve des dangers ou vous délivre des épreuves ?

En cinq allégories le psaume 106 expose cinq épreuves, qui sont de tous les temps, et remercie le Seigneur d'en être délivré : la caravane égarée au désert, la prison, la maladie, la tempête sur mer, la sécheresse du sol.

« Dévorés de faim et de soif, les voyageurs errent dans le désert, et sentent leur âme défaillir. Dans leur détresse, ils crient à Jahveh et Jahveh les conduit en une ville habitable. »

REFRAIN : « Qu'ils chantent Jahveh pour sa bonté, pour ses merveilles aux enfants des hommes ! »

Allégorie de la prison : « Enchaînés au malheur et aux fers, les pauvres prisonniers habitent les ténèbres et l'ombre de la mort. Ils crient à Jahveh dans leur détresse, et Jahveh rompt leurs liens et les délivre de leurs angoisses. »

REFRAIN : « Qu'ils chantent Jahveh pour sa bonté, pour ses merveilles aux enfants des hommes; car Il a brisé les portes d'airain et mis en pièces les verrous de fer ! »

Allégorie de la maladie mortelle : « Ils touchaient aux portes de la mort, tout aliment leur était un dégoût. Ils crièrent vers le Seigneur dans leur détresse, Dieu les guérit et les fit échapper au tombeau. »

Allégorie de la tempête sur la mer : « Un vent de tempête gonfla les flots, les passagers saisis de vertige montaient au ciel, descendaient aux abîmes, tournoyaient, chancelaient comme un homme ivre, leur âme se fondait de peur, toute

leur science était à bout. Ils ont crié à Jahveh dans leur détresse, et l'ouragan devint brise légère, le tumulte des flots s'est apaisé, les matelots se sont réjouis après leurs angoisses et Dieu les fit aborder au port désiré. »

L'allégorie du sol aride enfin : « Les cours d'eau sont desséchés, les rivières ne sont plus qu'un désert, la terre cultivable une plaine salée. Mais Dieu a rendu la fertilité, l'eau abonde partout, les champs sont ensemencés, les vignes plantées, les fruits recueillis, le bétail prospère, les familles se multiplient à l'égal des troupeaux. »

Et le REFRAIN est modifié pour cette dernière strophe :

« Qui sera assez sage, s'écrie le poète, pour considérer tout cela et pour comprendre les bontés de Jahveh ! »

Enfin LA PRIÈRE DE DEMANDE occupe environ un tiers des psaumes. C'est une sollicitation pressante de grâces, mais aussi un aveu de misère morale et une demande de pardon :

Ps. 78 : « Ne te souviens plus contre nous de nos iniquités d'autrefois. Viens ! que nous rencontrions ta miséricorde, car nous n'en pouvons plus ! Viens à notre secours, ô notre Dieu Sauveur, pour la gloire de Ton Nom; délivre-nous, couvre nos péchés ! »

Ps. 73 : « Souviens-toi de ton peuple, que tu t'es acquis jadis, de la tribu, ton héritage, que tu as rachetée.

Lève-toi, Jahveh, prends ta cause en main. »

Ps. 42 : « Envoie ta lumière, réalise tes promesses, qu'elles me guident et me conduisent à ta montagne sainte. »

Le refrain du psaume 43 : « Debout, viens à notre secours. sauve-nous à cause de ta bonté. »

Et celui du psaume 59 : « Sauve-nous par ta droite et exauce-nous ! »

LE PSAUTIER

La majeure partie des chants qui composent l'Office divin sont empruntés au Psautier, que nous venons de citer largement.

Le Psautier est un recueil lyrique de cent cinquante cantiques, dont l'auteur principal est le roi David, qui en composa environ la moitié, et les autres auteurs le roi Salomon et les Maîtres de chant — nous dirions aujourd'hui les Maîtres de chapelle — du Temple de Jérusalem.

Aucune littérature au monde ne possède une collection de poèmes comparable au Psautier.

On a pu dire que ces cantiques sont les plus beaux de l'humanité, l'œuvre la plus parfaite que la poésie lyrique ait jamais produite.

Ils forment en vérité « le cœur même de la Bible », dont ils résument toute l'essence.

Jésus et les apôtres les ont chantés, les premiers chrétiens n'ont pas cherché ailleurs l'expression de leur prière, ils les exécutaient déjà à la synagogue, ils ont continué dans les demeures particulières qui leur servirent de sanctuaires.

L'Office divin en a fait son fonds principal, son ossature; toutes ses parties se composent de psaumes, les unes de trois, les plus solennelles de quatre ou cinq.

Au total trente trois psaumes sont chantés chaque jour — c'est le cycle quotidien de la prière de l'Eglise — et le

recueil tout entier au cours de la semaine — c'est le cycle hebdomadaire.

Le privilège propre à David, le privilège glorieux qu'aucun autre écrivain sacré ne partage d'aucune façon avec lui, c'est de CHANGER EN PRIÈRE TOUT CE QU'IL TRAITE : histoire, nature, miracles, événements, mystères, tout devient prière dans sa bouche, sur sa lyre ou sous son pinceau.

A l'école de ce divin chantre, nous apprenons réellement à prier, c'est-à-dire à tourner en toutes circonstances nos regards vers le ciel, à épancher notre âme dans le cœur d'un Dieu bon et compatissant.

C'est Dieu même, qui est le thème unique, perpétuel de ces chants inspirés. Dès le premier verset Il est nommé dans 133 psaumes sur 150.

David y célèbre la grandeur de Dieu et toutes les perfections divines, la vérité et la sainteté de Sa Loi, la magnificence de Ses ouvrages, les bienfaits dont Il comble les hommes, les vertus des anciens justes, les grâces que le Seigneur accorde à ceux qui suivent leurs exemples, le bonheur éternel qu'Il leur prépare, les châtiments dont Il punit les méchants.

C'est encore Dieu qu'il exalte lorsqu'il annonce le Messie, lorsqu'il prédit et en quelque sorte raconte son incarnation, sa naissance, sa Passion, sa résurrection et même son ascension.

Il n'y a sans doute qu'une dizaine de psaumes messianiques, mais combien d'autres et combien de passages isolés ont été appliqués au Christ par l'Eglise !

Les écrivains sacrés appelaient eux-mêmes le psautier « le

livre des louanges » et la collection justifie bien ce terme par les fréquentes acclamations liturgiques qui s'y rencontrent : Hallal = louer; Hallelou Iah = louez Iah, louez Jahveh !

LA MUSIQUE

L'Office divin est une PRIÈRE CHANTÉE.

Les milliers de moines, de moniales, de chanoines qui s'en acquittent chaque jour le chantent. C'est par exception que les prêtres séculiers et les religieux chargés d'un ministère actif se contentent de le réciter.

C'est donc à dessein que nous avons employé le terme de « chanter » dès le début de ce chapitre.

De tous temps et partout l'idée de la musique fut en effet associée à celle du culte religieux.

Le chant a toujours tenu une grande place chez les peuples orientaux, et les Hébreux, qui étaient bons musiciens, n'ont pas manqué d'accompagner leur méditation de musique.

Après avoir placé le tabernacle à Jérusalem, le roi David forma un corps de chantres et de musiciens dont le nombre atteint quatre mille. Ces chœurs de lévites exécutaient les psaumes dans la liturgie du Temple.

Et dans « les maisons de prière », où la synagogue, c'est-à-dire l'assemblée des Israélites se groupait, le même procédé de mélodie pure était employé, à l'exclusion des instruments.

De nos jours encore, les synagogues restent fidèles à cette vieille et vénérable tradition. On y relève les thèmes et parfois les développements musicaux de nos plus vieux chants chrétiens, tels que le *Gloria in excelsis*, le *Te Deum*, l'*In manus tuas*, etc...

M. Gastoué, qui étudia particulièrement cette musique juive, ne craint pas d'affirmer que notre chant grégorien plonge ses racines dans ces antiques mélodies orientales.

On a relevé un semblable étonnement, dit-il, de la part d'un catholique se trouvant auditeur d'une cérémonie juive, et de celle d'un Israélite assistant pour la première fois à une grand'Messe, et reconnaissant de part et d'autre un motif auquel ils étaient accoutumés chacun dans sa propre liturgie (1).

Puisque de tels usages remontent à cet âge lointain, il est de toute évidence que Jésus lui-même les a suivis, ainsi que sa sainte Mère, et saint Joseph, et ses disciples, tous fidèles observateurs de la Loi et du culte.

Par deux fois au moins les Evangiles signalent des cas où le Sauveur a chanté.

Le premier, lorsqu'en un certain sabbat il fut désigné, à la synagogue de Nazareth, pour la lecture prophétique de ce jour-là. Il chanta — car les lectures étaient chantées comme en notre liturgie catholique — l'admirable passage messianique du prophète Isaïe, qu'Il expliqua ensuite :

« L'Esprit du Seigneur est sur moi :

C'est pourquoi Il m'a consacré

Et envoyé porter la bonne nouvelle aux pauvres. »

(1) Amédée Gastoué. *L'Eglise et la musique*. 1936.

Dans un autre épisode de la vie du Christ, le texte sacré de l'Évangile est formel, et dans quelles circonstances !

C'était après le repas pascal du jeudi saint : le Maître et Ses apôtres se levèrent de table pour aller à Gethsémani, « chantant les hymnes ».

Quelles étaient ces hymnes ?

Les prescriptions juives l'indiquent clairement : ce sont trois psaumes choisis pour la circonstance (*Laudate pueri, Laudate Dominum omnes gentes, Confitemini*), que les Israélites modernes conservent toujours pour la prière d'action de grâces après le repas pascal.

Il appartenait au chef de la table familiale ou maître de la maison, qui avait déjà béni le pain azyme et la coupe de vin, d'entonner ces psaumes. Les assistants répondaient au moins l'Alleluia ou répétaient après lui quelques versets.

Les refrains étaient nombreux ; nous en avons cité. On a même, en ces derniers temps, retrouvé un refrain à des psaumes qui, à première vue, ne paraissent pas en avoir.

Suivant une antique tradition, Jésus aurait même improvisé à ce moment solennel un cantique.

Le premier modèle du chant liturgique chrétien, de la psalmodie ecclésiastique a donc été donné par le Christ Lui-même, chantant les récitatifs des Livres prophétiques ou les psaumes d'action de grâces, conformément à la coutume de sa race selon la chair et aux habitudes de son temps.

Il nous faut bien conclure au respect que méritent les formules mélodiques de l'Église romaine, puisqu'elles tirent leur origine du peuple choisi par Dieu et qu'il en est, plus

peut-être qu'on ne le pense, que Jésus a entendues, a goûtées, a chantées.

Seul, le Temple unique, à Jérusalem, employait les instruments de musique, comme accompagnement des psaumes.

Le plus fameux était une espèce de cithare en bois de cyprès ou de santal, le psaltérion-nébel, monté sur dix cordes, que jouait David, dansant devant l'Arche sainte. Cet instrument peut être rapproché du type de notre harpe, mais dont le corps sonore serait à la partie supérieure et qui était d'un transport plus aisé, puisqu'on le touchait en marchant.

L'orchestre rassemblait toutes les tonalités connues en Orient, depuis la sonnerie de la trompette éclatante et la percussion stridente des cymbales jusqu'au doux murmure des instruments à cordes et la voix mugissante des grandes orgues.

Le psaume 150, composé le dernier de tous — vraisemblablement deux ou trois siècles seulement avant notre ère — exprime parfaitement ce rôle instrumental dans la prière du Temple. Son luxe orchestral devait lui être tout particulier, parce qu'il célébrait avec transport la joie de Rosch haschanah, la solennité qui marquait le renouvellement de l'année.

« Hallelou-Iah !

Louez Dieu dans son sanctuaire !

Louez Dieu dans le séjour de sa puissance !

Louez Dieu dans ses grandes œuvres !

Louez Dieu selon l'immensité de sa grandeur !

Louez Dieu au signal de la trompe !
Louez-Le avec le psaltérion et la cithare
Louez-Le avec le tambourin et au son des fifres !
Louez-Le avec les instruments à corde et à vents !
Louez-Le avec les cymbales stridentes !
Louez-Le avec les cymbales qui font tressaillir !
Que tout souffle loue le Seigneur !
Hallelou-Iah ! »

Ce chant, qui est la conclusion du recueil tout entier, n'est qu'un Alleluia prolongé, résumant ce que le psautier a de plus grand, de plus noble, de plus magnifique : *la passion de la louange divine.*

« Si la Bible est comparable à une forêt, dit l'exégète Ed. König, on peut dire que les psaumes en sont les fleurs ». On peut même dire que les psaumes sont les fruits de la Bible, « la Bible en prière », ce qui explique pourquoi ce recueil de poèmes fut vraiment le livre de la piété juive, le livre de la Synagogue, comme il est devenu le manuel de la piété chrétienne, le livre de l'Eglise, le corps de l'Office divin.

III

CHAQUE JOUR : L'OFFICE DIVIN

« L'Office divin » est la prière de l'Eglise, répartie à des heures déterminées de la journée.

Puisque la louange divine doit être continuelle et que l'Eglise est chargée de ce service, de cet « Office », il était de son devoir de la répartir tout le long du jour et de la nuit.

C'est un *cycle réel*, puisqu'il est mesuré par la rotation de la terre sur elle-même ou, si l'on préfère, par la révolution apparente du soleil autour de la terre.

Parler de « cycle diurne » et de « cycle nocturne » n'a pas de sens propre, puisque le jour et la nuit se complètent pour former « la journée », qui, elle, se répète sans cesse, revenant toujours à son point de départ, comme les astres eux-mêmes.

Les premiers chrétiens utilisèrent la tradition juive et la pratique de la vie ordinaire.

En principe, le jour astronomique était partagé, comme maintenant, en vingt-quatre heures ; mais cette division savante n'était pas entrée dans l'usage courant.

Les anciens n'avaient pas les moyens dont nous disposons pour compter exactement les heures.

Les Hébreux, comme beaucoup d'autres peuples anciens et nombre de peuplades contemporaines, s'en tenaient pratiquement à la division *quadripartite* du jour comme de la nuit. (1).

Entre le matin et le soir, le vulgaire ne connaissait que la troisième, la sixième et la neuvième heure (9 heures du matin, midi et 3 heures du soir), les intervalles étant rapportés, au juger, à l'une ou l'autre de ces divisions.

La nuit était aussi divisée, chez les Romains et chez les Juifs, en *quatre veilles* de trois heures chacune.

la première commençait au coucher du soleil.

la deuxième vers neuf heures du soir, le moment du repos,

la troisième au milieu de la nuit,

la quatrième vers trois heures du matin.

Les « Actes des Apôtres » avaient déjà consigné les divisions du jour, puisque nous y lisons que les disciples sont réunis pour la prière de l'HEURE DE TIERCE (9 heures du matin) lorsque le Saint-Esprit descend sur eux, le jour de la Pentecôte; que saint Pierre, avant de prendre son

(1) Ferdinand Prat, S.J. *Jésus-Christ, sa vie sa doctrine, son œuvre*. 1933. Tome II, pp. 492-497.

repas, monte à l'étage supérieur de sa maison pour y prier, à l'HEURE DE SEXTÉ (midi) ; que les apôtres Pierre et Jean enfin entrent au Temple pour y faire la prière, à l'HEURE DE NONE (3 heures après midi).

Tel est l'usage qu'adopteront toutes les congrégations d'ascètes et les premiers monastères, en y joignant la prière du soir, qui se faisait toujours au coucher du soleil.

Ce sont nos *Vêpres*, dont le nom vient de la planète Vénus, que les anciens nommaient *vesper* et que le bon peuple appelle aujourd'hui l'étoile du berger, parce qu'elle commence à se montrer au coucher du soleil.

A cette heure, aux temps de la Loi mosaïque, on offrait l'encens dans le Temple de Jérusalem et on renouvelait l'huile des chandeliers à sept branches.

C'était le SACRIFICE DU SOIR.

Les premiers chrétiens se réunirent de la même façon, en fin de journée, pour l'agape et la Cène eucharistique. N'était-ce pas l'heure choisie par le Maître pour son ultime repas, l'heure où Joseph, le riche officier d'Armathie, sortit de sa demeure pour monter au calvaire et ensevelir le corps du Sauveur, l'heure même où le Christ ressuscité accepta l'invitation des deux disciples dans le village d'Emmaüs ?

Rassemblés donc dans la maison de quelque disciple, après le sacrifice du Temple, la lampe rituelle ayant été allumée, les apôtres prêchaient, priaient et célébraient avec les premiers croyants le sacrifice eucharistique.

Cette réunion primitive s'appela le LUCERNAIRE (*lux* signifie lumière), parce qu'elle s'accomplissait précisément à

la tombée du jour et qu'on la commençait par l'allumage des lampes.

C'est elle qui fut le point de départ de tout l'Office divin et de toute réunion chrétienne; c'est elle qui constituera la principale des « Heures » du Bréviaire.

La dénomination « Heures », donnée aux différentes parties de la prière quotidienne, est une expression consacrée par l'usage et qui correspond parfaitement à l'origine des assemblées chrétiennes.

Les Vêpres commençaient la journée, comme encore maintenant dans le *cursus* ecclésiastique. Nous appelons « Premières Vêpres » l'Office du soir consacré à la fête du lendemain. « Deuxièmes Vêpres » l'Office du soir terminant la fête célébrée.

Mais pourquoi les Israélites commençaient-ils leur journée au coucher du soleil ?

Il faut reconnaître que dans un cycle continu comme est la succession des jours et des nuits, le commencement est purement conventionnel. C'est pourquoi les peuples de l'antiquité eurent des usages très différents :

Le jour civil des Romains commençait, comme pour nous, à minuit ; au lever du soleil pour les Babyloniens, les Perses et les Syriens ; à midi pour les Ombriens.

La plupart des Grecs avaient adopté le coucher du soleil comme les Hébreux.

*
**

Aux quatre « Heures » de prière diurne s'ajoutèrent dans la suite trois autres Heures, que nous appelons : Laudes, Prime et Complies.

Laudes, ou prière de l'aurore, fut un dédoublement de l'Office nocturne. Elle devait avoir lieu normalement vers six heures du matin, si l'on tient compte de l'espacement des trois heures. Mais la longueur de ces intervalles variait évidemment avec la saison, et la pointe du jour se manifestait beaucoup plus tôt aux approches du solstice d'été.

Que faire entre cette réunion matutinale et celle de la troisième heure ?

Pour empêcher les moines de se recoucher et de dormir une partie de la matinée, le couvent de Bethléem, dit-on, le premier, ajouta une « Heure » supplémentaire : celle que saint Benoît appela PRIME (la première heure du jour) et dont sa Règle d'ailleurs nous fournit l'attestation la plus ancienne.

Enfin, beaucoup plus tard, les religieux ajoutèrent encore, et cette fois en fin de journée, une autre prière : les COMPLIES. Son nom indique bien qu'elle avait pour but de *compléter*, d'achever l'Office diurne, avant le repos de la nuit.

Nous avons donc, dans l'Office romain, deux Prières du matin et deux Prières du soir, l'une solennelle et l'autre en quelque sorte privée. Prime est un doublet de Laudes, comme Complies est un doublet de Vêpres.

**

LE CYCLE QUOTIDIEN s'inspire, cela va sans dire, de la croissance et de la décroissance de la lumière.

L'Eglise ne s'en tint pas à l'héritage que lui avait légué

la Synagogue. Si elle conserva avec soin les psaumes comme fond de tout son Office, elle ajouta d'autres éléments qu'elle composa elle-même.

Nous voulons parler surtout des hymnes, qui sont des poèmes religieux du genre lyrique, chantés avant ou après la psalmodie. Leurs auteurs sont nombreux : des papes, des rois, des cardinaux, des évêques, des hommes d'Etat, d'humbles moines et de simples écolâtres.

C'est surtout dans ces compositions littéraires que nous remarquons la poésie de la lumière.

Pendant la nuit, alors que l'obscurité étend ses voiles sur l'univers endormi, les moines chantent les *Matines*, qui se composent de trois nocturnes.

Les hymnes de ces « Heures » privilégiées pour la prière demandent donc l'expulsion des ténèbres et visent l'état du monde avant l'apparition du Christ illuminateur. (1).

La célèbre Règle de saint Benoît, charte de la vie monastique en Occident, ordonne que « le jour du Seigneur, on se lève plus tôt pour les veilles »... A quoi fait écho l'hymne des matines du dimanche :

Au premier jour où la Trinité bienheureuse
 Créa le monde,
 Où le Créateur ressuscite,
 Et, vainqueur de la mort, nous sauve :
 Repoussant au loin la torpeur
 Tous levons-nous plus tôt.

(1) R.P. Antoine de Sérent. *La spiritualité chrétienne d'après la liturgie*, 1932.

Les *Laudes matutinales* coïncident avec la naissance de l'aurore. L'hymne du samedi l'énonce clairement :

L'aurore se répand sur le monde,
Le jour s'annonce sur la terre,
La lumière commence à poindre.

Celle du mardi est empruntée au poème de Prudence :
Hymne pour le chant du coq.

L'oiseau annonciateur du jour
Célèbre l'approche de l'aube;
Excitateur de nos esprits
Le Christ nous appelle à la vie.

Prudence, mort en 405, est l'un des plus remarquables et féconds poètes de son temps. Son genre est tout différent de celui de saint Ambroise : on trouve en ses compositions une vigueur dramatique et une noblesse de diction qui peuvent rivaliser avec les poèmes des siècles suivants.

Cette aurore est la figure du Christ annoncé comme venant visiter son domaine, en brillant au sommet des cieux.

Splendeur de la gloire du Père,
lisons-nous le lundi de chaque semaine,
tirant la lumière de Celui qui est la lumière incarnée, lumière
de lumière et source de la lumière, Vous illuminez le jour.

PRIME. Il est six heures du matin, l'hymne chante :

« Jam lucis orto sidere... »
Déjà l'astre du jour est levé,
Prions Dieu avec instance,
Afin que dans nos actions de la journée
Il nous préserve de tout malheur.

TIERCE. A neuf heures du matin, le soleil fait déjà sentir ses rayons. Au premier abord il semblerait que l'idée de lumière soit absente de la troisième heure. Il n'en est rien.

C'est l'heure consacrée à l'Esprit saint, l'heure où le divin Paraclet descendit sur la Vierge, les apôtres et les disciples. L'hymne quotidienne lui demande de faire « flamber » le feu de son amour et de le répandre sur notre prochain.

SEXTE. Au milieu du jour, à la sixième heure, Jésus, fatigué par la chaleur de la route, demande à boire à la Samaritaine et lui révèle l'eau divine qui apaise toute soif et rejaillit jusque dans la vie éternelle.

Quand le soleil irradie le midi de l'embrasement de ses feux, nous supplions le Seigneur « d'éteindre les flammes de disputes » — n'est-ce pas à midi qu'ouvrent les tribunaux et que la chicane bat son plein ? — « d'éloigner la chaleur nuisible » — ceux qui ont habité l'Orient connaissent les maux qu'engendre la chaleur, et, certes, ceux des passions ne sont pas moins à craindre — et de nous « donner la santé du corps et la véritable paix des cœurs ».

NONE. A trois heures de l'après-midi, le soleil penche déjà sur son déclin et nous chantons :

Accordez-nous un soir lumineux,
Grâce auquel notre vie ne puisse jamais défaillir
Et qu'une gloire immortelle soit la récompense
D'une sainte mort.

VÊPRES. Les hymnes des Vêpres marquent aussi l'heure, celle du dimanche montre l'ombre qui gagne, l'ombre noire

qui se glisse. Elle implore surtout le pardon de nos fautes, car Vêpres est la PRIÈRE DU SOIR, l'Office de la fin du jour, où l'âme retourne sur elle-même et se regarde.

En voyant fuir la lumière qui va nous échapper, comment ne penserions-nous pas à celle qui demeure, à ce foyer inextinguible qui projette sur les âmes les immortelles clartés de la gloire ?

L'hymne du samedi, que l'on attribue sans fondement à l'évêque de Milan, à Alouin ou à saint Grégoire, est, dans sa brièveté, un véritable cri d'amour à la Trinité sainte :

Le soleil aux rayons de feu disparaît à l'horizon.
 Unité divine, lumière éternelle, bienheureuse Trinité,
 Répandez Votre amour dans nos cœurs.
 Dès le matin Vous êtes l'objet de nos chants,
 Le soir nous Vous prions encore,
 Daignez nous permettre de Vous louer parmi les Elus.

Et la même pensée survit dans les poèmes les plus modernes, comme en cette hymne de la fête de la sainte Famille, composée par Léon XIII :

O lumière bienheureuse des Elus du ciel,
 Et souveraine espérance des mortels,
 O Jésus à qui, à peine né, l'amour filial a souri.

 Alors que le soleil revenant à l'horizon vespéral
 Enlève sa splendeur à la création,
 Nous qui demeurons ici
 Nous Vous offrons nos vœux du plus intime de nos cœurs.

COMPLIES. L'Eglise chante au crépuscule :

Avant la disparition de la lumière,
 O Créateur du monde,
 Nous Vous demandons, dans Votre clémence,
 D'être notre protecteur et notre guide.
 Que les songes et les fantômes de la nuit s'éloignent;
 Terrassez notre infernal ennemi,
 Pour que nos corps ne soient pas souillés par ses illusions
 nocturnes.

Et l'antienne du *Nunc dimittis*, le cantique invariable de Complies, le chant final du vieillard Siméon, demande à Dieu le Père de veiller avec Son Christ et de reposer en paix.

Signification profonde de la vie humaine, « qui n'est que d'un jour, disait le roi Ezéchias, qui s'écoule entre un matin et un soir », qui a son aurore, sa première enfance, son adolescence, sa jeunesse, sa maturité, sa vieillesse et son déclin.

Toutes les heures du jour sont les heures de la vie, l'existence terrestre s'achemine bien vite vers son crépuscule, mais, confiante en son Dieu, l'âme sait qu'après l'obscurité de la mort, elle s'abîmera dans la lumière sans limite et sans fin !

Quelle puissance ne doivent pas avoir sur le cœur de Dieu les voix de trois ou quatre cent mille prêtres, qui, chaque jour, font monter vers le trône de l'Eternel, la

grande prière publique et officielle ! Quel concert magnifique !

Et quand on pense qu'à *chaque heure du jour et de la nuit*, des milliers de moines, de moniales et de prêtres, diacres et sous-diacres sont occupés à cette sublime fonction, que l'Orient prie quand l'Occident se repose — ou plutôt que l'Orient commence l'Office diurne lorsque l'Occident l'achève ! — en sorte que la louange divine n'est jamais interrompue sur terre.

C'est bien la « *laus perennis* » — la louange perpétuelle — comme on disait autrefois. Quel fleuve de bénédictions ne doit pas faire couler sur le monde cette puissante supplication.

Et ce corps d'élite qu'est le Chapitre de nos cathédrales : il chante les « Heures canoniales » au nom du clergé séculier et de tout le peuple chrétien du diocèse, depuis des siècles, sous les voûtes vénérables de l'église-première.

Ces prières liturgiques, qui montent tous les jours vers le ciel, par le ministère des chanoines, « vieillards comblés de mérites, qui ont atteint les dernières limites de l'âge et qui sont si près de retourner vers Dieu, ont une grande force, une grande puissance. Elles apaisent la colère divine; arrêtent la punition et obtiennent le repentir et le pardon ». (1).

N'est-ce pas l'Office divin, avec le saint Sacrifice de la Messe, qui empêche le genre humain, coupable et ivre de

(1) Pauline de Grandpré. *Les légendes de Notre-Dame de Paris*, 1892, p. 47.

sang, de s'abîmer dans les ruines ? Cette prière continue, recommandée par le Sauveur :

« Il faut toujours prier et ne jamais cesser de le faire »
est un écho fidèle des concerts célestes.

Le monde tout entier forme ainsi un grand chœur où la louange divine retentit sans interruption dans une psalmodie alternée entre le ciel et la terre.

IV

CHAQUE ANNEE : LES FETES CHRETIENNES

Le mot « année » (anneau) à lui seul indique un cercle, un cycle, dont toutes les parties en tournant reviennent nécessairement à leur point de départ.

Le cycle annuel comprend d'une part la succession des cinquante-deux semaines, et d'autre part la célébration des fêtes chrétiennes.

La division du temps par périodes de sept jours ou par *semaine* existe depuis la plus haute antiquité, si elle ne remonte pas jusqu'à l'origine du genre humain.

Toutefois l'Eglise n'a pas adopté les antiques nominations reçues du paganisme, et qui donnaient à chaque jour le nom soit du soleil, soit celui des six planètes connues : la lune (lundi), mars (mardi), mercure, jupiter, vénus et saturne.

En allemand (*sonntag*) et en anglais (*sunday*) le premier

jour de la semaine porte encore le nom du soleil. Les chrétiens l'ont depuis longtemps appelé DIMANCHE (*dies dominica* le jour du Seigneur), parce qu'ils ont consacré à Dieu ce jour entre tous glorieux où le Christ est ressuscité.

Tous les dimanches de l'année sont, en principe, consacrés à la fois à la sainte Trinité et au triomphe du Sauveur. Ne lisait-on pas dans la primitive Eglise, tous les dimanches, le passage de l'Evangile qui relate le fait de la résurrection au matin de Pâques ?

Le samedi, ou dernier jour de la semaine, a gardé dans le calendrier liturgique le nom juif de *Sabbat* (*Sabbatum*).

Il est certain que Moïse, le grand législateur d'Israël, avait renouvelé solennellement dans le désert la loi de sanctifier le sabbat, en mémoire de la création.

Et le peuple choisi comptait les jours de la semaine selon leur rang par rapport au sabbat. Le lendemain du sabbat s'appelait *le premier sabbat*, le lundi *le deuxième sabbat*, et ainsi de suite, à l'exception du vendredi, qu'il nommait *Parascève*, ou préparation au sabbat.

Nous avons réservé ce nom de *Parascève* au vendredi saint, et, à l'exception du samedi et du dimanche, nous n'avons pas donné de nom aux jours dans l'Eglise latine.

Ils portent tous le nom de FERIE et sont désignés du lundi au vendredi par un numéro d'ordre, comparable à la dénomination juive : le lundi est *la deuxième férie*, le mardi *la troisième férie*, etc...

Dans la langue classique le mot *ferie* signifiait jour de repos, jour de fête, au sens où nous employons aujourd'hui l'adjectif *férié*. Dans la langue liturgique actuelle *la férie*

s'oppose au dimanche, et l'on n'a pas jusqu'ici donné une explication satisfaisante de ce changement (1).

Deux éléments se retrouveront chaque semaine dans l'Office liturgique :

d'abord le *mémorial de l'œuvre créatrice* dans les hymnes qui se chantent aux Vêpres de l'Office ferial, c'est-à-dire lorsqu'aucune fête n'est célébrée;

puis la *distribution du psautier* entre les sept jours de la semaine, de façon à ce que le recueil des 150 psaumes soit entièrement chanté durant ce laps de temps.

*
**

Au cours de l'année l'Eglise célèbre tour à tour les anniversaires de Notre-Seigneur, de sa sainte Mère et des saints.

Les principaux événements de la vie d'un personnage illustre et aimé constituent autant d'anniversaires que l'on célèbre avec des sentiments divers : joie ou tristesse, fierté ou mélancolie.

Pour le Christ et pour Marie, sa mère, les chrétiens répartirent les faits les plus importants de leur vie, en s'inspirant de la tradition.

Pour les saints et les saintes, ce ne fut que le jour de leur mort qui fut commémoré, comme jour de triomphe et d'entrée dans la béatitude céleste. On l'appela le *dies natalis*, le jour de leur naissance au ciel.

(1) Henry Rabotin, *La vie et les arts liturgiques*, janvier 1920.

LES ANNIVERSAIRES DU SAUVEUR

Tous les samedis soir, le sabbat étant achevé, les apôtres et les premiers disciples se réunissaient pour prier et veiller ensemble.

C'était, à la manière juive de compter la journée, le commencement du jour suivant, c'est-à-dire en l'occurrence le jour commémoratif de la résurrection.

Telle est l'origine de la veille ou *vigile dominicale*, aussi ancienne que l'institution du dimanche lui-même.

On a dit très justement qu'elle apparaissait déjà dans la lettre que Pline le jeune écrivit à l'empereur pour connaître la conduite à tenir à l'égard de ces nouveaux sectateurs.

Si tous les dimanches renouvelaient le souvenir pascal, comment l'anniversaire du triomphe n'aurait-il pas été lui-même célébré avec allégresse ?

Dès le début en effet nous constatons que le jour de Pâques est, pour les chrétiens, la grande fête, la solennité des solennités. Elle aussi sera précédée d'une veille collective, la *vigile pascale*, et c'est en cette nuit mémorable entre toutes que les candidats au baptême s'assembleront pour recevoir l'initiation chrétienne et entrer dans la communauté spirituelle.

La grande fête des Hébreux était devenue tout à coup la grande fête de la secte nouvelle, qui se réclamait de Jésus de Nazareth, crucifié la veille de la solennité pascale et ressuscité le lendemain.

La *Pentecôte* ou « solennité des semaines » était déjà

célébrée par les Israélites cinquante jours ou sept semaines après la Pâque. C'était une fête d'action de grâces pour la récolte achevée, qui avait été jadis l'anniversaire de la manifestation divine sur le mont Sinaï.

L'Esprit-saint étant venu sur les apôtres et les disciples assemblés au cénacle, en ce jour de fête, il n'était pas possible que les nouveaux chrétiens, presque tous Juifs d'origine, oubliassent cet événement.

Ainsi les deux fêtes les plus importantes du judaïsme devinrent, transformées, christianisées, les deux premières solennités du christianisme. Elles constituent réellement les points de jonction qui relient l'année chrétienne à l'Ancien Testament, et, pour nous le point de départ certain de notre calendrier.

Entre les deux commémorations, juive et chrétienne, il y avait sans aucun doute un rapport réel.

L'agneau pascal, que depuis des siècles les Juifs mangeaient chaque année en souvenir de leur délivrance, ne figurait-il pas le divin Agneau, mort pour délivrer les siens de la servitude du péché ?

La manifestation du Sinaï, par laquelle Dieu prenait en main la direction de Son peuple, n'était-elle pas l'image anticipée de cette prise de possession du peuple chrétien par l'Esprit divin, qui devait le diriger et le fortifier jusqu'à la fin des temps ?

Les autres faits joyeux de la vie de leur Maître, les premiers chrétiens les unirent en une fête collective, dont le nom grec signifie précisément « Manifestation », *Epiphanie* ou *Théophanie*.

Sa naissance à Bethléem, la venue des Mages d'Orient, le baptême de Jésus par Jean, fils de Zacharie, le premier miracle en date, qui fut opéré à l'occasion des noces de Cana, la multiplication des pains, la résurrection de Lazare, et d'autres encore. En un mot les événements les plus saillants, les plus éclatants groupés en une seule solennité d'allégresse.

De cette fête pourtant, l'anniversaire de la naissance fut bientôt extraite afin d'être célébrée toute seule.

Les Occidentaux furent les premiers à pratiquer la Nativité de Jésus le 25 décembre. Saint Jean Chrysostome nous l'apprend dans une homélie sur cette fête en 386. Au quatrième siècle les Eglises d'Orient imitèrent celles d'Occident et un édit de l'empereur décréta la distinction des deux fêtes de Noël et de l'Epiphanie.

Si nous ajoutons à Pâques, à la Pentecôte, à Noël et à l'Epiphanie la fête de l'Ascension, appelée déjà « jour très solennel » par l'historien Eusèbe en 325, nous avons, dans l'ordre même de leur importance liturgique, les cinq grandes « fêtes du Seigneur ».

Tels sont les piliers majeurs de l'édifice que les siècles élevèrent peu à peu à la gloire du Christ.

La fête du « Corps du Christ » ou fête-Dieu, au xv^e siècle, celle du Sacré-Cœur au xix^e et celle du Christ-Roi, de nos jours, apportèrent à la dévotion chrétienne les différents motifs de son amour à l'égard de Celui qui est à la fois notre Nourriture spirituelle, l'Ami de nos âmes et le Souverain des peuples.

L'année liturgique gravite autour du Christ. Elle est cal-

quée sur sa vie terrestre et nous met devant les yeux toute son histoire, depuis les tendresses de la Nativité jusqu'aux douleurs de la Passion et aux triomphes de Sa Victoire sur la mort.

Ces fêtes anniversaires seront préparées par un temps de pénitence (l'*Avent* pour Noël, le *carême* pour Pâques), ou tout au moins par une journée, appelée *vigile*.

Elles seront suivies d'une semaine entièrement consacrée à l'événement commémoré, et que nous appelons l'*octave*. c'est-à-dire le laps de huit jours qui prolonge la solennité.

*
**

C'est encore la vie de Jésus qui servira à la distribution des lectures de l'Office divin.

Dans le courant du cycle annuel toute la Bible en effet devra être lue aux « Heures » de la nuit. Après le chant de l'hymne et après la psalmodie, un membre de la communauté se placera au milieu du chœur et fera la lecture du passage désigné pour ce jour. Deux autres lecteurs lui succéderont au pupitre pour continuer cette lecture.

Il est à remarquer que notre Bréviaire romain ne contient pas intégralement tous les écrits inspirés. Les péripécies choisies, comme celles des Evangiles qui se chantent à la Messe, n'en constituent qu'une partie. Mais il est obligatoire de commencer au moins la lecture de chaque livre biblique.

Il est à supposer que le reste sera lu au début des repas en communauté, et dans le recueillement de la cellule ou du cabinet de travail, dans l'ordre indiqué par la Liturgie.

Quel est donc cet ordre ?

Pendant l'Avent, on lit le prophète Isaïe, l'évangéliste anticipé du Verbe incarné. Dans les temps de Noël et de l'Épiphanie, les épîtres de saint Paul qui proclament si excellemment le mystère de l'Incarnation.

Aux livres de l'Ancien Testament en effet, l'Église a joint dès le début la lecture des Évangiles et des Lettres écrites par les apôtres. Ainsi lorsque nous parlons de la Bible, nous entendons comprendre tous les écrits acceptés par l'Église, y compris ceux du Nouveau Testament.

Généralement le premier nocturne nous donne les livres de l'Ancien Testament, le deuxième nocturne la biographie résumée du saint dont nous célébrons la fête, et le troisième nocturne un passage du saint Évangile accompagné d'un commentaire rédigé par un Père de l'Église.

Le cycle de Pâques, qui gouverne toute l'année chrétienne commande, pour la préparation de la grande solennité, la lecture de la Genèse, début des Livres saints.

N'est-ce pas en effet, dès le dimanche de la Septuagésime (période de soixante-dix jours qui se termine avec l'octave de Pâques) le moment de lire le récit de la faute de l'homme, cause de tant de malheurs, qui doit être expiée par la Passion et la mort du Fils de Dieu ?

Pendant cette douloureuse quinzaine qui annonce le drame du Calvaire, et qui s'appelle « le Temps de la Passion », le prophète Jérémie prend alors la parole. Il est le type du Christ souffrant et pleurant sur la désolation de Jérusalem et des âmes esclaves du péché.

Au temps pascal, ce sont les Actes des Apôtres décrivant

l'histoire de l'Eglise après la résurrection du Christ; l'Apocalypse, prophétisant les événements de l'Eglise à travers les siècles, et les Epîtres des apôtres qui rappellent aux chrétiens leurs obligations envers Jésus ressuscité.

Tous les autres livres de la Bible sont répartis sur les six mois qui suivent la solennité de la Pentecôte, et, il n'est pas défendu de voir en cette répartition une intention de l'Eglise : les livres historiques, nommés livres des Rois, que nous lisons d'abord, retracent évidemment, si l'on prend leur sens spirituel, la vie même de la société chrétienne, avec ses alternatives de triomphes et d'épreuves.

Les livres sapientiaux sont de véritables traités de vertus chrétiennes avant le Christ, une mine précieuse à exploiter, une introduction au Sermon évangélique sur la montagne. Le ton paternel qui y règne d'un bout à l'autre, indique bien que leurs auteurs ne sont pas des moralistes ordinaires, mais des instruments de l'Esprit divin, de force et de suavité.

Les enfants et les parents, les sujets et les rois, les inférieurs et les supérieurs sont chapitrés tour à tour.

En septembre ce sont les petits livres historiques, de simples et touchantes monographies, qui nous sont offerts : Job, Tobie, Judith et Esther, tous personnages modèles à imiter : modèles soit de patience, soit de pureté, de courage ou de dévouement.

Enfin les livres des Macchabées et les prophètes qui n'ont pas été lus durant l'année, sont placés en octobre et en novembre (R. P. Antoine de Sérent, *La spiritualité chrétienne d'après la Liturgie*, p. 108-114).

LES FETES DE LA SAINTE VIERGE

Le culte rendu par l'Eglise à la Mère de Dieu se manifesta plus tôt que ses fêtes. L'empereur Constantin aurait élevé au début du IV^e siècle trois églises en l'honneur de Marie dans la nouvelle capitale de l'empire.

A la même époque Ephèse possédait une vaste basilique dédiée à la sainte Vierge, dans laquelle fut tenu le troisième concile général.

A Rome, des fouilles récentes, pratiquées au Forum, ont mis à jour un sanctuaire, appelé *Santa Maria Antica*. Le pape saint Sylvestre en serait le constructeur et la dédicace de cet oratoire serait l'origine de notre fête du 1^{er} janvier. Avant d'être une fête de l'Enfant-Dieu, la *Circoncision*, jour octave de sa naissance, aurait donc été une solennité mariale, pour célébrer la victoire de la Vierge sur l'idolâtrie.

Ainsi faut-il mettre à part les plus anciennes fêtes de Marie, qu'elle paraît avoir partagées avec son divin Fils : Noël-*Epiphanie*, l'*Annonciation du Seigneur* (25 mars) et la *Purification* (2 février), qui est encore de nos jours une fête double, célébrant avec le geste rituel de l'heureuse Mère, la *Présentation de Jésus au Temple*.

Les fêtes personnelles de la sainte Vierge, sa *Nativité* (8 septembre) et son *Assomption* (15 août), appelée autrefois la *Dormition* de Marie, son également très anciennes.

Il est très difficile d'établir un ordre chronologique entre ces solennités, parce qu'elles n'étaient pas célébrées partout. Elles ne se généralisèrent que tardivement.

L'Immaculée-Conception (8 décembre) a, elle aussi, des racines très profondes dans l'histoire, bien qu'elle n'ait été rendue obligatoire pour toute l'Eglise qu'au siècle dernier.

Le moyen âge avait vu s'établir des fêtes secondaires qu'il nous plaît de mentionner : la *Présentation au Temple*, la *Visitation*, les *Sept Douleurs*, le *saint Nom de Marie*, etc... Le *saint Rosaire* est une fête vénérable par son *ancienneté*. Enfin, en 1932, S. S. Pie XI étendit à l'Eglise universelle la fête de la *Maternité de Marie* (11 octobre), à l'occasion du 15^e centenaire du Concile d'Ephèse, qui l'avait proclamée solennellement Mère de Dieu ; en 1944, S. S. Pie XII ajouta la fête du *Cœur immaculé de Marie* (22 août).

LES MARTYRS

« Louée soit à jamais cette grande Mère majestueuse, aux genoux de qui j'ai tout appris », chante Claudel, en exaltant l'Eglise catholique.

« C'est elle qui, le long des siècles, sur une route baignée de ses sueurs et de son sang, m'a transmis la foi, ajoute un pieux bénédictin (1). Dire que les martyrs sont morts pour moi !... Voilà un trait du visage de notre Mère qu'il

(1) Dom Thomas Dassance. *Témoignages*, Cahiers de la Pierre-qui-Vire, n° 2, 1943.

nous faut souvent contempler : *sa loyauté de Messagère et de Ministre du salut*. Des milliers de fois elle a affronté les supplices et la mort pour pouvoir nous dire le mot authentique qu'elle avait mission de nous répéter, pour nous transmettre le don intégral que le Christ lui avait confié pour nous. »

Le martyr est un témoignage vivant du christianisme et les premières générations chrétiennes l'ont si bien compris qu'elles ont honoré d'abord ceux qui avaient versé leur sang pour la foi. Elles unirent dans un même culte de reconnaissance à Dieu et de vénération, le grand Martyr du Golgotha et ses « témoins » héroïques.

Le culte des saints a donc commencé par le culte des martyrs.

Saint *Jean-Baptiste*, le Précurseur, et saint *Etienne*, premier martyr chrétien (*Protomartyr*), dont les morts tragiques sont relatées dans les livres du Nouveau Testament, furent les premiers inscrits au calendrier, avec les *saints Innocents*.

Comme les Romains célébraient chaque année l'anniversaire de leurs défunts, les chrétiens firent de même pour leurs martyrs, sans donner aucun ombrage aux persécuteurs. Auprès de leur tombe, ils se réunissent pour renouveler leur mémoire en ce jour; plus tard ils y célébreront les saints mystères.

Des listes furent peu à peu établies et chaque communauté chrétienne conserva pieusement son *culte local*.

A Rome saint *Laurent*, sainte *Agnès*, sainte *Cécile*, sainte *Agathe*, sainte *Lucie* furent fêtés; à Smyrne, saint *Polycarpe* dès l'année 252.

L'Eglise de Rome célèbre aussi les vingt-sept premiers papes, qui moururent tous martyrs.

Plusieurs s'étaient employés avec zèle à conserver les renseignements relatifs aux martyrs : *Clément I^{er}* avait pour ce motif divisé Rome en sept régions et établi dans chacune un notaire; saint *Fabien* chargea sept sous-diacres de veiller sur ces derniers. Saint *Cyprien* agit de la même manière à Carthage; saint *Grégoire le Thaumaturge*, évêque de Néocésarée dans le Pont, parcourt lui-même tout le pays confirmant partout les fidèles dans l'ardeur de célébrer les jours commémoratifs de ceux qui avaient souffert pour la foi.

Trois sortes de documents primitifs nous ont conservé les récits de ces souffrances, des procès et des cruautés exercées par les tortionnaires :

Les *Actes* sont les procès-verbaux officiels dressés par les notaires des proconsuls; les *Passions* relatent les faits singuliers arrivés dans la captivité, dans les interrogatoires et pendant l'exécution des condamnés. Elles furent écrites par des chrétiens contemporains, tandis que les *Légendes*, embellissement des précédentes narrations, eurent pour auteurs des écrivains postérieurs, plus ou moins doués du sens critique.

Des passages de ces documents sont encore lus à l'Office le jour de la fête des martyrs.

Enfin les *Martyrologes*, ou catalogues locaux des saints martyrs, se constituèrent un peu partout. Ils accueillirent plus tard les saints non martyrs et même ceux des autres

pays. Ainsi le Martyrologe romain, qui est devenu un livre liturgique officiel, contient pour chaque jour un certain nombre de saints ou saintes. Le Missel et le Bréviaire en dépendent, puisque l'Eglise romaine célèbre un grand nombre d'entre eux au cours de l'année liturgique.

Les martyrs du Tonkin, de l'Ouganda, de la Révolution française, et tant d'autres, y ont pris place en ces derniers temps.

LES APOTRES

Une basilique fut élevée à Rome en l'honneur des douze apôtres, et le 1^{er} mai, jour de la dédicace de ce sanctuaire, devint la fête de tout le collègue apostolique.

Comme pour les autres martyrs, le culte personnel des apôtres fut d'abord local; mais on fut naturellement porté à rendre leurs fêtes universelles, à cause de leur rôle important dans l'établissement de l'Eglise.

Les uns finirent leurs jours en des pays civilisés, à une époque où l'ordre hiérarchique était déjà établi: aussi la date de leur mort fut soigneusement conservée.

Ainsi paraissent certaines la date du 29 juin, qui associe en une même fête saint *Pierre* et saint *Paul*. Unis dans les travaux de l'apostolat, les deux principales colonnes de l'Eglise naissante souffrirent le martyre le même jour à Rome, cimentant de leur sang la mère et maîtresse de toutes les Eglises.

La date de la mort de saint *André*, crucifié à Patras le 30 novembre, paraît aussi vénérable.

Parmi les disciples, saint *Marc*, évangéliste et premier évêque d'Alexandrie, serait mort le 25 avril; saint *Timothee*, compagnon de saint Paul, le 22 janvier à Ephèse.

La plupart des autres apôtres furent martyrisés, loin de l'empire romain, dans les pays barbares, où aucune relation ne fut écrite à leur sujet : *Barthélemy* en Arménie; *Philippe* à Hiérapolis, en Scythie; *Matthieu* en Ethiopie; *Thomas* sur la côte de Malabar; *Simon et Jude* en Perse. *Jacques le Mineur*, premier évêque de Jérusalem, est fêté le 1^{er} mai, en même temps que saint Philippe.

Le plus souvent c'est la date de la reconnaissance ou de la translation de leurs reliques qui fut choisie pour fête. Ainsi le corps de saint *Jacques le Majeur*, qui eut la tête tranchée à Jérusalem, fut transporté à Compostelle en Espagne, où il est devenu le centre d'un des premiers pèlerinages du monde. Saint *Jean l'évangéliste* enfin, chargé d'âge et de mérites, serait mort à Ephèse le 26 septembre; mais la liturgie romaine célèbre sa fête le 27 décembre, jour où fut érigée en son honneur une église.

LES SAINTS NON MARTYRS

« Pour être associé au culte rendu à Jésus, le grand Martyr, il ne fallait pas nécessairement avoir répandu son sang pour lui », dit justement Dom Lefebvre. (1).

(1) *Liturgie*, 1931, p. 643.

Les évêques qui moururent en exil ou qui, plusieurs fois chassés de leur siège, souffrirent pour la foi et auraient volontiers donné leur vie pour conserver le dépôt sacré qui leur était confié, méritaient les mêmes honneurs que les martyrs.

Aussi vit-on, après les grandes persécutions, des fêtes célébrées pour les évêques les plus illustres. Saint *Silvestre* à Rome (31 décembre) et saint *Martin* à Tours (11 novembre) sont les premiers auxquels la communauté chrétienne paya ce tribut d'honneur.

Par le titre de « confesseurs », qui s'appliquait à la fois aux papes, aux évêques, aux prêtres, aux moines et aux simples laïques, on entendait les hommes, qui, ayant renoncé aux avantages du monde, s'adonnaient à toutes les pratiques de la perfection évangélique. Ils « confessaient » ou proclamaient la foi chrétienne, soit par leurs paroles, soit par leurs écrits, soit encore par leurs seuls exemples.

Il n'est pas de siècle qui n'ait enrichi notre calendrier de saints nouveaux, depuis saint *Joachim*, père de la Vierge Marie, saint *Benoît*, le patriarche des moines d'Occident, jusqu'à saint *Jean-Baptiste de la Salle*, fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes et le saint *Curé d'Ars*, qui est presque notre contemporain.

L'Eglise honore aussi les Vierges et les saintes femmes, mariées ou veuves. Sainte *Marie-Madeleine* et sainte *Marthe*, qui reçurent le Maître dans leur maison de Béthanie, furent sans doute les premières inscrites au catalogue des saintes non martyres, mais depuis que de chrétiennes furent vénérées par une fête particulière !

Monique, mère de saint Augustin; *Geneviève*, Patronne de la Ville de Paris, *Françoise Romaine*, veuve; *Jeanne d'Arc*, l'héroïne française; *Elisabeth de Hongrie*, reine malheureuse et veuve; *Jeanne de Chantal*, mère de famille; *Marguerite-Marie*, *Thérèse de l'Enfant-Jésus* la petite sainte de Lisieux, et tant d'autres religieuses de tout âge et de tous ordres, fondatrices ou simplement prônes des multiples congrégations qui peuplent nos couvents.

LES DOCTEURS DE L'EGLISE

Jésus ne dédaigna pas d'aller entendre l'enseignement que les DOCTEURS DE LA LOI donnaient aux Israélites sous les portiques du Temple.

L'Eglise accorda, à son tour, le titre de DOCTEURS aux principaux champions qui défendirent la doctrine catholique. Ils épuisèrent leur vie à scruter la Révélation divine, et l'Esprit-Saint leur a départi la sagesse, l'intelligence et la sainteté, pour qu'ils soient de brillants flambeaux, et répandant partout la lumière de la sainte doctrine.

« Le Seigneur lui a ouvert la bouche au milieu de l'Eglise, lisons-nous au début de la Messe qui leur est réservée, et Il l'a rempli de l'esprit de sagesse et d'intelligence; Il l'a revêtu (au ciel) d'un vêtement de gloire. »

Actuellement vingt-neuf saints sont honorés de ce titre; la plupart appartenaient à l'épiscopat : deux papes, trois cardinaux et quatorze évêques. Un certain nombre

furent simples prêtres, tels que saint Jérôme, saint Jean Damascène, l'apôtre du culte des saintes images, Bède le Vénérable, saint Bernard, saint Thomas d'Aquin et saint Jean de la Croix, et même l'un d'eux simplement diacre : saint Ephrem.

En 1931 S. S. Pie XI a encore déclaré Docteurs de l'Eglise deux prêtres savants : saint Robert Bellarmin, jésuite, et saint Albert le Grand.

Les religieux tiennent une place importante dans cette élite. Parmi eux se trouvent deux Dominicains, deux Bénédictins, deux Jésuites, deux Franciscains, un Camaldule, un Rédemptoriste et un Carme déchaussé.

Le 12 juin 1945 S. S. Pie XII signa un décret pontifical attribuant à saint Antoine de Padoue, Franciscain, le titre de Docteur de l'Eglise.

LA TOUSSAINT

L'Eglise voulut honorer à la fois, en une même solennité, tous les Elus du ciel, non seulement ceux qu'elle a béatifiés, canonisés, inscrits dans ses annales, mais aussi tous les saints personnages de l'ancien et du nouveau Testament, les ignorés, les méconnus, les oubliés, cette grande multitude de justes dont parle saint Jean dans son Apocalypse, « que personne ne peut compter, de toutes nations, de toutes tribus, de tous peuples et de toutes langues, debout devant le trône et devant l'Agneau, vêtus de robes blanches et ayant des palmes à la main ».

Elle a voulu nous exciter, par tant d'exemples, à travailler avec ardeur à notre propre sanctification, à nous dire comme se disait le grand saint Augustin :

« Quoi donc ! tu ne pourrais pas ce qu'ont pu faire tous ces enfants et toutes ces femmes ? »

Elle a voulu enfin, par cette fête, intéresser tous les bienheureux à sa défense et obtenir par le faisceau de leurs intercessions de plus insignes faveurs pour elle et pour ses enfants.

L'origine de cette fête de tous les saints justifie pleinement l'affirmation de Joseph de Maistre :

« Tous les saints ont pris la place de tous les dieux. »

C'est en effet le triomphe du christianisme sur le polythéisme antique qui permit l'établissement de la solennité du 1^{er} novembre.

Il y avait à Rome un temple païen, nommé le Panthéon, qu'Agrippa, gendre d'Auguste, avait bâti en l'an 27 avant Jésus-Christ, en l'honneur de Jupiter Vengeur.

Ce chef-d'œuvre de l'architecture romaine, que Michel-Ange devait reproduire en jetant audacieusement dans les airs le dôme fameux de Saint-Pierre, est un édifice circulaire, couvert d'une vaste coupole. La lumière n'y peut pénétrer que par l'ouverture pratiquée au milieu de la voûte.

Dans les édicules ménagés dans l'épaisseur des murs se trouvaient les statues d'airain, d'argent, d'or ou d'ivoire des principales divinités de Rome. Jupiter Vengeur occupait

la grande niche qui fait encore face à la porte. A droite de celle-ci, Agrippa avait fait placer la statue de l'empereur et la sienne à gauche.

Or ce temple, dédié à tous les dieux du paganisme, resta fermé de 391 jusqu'en 608.

Le 13 mai de cette année, le pape Boniface IV obtint de l'empereur Phocas l'autorisation de convertir le Panthéon au culte du vrai Dieu. Le jour où il le dédia à Marie et aux martyrs fut un des plus solennels que Rome ait connus.

Paré de ses vêtements pontificaux, le pape s'y rendit dans toute sa pompe, suivi d'un clergé nombreux et d'une foule immense.

La veille, on avait exhumé des catacombes les reliques des corps saints que trois siècles de persécution y avaient accumulés. Vingt-huit chariots les transportèrent à *Sainte-Marie-aux-martyrs*.

Les anniversaires de cette fête merveilleuse furent célébrés par une telle assistance que plusieurs fois les vivres manquèrent. On pensa donc à transférer la solennité à une époque où les récoltes faciliteraient les approvisionnements nécessaires. Au IX^e siècle une seconde dédicace sous Grégoire IV, célébrée le 1^{er} novembre, jour où l'on faisait une commémoration solennelle des saints, fut l'origine de la Toussaint.

L'année liturgique est donc un édifice construit selon les règles de l'art : les fêtes mosaïques lui servent de fondation, les fêtes du Seigneur en sont les piliers massifs qui supportent le tout, les dimanches et les jours de semaine en

sont les matériaux ordinaires, les fêtes des saints en forment les parties décoratives.

Elle est « le jardin du Seigneur, s'écrie saint Augustin, avec les roses des martyrs, les lis des vierges, les lierres entrelacés des époux, les violettes des veuves ». (1).

(1) Sermon OCCIV. 2.

L'EGLISE EN MARCHE

Sous ce titre un de nos contemporains, brillant écrivain catholique, Georges Goyau, de l'Académie française, a publié une série d'ouvrages documentaires du plus haut intérêt.

Il s'agit de l'expansion du christianisme à travers le monde, par conséquent de l'action missionnaire au cours des siècles. *C'est « l'Eglise en marche » dans les pays infidèles.*

Dans un sens à la fois plus littéral et symbolique il est permis de dire que l'Eglise est aussi en marche dans nos pays chrétiens, car de tous temps sa vie s'est manifestée par des cortèges religieux que nous appelons des processions.

L'histoire de l'Eglise tout entière n'est qu'une suite de marches et de démarches, c'est une vie processionnelle au milieu de ses enfants, parmi les infidèles et ses propres ennemis, jusque dans les pays les plus lointains où elle envoie

les pionniers de la civilisation conquérir pacifiquement les âmes, sur terre et même sous terre, dans les catacombes, aux tombeaux des martyrs et aux lieux de pèlerinage.

La procession est donc l'image de ce que l'Église a fait parmi les hommes, image de sa marche triomphale, et parfois pénible, à travers les siècles et les peuples, image de la marche du genre humain lui-même, s'avancant vers le bonheur promis, précédé du signe libérateur qui a sauvé le monde.

Image également de la vie humaine, qui n'est qu'un voyage, un voyage d'études et d'épreuves, dont le terme est la patrie céleste, image sensible de tant de pauvres âmes en peine qui cheminent sur terre, environnées de dangers de toute sorte, par tous les tours et détours, cherchant des terres nouvelles et de nouveaux cieux.

« Bienheureux, s'écrie le psalmiste, ceux qui marchent, irréprochables, dans la voie (tracée par Dieu), dans l'observance de la loi du Seigneur. » (1).

N'est-ce pas l'Esprit-saint qui le premier s'est servi de cette comparaison ? Tous les livres de l'ancien Testament en témoignent. Partout il est demandé aux hommes de suivre la route droite, le chemin qui conduit au paradis, parsemé d'obstacles et de difficultés, la rude montée qui mène au bonheur.

Le mot procession vient d'ailleurs d'un verbe latin qui signifie *aller* : on entend par là une marche que font le clergé et les fidèles en prière.

Les processions occupent dans la liturgie catholique une

(1) Psaume 118, v. 1.

place importante, et c'est pour cette raison que nous n'avons pas craint de leur consacrer un chapitre entier de cette étude.

Les unes sont triomphales, les autres pénitentielles, toutes sont savamment ordonnées afin de figurer au mieux l'ordre et l'harmonie qui doivent exister dans une société parfaite.

La notion primitive et exacte de cortège suppose qu'on *se rend toujours d'un sanctuaire à un autre*; ce n'est donc pas une marche inutile et sans but pratique. La procession circulaire, à l'intérieur d'une église, est nécessitée par la seule impossibilité de parcourir les rues des grandes cités. A la campagne on sort volontiers de l'église toutes les fois que la chose est possible.

Ainsi s'organisèrent, dès le début des âges chrétiens, les premières processions, qui eurent pour théâtre les lieux saints.

Pour commémorer les plus grands événements de la vie du Sauveur, les fidèles de Jérusalem et des environs se faisaient un honneur d'accompagner le clergé d'un sanctuaire à un autre, du mont des Oliviers au tombeau du Christ, de Béthanie au Calvaire.

La plus typique de ces processions triomphales et sans doute la première en date, est celle des Rameaux, incorporée au culte romain depuis des siècles.

A l'image des solitaires et des moines de Palestine, de Syrie et d'Égypte, qui sortaient de leur profonde retraite le dimanche de l'« Hosannah », pour assister au triomphe du Christ, les Franciscains de Jérusalem se sont toujours

rassemblés au village de Bethphagé, dès le matin, pour descendre en cortège au Saint-Sépulcre. Le Père Gardien de Terre sainte, en habits pontificaux, montait, comme le fit Notre-Seigneur, sur un ânon qu'on avait couvert de vêtements.

De nos jours le Patriarche latin de la Ville sainte, renouant la tradition interrompue par les Turcs, refait chaque année le même parcours, suivie d'une foule innombrable. Et tous, un rameau en main, redisent ou chantent les acclamations enthousiastes qu'entendit le *divin Roi de mansuetude* au jour de Son entrée triomphale à Jérusalem.

Dans nos églises le cortège sort au son joyeux des cloches. Les voix des chantres se mêlent à l'airain sonore pour rappeler aux assistants le récit évangélique.

Puis, au retour, devant la porte principale, que l'on trouve fermée et qui figure l'entrée des cieux, le clergé s'arrête. De l'intérieur deux ou plusieurs chantres exécutent l'hymne *Gloria, laus et honor* :

« Gloire, louange et honneur soit à Vous, Christ-Roi, Rédempteur ! »

Après chaque distique de ce ravissant cantique, les prêtres et les laïques répètent cette acclamation en manière de refrain.

Quand l'hymne est achevée, le sous-diacre frappe le bas de la porte avec l'extrémité de la hampe de la croix qu'il tient et les portes s'ouvrent pour livrer passage au cortège.

« Comme le Seigneur entrait dans la Ville sainte... » chante alors le chœur, en pénétrant dans la Maison de Dieu.

*
**

Nous pourrions ainsi décrire toutes les processions prescrites par la liturgie romaine, et qui sont si expressives.

Contentons-nous de les énumérer :

Celle, appelée communément la *Chandeleur*, se fait partout le 2 février en l'honneur de la Purification de Marie et de la Présentation de Jésus au Temple.

A la place des branchages que l'on portait au dimanche des Rameaux, ce sont aujourd'hui des cierges allumés, en souvenir de cette parole du vieillard Siméon, qui prit l'enfantelet dans ses bras :

« Mes yeux ont vu le Sauveur, *la lumière* des nations... »

Le jeudi et le vendredi saints, c'est la sainte Eucharistie elle-même qui est portée en cortège solennel, le premier jour de l'autel du sacrifice au Reposoir et le second du Reposoir à l'autel.

Triomphe encore, triomphe de la sainte Humanité du Christ, adorée par les chrétiens en son sacrement d'amour, triomphe qui sera développé au XVI^e siècle en la fête du « Corps du Christ », que nous appelons la fête-Dieu.

Après la Messe solennelle, une hostie consacrée spécialement dans ce but, est portée par le célébrant avec la plus grande pompe, à travers les artères de la ville et jusque dans la campagne, afin de faire bénir par son passage tous les habitants de la commune.

Le samedi saint, c'est le très antique cortège des catéchumènes qui se reproduit dans nos églises, par anticipation sur la nuit pascale. Alors que dans les premiers siècles, les nouveaux baptisés, munis de l'onction de la confirmation,

se formaient en joyeux cortège, le cierge à la main, tout vêtus de blanc, pour se rendre à la basilique et y faire leur première communion, aujourd'hui le clergé se rend aux fonts baptismaux, précédé du cierge pascal, et, après la bénédiction solennelle de l'eau, revient au sanctuaire au chant des grandes litanies.

La procession qui se fait le dimanche, en plusieurs diocèses, avant la grand'Messe, tire son origine des *églises stationnelles* et de l'*aspersion*.

Au début de l'ère chrétienne en effet, il n'y avait dans les villes, comme Rome, qu'une seule église où se célébrait la Messe d'une manière solennelle : c'était l'*église stationnelle*. Pendant le carême, une église différente pouvait être désignée chaque jour.

Le peuple s'assemblait dans l'église principale pour se rendre processionnellement, avec l'évêque et le clergé, à l'église où la *Station* devait avoir lieu.

Ce mot, employé chez les Romains pour désigner un poste de gens armés ou de sentinelles, fut donné, dès les temps apostoliques aux tombeaux des apôtres et aux lieux sanctifiés par les martyrs.

Cette pratique donnait au chef du diocèse l'occasion de visiter tour à tour les diverses églises de sa ville épiscopale.

Notre Missel a conservé le nom des Stations romaines pour les Messes qui constituent le « *Propre du temps* » et en particulier pour le temps du carême.

Dans les monastères et les chapitres, il était en outre d'usage d'asperger d'eau bénite le cloître et les lieux voi-

sins de l'église. On se rendait même en procession au réfectoire, au puits, voire à la cuisine et autres lieux claustraux.

Dans les villes, le célébrant aspergeait aussi les maisons des fidèles devant lesquelles on passait, pour exprimer les bienfaits que Notre-Seigneur répandait de tous côtés dans ses voyages apostoliques.

En certains endroits, on porte encore le bénitier à cette *procession dominicale*, bien que l'aspersion ne se fasse plus comme autrefois. C'est un vestige de cet ancien usage.

A la grand'Messe se fait aussi une procession, de courte durée, il est vrai : Le diacre portant le Livre des Évangiles se rend au lieu où il doit chanter, accompagné du sous-diacre, et précédé de quatre clercs, qui marchent deux à deux; deux acolytes porteurs de cierges allumés en l'honneur du Livre saint, un thuriféraire muni de l'encensoir et un cérémoniaire.

C'est encore pour marquer le triomphe de l'Église en marche que l'évêque, lorsqu'il doit chanter la Messe solennelle, est conduit processionnellement au chœur de l'église, accompagné de son clergé, du chapitre de la cathédrale et de ses ministres.

En réduction — si l'on peut dire — tout prêtre célébrant entre de même avec solennité, précédé de ses clercs servants, dont deux portent en tête du cortège des cierges allumés.

C'est toujours l'Église qui s'avance, représentée par les membres du clergé local et par le Pasteur du lieu, qui lui-même tient la place de l'Évêque.



Les *processions de supplication ou de pénitence* ont un but différent : l'idée qui y préside est celle de faire prier les participants et d'entraîner tout le peuple chrétien à demander une faveur à Dieu.

C'est surtout quand une région ou une nation est menacée de quelque fléau, de quelque calamité que, remplis d'un sentiment de crainte et de confiance, les fidèles se réunissent sous la bannière de la Croix rédemptrice pour implorer ensemble la miséricorde d'un maître offensé.

Il suffirait presque de suivre l'histoire des fléaux qui ont désolé la chrétienté pour reconnaître l'origine des processions qui sont en usage.

Au v^e siècle un saint évêque du Dauphiné établit trois jours de procession et de prières publiques pour conjurer le ciel de mettre un terme aux calamités qui pesaient sur toute la région : tremblements de terre, incendies, sécheresses suivies d'inondations, qui se mêlaient aux désordres causés par les guerres civiles.

Telle est l'origine des « Rogations », qui ont lieu dans toute l'Église le lundi, le mardi et le mercredi précédant la fête de l'Ascension. On y chante les litanies en se rendant processionnellement d'une église à une autre.

Au siècle suivant, c'est un pape, saint Grégoire le Grand, qui substitue à une cérémonie païenne une solennelle procession en la ville de Rome. La date choisie est le 25 avril, en souvenir du séjour de saint Pierre, Prince des apôtres, dans la capitale du monde, séjour qui aurait commencé à cette date.

Au XII^e siècle, une horrible épidémie, désignée dans l'histoire sous le nom de « mal des ardents » sévissait sur toute la France et les pays voisins. La population de Paris tout entière, marchant à la suite des reliques de sainte Geneviève, patronne de la ville, fit une procession à travers les différents quartiers de la cité, et Paris fut sauvé de l'épidémie.

En témoignage de reconnaissance, le diocèse célèbre encore tous les ans, le 26 novembre, la fête de « Sainte Geneviève du miracle des ardents ».

La *gratitude* peut être, elle aussi, le motif de l'institution d'une procession.

En 1638, le roi Louis XIII consacra à la Reine du ciel sa personne et son royaume, et enjoignit à tous les archevêques et évêques de France de faire commémorer chaque année cette déclaration par une procession, qui se déroulerait après l'office des Vêpres de la fête de l'Assomption.

Ce n'était pas seulement pour demander à Dieu un héritier par l'intercession de sa divine Mère, mais aussi pour remercier Marie des victoires qu'il avait remportées sur les hérétiques, les fauteurs de troubles et les ennemis de la nation.

Ainsi, en souvenir d'événements mémorables, les diocèses et les familles religieuses peuvent avoir leurs processions particulières, outre les processions liturgiques qui ont lieu dans l'Eglise universelle.

L'évêque peut même dans son diocèse ordonner des processions de pénitence ou d'action de grâces, en s'inspirant des circonstances. Il ne vise que le bien de la population

et exauce ses désirs les plus pressants. Il se met à l'unisson de ses besoins, parfois les plus matériels, parce qu'il représente l'Église, qui s'intéresse à tout ce qui touche ses enfants.

La sécheresse, les inondations ou les pluies incessantes, qui compromettent la moisson, sont des causes fort légitimes de ces manifestations religieuses et d'autres analogues, comme certaines prières publiques que commande assez souvent l'évêque pour le territoire qui lui est confié.

*
**

L'ordre même des processions, tel qu'il est prescrit par les lois liturgiques, est une image de l'Église universelle. Pasteurs et fidèles, communautés religieuses et confréries, notables et menu peuple, chacun a sa place bien déterminée et conforme au rang hiérarchique qu'il occupe dans la société chrétienne.

Avant le clergé, qui constitue la procession proprement dite, marchent les Confréries et les Tiers Ordres.

Les Confréries sont des associations de personnes pieuses qui s'engagent à remplir en commun certaines pratiques de religion ou de charité. Leurs membres ont un costume et des insignes particuliers, qu'ils portent en cette circonstance. Ils se font précéder aussi d'une bannière bénite, ornée d'emblèmes religieux, de l'image de la sainte Vierge ou des saints.

Après les Confrères viennent les Tertiaires, qui sont également des laïques, mais qui ont préséance sur toutes les

autres associations de fidèles. Ils sont en effet assimilés aux Grands Ordres auxquels ils sont rattachés. Les Franciscains, par exemple, forment le premier Ordre fondé par saint François d'Assise; les Franciscaines et les Clarisses le second Ordre; les Tertiaires de saint François, comme leur nom l'indique, le troisième Ordre.

Et, à l'intérieur de ces deux groupes, formés par des Confréries et des Tiers Ordres, l'ancienneté dans la localité sera respectée, à moins que le droit ou la coutume en ait décidé autrement. Les Confréries dont l'institution dans le pays est récente, marcheront en tête de toutes les autres. De même pour les Tiers Ordres. Une progression ascendante marquera donc cette première catégorie de personnes.

Vient alors le clergé, d'abord régulier, puis séculier. Le premier est l'ensemble des Ordres religieux et des congrégations d'hommes. Là encore un ordre officiel est strictement observé : les moines ouvrent la marche, Franciscains, Bénédictins, Cisterciens, etc..., puis viennent les Clercs réguliers Assomptionnistes, Lazaristes, etc...; enfin les chanoines réguliers, Dominicains, Prémontrés.

Chaque congrégation, si c'est l'usage, peut se faire précéder de sa propre croix de procession, accompagnée de deux acolytes.

Le clergé séculier se compose de tous les prêtres et de tous les clercs appartenant au diocèse.

Eux aussi seront précédés d'une croix, entourée de deux cierges allumés. Ce luminaire a pour but d'honorer l'image du divin Crucifié, qui marche lui-même en tête du cortège

sacré pour nous avertir que nous devons toujours marcher à la suite de Jésus. Il est notre guide, nous ne pouvons l'abandonner sans nous égarer. Il est la voie, la voie par où l'on monte au séjour de la gloire.

« Qui marche après moi, et avec moi, a-t-il dit, ne marche point dans les ténèbres; venez à moi, ô vous qui êtes affligés et fatigués, je vous donnerai le repos et la joie, car je suis en même temps la voie, la vérité et la vie. »

L'usage de porter des cierges en tête des processions tirerait son origine du droit public romain, qui donnait à certains magistrats le privilège de se faire précéder d'un flambeau. On portait aussi un réchaud pour allumer celui-ci au besoin. Ne serait-ce pas l'ancêtre de notre encensoir portatif, qu'un clerc tient en effet devant celui qui est chargé de la croix ?

L'honneur qu'on rendait ainsi à tous ceux qui portaient la robe prétexte, vêtement blanc bordé de pourpre, fut réservé à l'empereur ou aux images impériales, à partir des Antonin. Lorsque le Pape occupa à Rome la place du Prince, c'est-à-dire au v^e siècle, cette distinction devint la marque du souverain Pontificat.

Le célébrant, quel qu'il soit, tient à son tour la place du Pasteur suprême, et, pour ce motif, a lui aussi le droit d'être précédé de cierges.

Après le thuriféraire, qui embaume le parcours du cortège de la vapeur odoriférante de l'encens, après le portecroix et ses deux acolytes, défilent, toujours deux à deux, les enfants de chœur ou jeunes clercs, revêtus de la soutane et du surplis ou cotta de lin blanc.

Suivent les séminaristes, s'il y en a, ou les grands clercs, jeunes gens laïques qui en tiennent lieu dans les paroisses et en certaines chapelles; puis viennent les prêtres, selon le rang de leur dignité.

Les Chanoines, qui sont les plus dignes parmi les ecclésiastiques du diocèse précèdent immédiatement les officiants.

Le Célébrant ou officiant principal est revêtu de l'étole et de la chape et accompagné généralement d'un diacre et d'un sous-diacre. Ils marchent toujours les derniers.

Ainsi le classement ascendant que nous avons signalé pour les Confrères et les Tertiaires, se répète pour le clergé : le plus digne de tous ferme la marche.

La procession proprement dite est terminée; mais il est permis aux fidèles de la suivre, les hommes d'abord, les femmes ensuite. Les représentants de l'autorité civile, notables ou magistrats, sont invités à se placer immédiatement derrière les officiants, comme étant les plus dignes parmi les assistants.

Telle est l'ordonnance ordinaire des processions de la liturgie catholique. Nous en avons assez dit pour qu'on se rende compte des principes qui président à cette formation en cortège dans les cas habituels.

Le centre n'est pas toujours la croix, mais parfois un ou plusieurs reliquaires, une statue, et, depuis le xvi^e siècle, le Saint Sacrement lui-même, au-dessus duquel on porte un dais d'étoffe. C'est le Maître qui alors préside la procession, c'est Lui qui reçoit tous les honneurs, au passage duquel on s'agenouille et que précèdent constam-

ment deux thuriféraires, balançant leurs encensoirs en signe d'adoration.

En présence de cet ordre rigoureux et de cette variété de personnes et de costumes, en écoutant les chants auxquels se mêle la foule priante, on a bien le sentiment qu'une simple procession est une source intarissable d'enseignements et de consolations.

C'est un spectacle, sans doute, mais un beau, noble et saint spectacle, qui instruit, purifie, fortifie et élève les âmes, qui fait du bien à tous, à l'esprit et au cœur.

TROISIEME PARTIE

LA LITURGIE INDIVIDUELLE

I

DU BERCEAU A LA TOMBE

La vie de l'Eglise n'est pas seulement sociale ou collective, elle est encore individuelle.

Si elle élève vers Dieu sa louange perpétuelle, si elle lui offre le sacrifice parfait, si elle invite la famille chrétienne à s'associer en de saintes assemblées à cette louange et à ce sacrifice, si elle la convie même à manifester sa foi en des cortèges solennels et en de pieux pèlerinages, elle a garde d'oublier que le SALUT EST POUR CHACUN, après la gloire de Dieu, LE BUT ESSENTIEL DE LA VIE PRÉSENTE.

Or en continuant l'Œuvre rédemptrice du Christ, l'Eglise se doit d'appliquer à tous ses enfants — et à chacun en particulier — les grâces qu'elle a la mission de dispenser au nom de son divin Fondateur.

Avec la sollicitude d'une mère très bonne, elle s'occupe de ses fidèles tout le long de leur existence, *depuis le berceau jusqu'à la tombe.*

Les sept sacrements sont les aqueducs spirituels qui distribuent cette eau claire et rafraîchissante de la grâce, c'est à-dire des bienfaits divins : ce sont les MOYENS DE SALUT que Jésus a disposés avec tant de bonté sur la route qui nous conduit au bonheur éternel.

L'homme n'est pas plutôt né que le *baptême* lui apporte une vie nouvelle, surnaturelle, divine, en jetant dans son âme la première étincelle de la grâce qui sanctifie.

Pour le fortifier à l'âge de raison, lorsque les luttes morales et les tempêtes vont arriver, la *confirmation* lui présente l'armure du guerrier, qui le constitue militant du Christ.

Pour nourrir son âme et réparer les forces que chaque jour il dépense, le chrétien trouve dans l'*Eucharistie* un pain réparateur, le vrai pain qui fait les forts.

Vient-il à recevoir des blessures mortelles dans la mêlée, aussitôt la *pénitence* lui offre un remède sûr contre ses plaies et les guérit.

« Mais voici l'heure où les vocations se décident. Soit que le chrétien choisisse la voie qui conduit au *mariage*, soit qu'il donne la préférence à celle qui le mène au *sacerdoce*, comme ces deux états, honorables et dignes de respect l'un et l'autre, quoique à des degrés différents, imposent des obligations que le simple célibat ne connaît point, Notre-Seigneur a établi deux sacrements pour élever à la hauteur de ces obligations sacrées celui qui s'engage dans l'une ou l'autre de ces car-

rières. » (Gagey, *Catéchisme du Concile de Trente*, Tome II, 1854, p. 90).

Enfin, dans cette lutte suprême qui met fin à l'épreuve terrestre et d'où dépend son salut éternel l'homme peut encore recevoir des forces de choix, qui soulageront son âme et son corps. C'est le sacrement de l'onction des malades, que l'Eglise appelle l'*Extrême-onction*, parce que de toutes les onctions saintes qui ont été prescrites par Notre-Seigneur, c'est celle qui s'administre la dernière.

Ayant toute sa vie puisé dans ce trésor inestimable que lui offre l'Eglise catholique, s'étant constamment enrichi de grâces infiniment variées et adaptées à tous ses besoins, le chrétien reçoit encore dans la Maison même de Dieu les honneurs de la sépulture, pour le plus grand bien de son âme et la consolation de ceux qui restent.

*
**

Les sacrements sont des signes sensibles qui ont pour but de nous représenter, par des gestes et des paroles appropriés, la transformation qui s'opère en nous et qui nous vient de la Passion du Sauveur.

Puisqu'il est naturel à l'homme de s'élever des choses sensibles à la connaissance des choses intelligibles, les sacrements, qui enrichissent l'homme de dons spirituels et intelligibles, doivent être des choses sensibles.

Or, il y a trois sortes de signes :

Le *signe naturel*, c'est-à-dire celui dont la signification vient de la nature même des choses. Par exemple, on dit couramment : la fumée est le signe du feu.

Le *signe conventionnel* est celui qui a été fixé par une

convention humaine. Tels, par exemple, les signes télégraphiques, la signalisation des routes et chemins de fer, le drapeau national, etc...

Enfin le *signe symbolique* ou mixte résulte d'une convention fondée sur la nature des choses. Le lion est l'emblème de la force, comme l'agneau celui de la douceur; la violette est l'image de l'humilité, le cœur le symbole de l'amour. En liturgie, les couleurs des vêtements et des tentures de l'autel sont aussi des signes symboliques. (1).

Le signe sensible des sacrements appartient au genre symbolique, mais à son symbolisme s'ajoute une caractéristique spéciale, celle du signe efficace, producteur de la grâce qu'il signifie.

Le Concile de Trente n'a pas craint d'affirmer que *les sacrements contiennent la grâce*. Ce n'est pas cependant à la manière d'un réceptacle immobile et inerte, mais à la manière d'un instrument, qui, dans son mouvement, transmet la vertu de l'agent principal. (2).

LE SACREMENT EST DONC UN SYMBOLE EFFICACE DE LA GRACE.

Il y a donc deux parties distinctes dans chaque sacrement : l'une extérieure et visible, c'est le symbole, le rite sacramentel; l'autre intérieure et invisible, c'est la grâce de Dieu, l'effet produit par le rite.

Le prêtre verse de l'eau sur la tête du petit enfant présenté au baptême, et prononce certaines paroles. Tel est le rite sacramentel, que tout le monde peut voir et entendre.

La grâce est signifiée, symbolisée et produite par ce rite;

(1) *Dictionnaire de théologie* Vacant. Art : signe.

(2) Ch.-V. Héris, O.P. *Le mystère de l'eucharistie*, 1943.

mais personne ne peut la voir et l'entendre, car elle est par nature invisible, inaudible, impalpable.

Mais ce rite sacramentel lui-même, est-il quelque chose de simple ou de composé ?

Il est composé, puisque, pour le baptême par exemple, l'Eglise exige une *ablution* et des *paroles*.

On disait autrefois qu'il y avait dans le rite sacré des « choses » et des « paroles » ; on dit aujourd'hui « une matière » et « une forme ».

La « matière » est indéterminée par elle-même, comme l'ablution dans le baptême, l'onction dans la confirmation et le sacrement des malades. On peut verser de l'eau sur quelqu'un pour toutes sortes de motifs : le laver, le rafraîchir, combattre la fièvre, etc... Mais lorsque cette ablution est accompagnée des paroles : « Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit », il est certain qu'elle acquiert une forme particulière, nettement définie.

Ainsi le second élément du rite est appelé « la forme ». Il détermine le premier, lui donne tout son sens, son sens de sacrement. (1).

Ces deux éléments se complètent donc admirablement pour constituer ensemble le SIGNE SACRAMENTEL.

Les expressions « matière » et « forme » peuvent étonner de prime abord ; mais, en réalité, c'est d'un fonds commun, celui du bon sens, que les théologiens ont puisé ces notions.

N'est-ce pas la notion vulgaire que nous appliquons de nous-mêmes aux œuvres d'art ?

(1) Pourrat, *La théologie sacramentaire*, 1910.

Dans une statue nous distinguons la « matière » dont elle est faite, le marbre par exemple, et la « forme » que donne à ce marbre le sculpteur. Nous pourrions en dire autant d'une maison, d'un vêtement, d'un chapeau, d'un vase, etc...

Dans les sacrements la matière est choisie pour son analogie avec l'effet que doit produire le rite sacré.

Ainsi, c'est parce que le baptême doit laver l'âme de ses péchés, que l'eau est la « matière » de ce sacrement initial. C'est parce que l'Eucharistie est la nourriture spirituelle de l'âme, que le pain et le vin qui nourrissent le corps ont été choisis par le Christ Lui-même. L'huile adoucit les maux physiques et réconforte ceux qui souffrent; aussi administre-t-on les malades avec de l'huile. (1).

Par leur signification les deux éléments du rite sacré frappent la nature à la fois spirituelle et sensible de l'homme. La « matière » est perçue par nos sens, les paroles que prononce le ministre du sacrement viennent de l'esprit et s'adressent à l'esprit.

La PAROLE est, en effet, de tous les signes, le plus excellent et le plus important. Par elle les hommes peuvent façonner leur pensée librement et la discipliner de mille manières diverses pour la traduire et la communiquer à leurs semblables. Le monde intime et invisible de la pensée est dévoilé par nos paroles, plus parfaitement encore que par les choses symboliques.

Est-il étonnant que Dieu ait voulu déterminer les « ma-

(1) *Dictionnaire de théologie* Vacant, Art. : Matière et forme.

tières » des sacrements par la parole humaine, qui est en quelque sorte spirituelle et qui peut exprimer les réalités surnaturelles ?

Dans l'étude brève que nous proposons au lecteur sur les rites sacramentels, il sera aisé de distinguer celui que l'Eglise considère comme essentiel et ceux qui s'y ajoutent et dont le rôle n'est que symbolique. Mais, dans le premier, quelque difficulté surgira sans doute, à l'égard de certains sacrements, pour retrouver la « matière » et la « forme » qui les constituent.

Il n'en est pas, en effet, du sacrement de la pénitence et du mariage, comme des autres sacrements.

Dans ceux-ci la « matière » et la « forme » existent indépendamment des actes du sujet, dans ceux-là au contraire ce sont les actes du sujet qui en sont les éléments constitutifs.

Le chrétien qui vient solliciter le pardon apporte, si l'on peut dire, non un objet matériel, mais le regret de ses fautes, l'aveu et le désir sincère de les réparer.

Les fiancés qui se présentent pour être unis par les liens matrimoniaux apportent, à leur tour, leur consentement mutuel, qui est l'essentiel du sacrement.

Pour être tout à fait exact, il faut donc dire que la « matière » est *généralement* un acte, un geste significatif que fait le ministre du sacrement; mieux encore « ce qui existe avant que le ministre prononce la formule ».

Enfin, les sacrements attestent d'une manière visible cet invisible lien que la foi établit *entre le Christ et nous*.

Ils sont des réalités d'un ordre à part, essentiellement relatives, relatives à la Passion du Sauveur qu'elles nous rendent de quelque façon sensible, pour que nous y puissions les fruits de salut qu'elle contient.

De là, au dire de saint Thomas d'Aquin (1), leur triple symbolisme, qui embrasse à la fois le passé, le présent et l'avenir :

1° Les sacrements remémorent à notre souvenir la Passion du Christ.

2° Ils démontrent l'effet produit en chacun de nous par cette Passion.

3° Ils annoncent la gloire future que nous a méritée cette Passion.

Ce triple symbolisme produit un triple effet dans nos âmes : il nous assimile au Christ souffrant ; il nous communique Sa sainteté et nous prépare en Lui à la vie bienheureuse.

(1) *Somme théologique*, III P., Q. 60, art. 3.

II

POUR COMMENCER : LE BAPTEME

Tous les sacrements ont été institués par Jésus-Christ, mais d'une manière plus ou moins explicite.

Le premier de tous, celui qui est indispensable pour participer aux bienfaits de la rédemption, s'appelle le baptême.

Le Maître a donné à ses apôtres l'ordre d'en faire bénéficier tous les hommes :

« Allez, leur a-t-il dit avant de les quitter pour toujours, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. » (1).

Or tous les Juifs savaient ce qu'était un baptême. Jean le Précurseur n'avait-il pas pratiqué ce rite au vu de tous, sur les bords du Jourdain ?

Se tremper dans l'eau, à la manière d'un bain, ou rece-

(1) *Evangile selon saint Matthieu*, chap. XXVIII, v. 19.

voir de l'eau sur la tête, qui symbolise le corps tout entier, ou même être aspergé d'eau; ces trois formes de baptême sont encore acceptées par l'Eglise. Les rites orientaux pratiquent toujours la première, tandis que l'Eglise romaine préfère la seconde.

Comme nous l'avons dit, le rite sacramental et essentiel de ce premier sacrement de la vie chrétienne se compose de l'ablution et des paroles trinitaires.

*
**

L'INITIATION CHRÉTIENNE, dans la primitive Eglise, comprenait normalement l'administration de trois sacrements : baptême, confirmation et eucharistie.

Les païens adultes qui voulaient entrer dans la société chrétienne devaient recevoir, à l'aurore de la fête de Pâques, et l'un après l'autre : l'ablution baptismale dans le baptistère, la confirmation dans une chapelle contiguë et la sainte communion dans la basilique voisine.

Ils s'y préparaient parfois de longues années, mais toujours consacraient les quarante jours du carême à une préparation plus immédiate.

Aux petits enfants, on ne demandait, et on ne demande encore, aucune disposition spéciale. Mais des adultes on exigeait une sorte de noviciat, dont les conditions n'ont pas varié substantiellement.

Leur admission à l'initiation chrétienne suppose :

- 1° une démarche personnelle,
- 2° une préparation doctrinale,
- 3° une préparation morale.

UNE DÉMARCHE PERSONNELLE, parce que l'Eglise respecte infiniment notre liberté et qu'elle ne veut en son sein que des « volontaires ». Elle s'assure, avant tout, de la sincérité du candidat et exige de lui un acte personnel pour son inscription sur les registres de la catholicité.

UNE PRÉPARATION DOCTRINALE doit précéder le baptême, parce que l'admission dans une société suppose d'abord la connaissance de ses règlements, et, une société religieuse, l'adhésion aux vérités qu'elle enseigne et qu'elle propose.

Cet enseignement était donné aux adultes dans des réunions spéciales, semblables à des « cours d'adultes ». Il était oral, et son nom, LE CATÉCHUMÉNAT, vient de cette pratique.

Le candidat était appelé CATÉCHUMÈNE, comme nous appelons CATÉCHISME (même racine grecque) l'instruction qui est donnée de nos jours encore de vive voix aux jeunes enfants, enseignement élémentaire, mais enseignement indispensable.

UNE PRÉPARATION MORALE, car une religion ne prétend pas seulement offrir une doctrine cohérente, mais, qui plus est, une règle de vie, une conduite morale à adopter. Les catéchumènes devaient s'exercer à la pratique des vertus chrétiennes pendant le temps de leur probation, éviter le mal et pratiquer le bien.

*
**

Au demeurant, les rites qui constituent aujourd'hui le baptême étaient échelonnés en quelque sorte pendant toute la durée de la préparation; ils étaient conférés graduelle-

ment en ces réunions ou « scrutins » où s'assemblaient les adultes.

C'est ce qui explique certaines répétitions de notre Rituel :

L'EXSUFLATION ou souffle sur le visage, comme pour chasser une poussière importune, s'adresse directement au démon. C'est lui infliger une humiliation, un signe de mépris, pour lui signifier que Dieu le renverse avec autant de facilité qu'on rejette un insecte importun.

LA SIGNATION est l'imposition du signe de la croix sur le front ou sur la poitrine, c'est-à-dire la purification par le signe rédempteur.

L'IMPOSITION DES MAINS ou seulement de la main droite est un signe d'autorité, qui signifie parfaitement la prise de possession du futur chrétien au nom même de Dieu.

L'INTRODUCTION DU SEL dans la bouche marque la conservation des bonnes dispositions du candidat, comme le sel est partout employé à la conservation des aliments, qui sans lui se corrompraient.

Il a aussi le sens de condiment. La vie ne serait-elle pas insipide sans religion ? C'est le sel de la sagesse.

Parce qu'il est encore de nos jours, chez les peuplades primitives, le signe de l'hospitalité, le sel est aussi symbole d'alliance : il scelle la paix et l'amitié de Dieu. Symbole de pureté enfin, il représente la grâce divine, qui préserve des séductions du monde corrompu et qui aide le chrétien à conserver intact son intégrité baptismale.

LA PURIFICATION PAR L'EAU est un rite compris par tous, parce que tous les hommes se servent de cet élément pour se laver et pour nettoyer les objets dont ils usent.

Le bain du baptême (les deux mots ont d'ailleurs le même sens) purifie réellement notre âme de la tache originelle, il nous lave de cette souillure et en même temps nous donne la Vie divine.

Mais cette ablution a un sens plus profond et plus spécifiquement chrétien.

Jusqu'au XIV^e siècle — et encore aujourd'hui en Orient — le baptême était administré par immersion totale, c'est-à-dire que le candidat descendait dans une cuve, remplie d'eau, recevait un peu d'eau sur la tête, afin que le corps tout entier en soit recouvert. Le parrain prenait alors par la main le nouveau chrétien pour le faire sortir de la piscine. L'*immersion* était donc suivie d'une *émersion*, l'une signifiant la mort du Christ et l'autre sa résurrection. Nous devons en effet mourir avec le Christ pour ressusciter ensuite avec lui, comme le grain de blé doit d'abord entrer en terre et s'y décomposer pour ressortir ensuite à la lumière.

L'âme, dépouillée de ses souillures, comme le corps dans l'eau qui le lave, est ensuite sanctifiée par une vie nouvelle et lumineuse, comme le corps respirant la propreté après le bain s'expose à la bienfaisante lumière du soleil.

III

POUR FORTIFIER : LA CONFIRMATION

La naissance est suivie de la croissance.

L'enfant, par rapport à l'homme, se caractérise par la faiblesse.

La confirmation est précisément LE SACREMENT DE LA FORCE, en vue de mener pleinement la vie chrétienne.

Or notre bien étant sans cesse guetté, menacé, l'homme qui travaille et lutte pour la vie est toujours dans la position des reconstruteurs du Temple de Jérusalem, sous Zorobabel, qui avaient la truelle d'une main, l'épée de l'autre.

Toute la doctrine de ce sacrement de croissance et les rites par lesquels il est conféré sont centrés en quelque sorte sur cette idée de FORCE : la force qu'il faut obtenir de Dieu, la force qu'il faut développer en soi, la force qu'il faut mettre au service de ses semblables.

TROIS RITES sont employés dans l'administration de la confirmation :

- 1° L'IMPOSITION DES MAINS,
- 2° L'ONCTION DU SAINT-CHRÈME,
- 3° la PERCUSSION DE LA JOUE.

L'évêque, revêtu de la chape blanche, mitre en tête, crosse en main, c'est-à-dire muni des insignes de son autorité, commence par étendre les deux mains sur les baptisés qui se présentent pour recevoir le sacrement de la force.

L'IMPOSITION DES MAINS fut usitée dès l'Ancien Testament comme geste de bénédiction, comme le fit Jacob sur ses enfants; comme rite judiciaire, pour prononcer une sentence, ou comme rite d'offrande : les prêtres posaient les mains sur la tête des victimes avant de les immoler; enfin comme rite d'investiture : consécration des lévites, investiture donnée par Moïse à son successeur Josué.

Dans l'Évangile, Jésus impose les mains pour guérir et pour bénir; mais comme rite d'investiture nous ne pouvons l'affirmer. Ce sont les apôtres qui l'emploient comme tel, après l'élection des sept diacres, dans l'ordination de Saul et de Barnabé, puis des Pasteurs donnés aux premières églises chrétiennes.

Un jour, « les apôtres, qui étaient à Jérusalem, ayant appris que la Samarie avait reçu la parole de Dieu, y envoyèrent Pierre et Jean. Ceux-ci, arrivés chez les Samaritains, prièrent pour eux, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit. Car il n'était encore descendu sur aucun d'eux; ils avaient seulement été

baptisés au nom du Seigneur Jésus ; alors Pierre et Jean *leur imposèrent les mains, et ils reçurent le Saint-Esprit* ». Tel est le récit très clair des ACTES DES APOTRES (IV, v. 14-17).

Nous y trouvons la prière au Saint-Esprit et le geste de l'imposition des mains, qui confèrent la grâce de ce souffle divin, lumière de notre esprit, chaleur et force pour notre volonté.

Ce geste de placer les mains sur une personne marque donc le transfert de grâces. Baptisés par le diacre Philippe, les Samaritains manquaient encore de quelque chose : la confirmation de cette première grâce baptismale, qui fait naître à la vie surnaturelle. Philippe n'avait pas pu la leur donner, parce qu'il ne possédait pas tout ce que possédaient les apôtres. Le don du Saint-Esprit apparaît donc comme une prérogative de la dignité apostolique, liée au geste extérieur de l'imposition des mains.

L'ONCTION DE SAINT-CHRÈME. Le premier rite de la confirmation est donc certainement apostolique ; le deuxième, l'onction d'huile sainte, l'est aussi probablement. En tout cas nous le voyons en usage dès les premiers siècles, alors que l'évêque présidait en personne au baptême des adultes.

Pendant que l'immersion se continuait par le ministère des prêtres et des diacres, le Pontife se rendait à la chapelle voisine de la « consignation ». Ayant repris leurs vêtements, les néophytes se formaient en groupes devant lui, et l'Évêque prononçait l'invocation au Saint-Esprit ; puis traçait le signe de la croix sur le front de chacun d'eux, avec son pouce humecté de saint-Chrême. En même temps, il disait :

« Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Que la paix soit avec toi ».

N'est-ce pas exactement ce qui se passe aujourd'hui ? L'Evêque, après l'invocation susdite, ne trace-t-il pas une croix sur le front de tous ceux qui veulent recevoir la confirmation, avec le pouce trempé dans l'huile sainte ?

« N..., je te marque du signe de la croix, et je te confirme du chrême de salut, au nom du Père, etc... » dit-il en même temps qu'il accomplit le geste. Et ce geste est double : il comprend la *signation avec le Chrême*, et l'*imposition de la main droite sur la tête du confirmé*.

Si donc, cette ONCTION CHRISMALE est considérée par l'Eglise comme la matière essentielle pour la validité du sacrement, elle n'est pas moins accompagnée, comme au temps des apôtres, de l'imposition de la main.

L'expression « Chrême de salut » signifie « onction salutaire », onction chargée de grâces destinées au salut. L'Esprit de force nous apporte en effet, avec ses dons multiples, le courage de lutter pour accomplir le bien. L'Evêque se sert de cette liqueur onctueuse qui pénètre partout, avec douceur et ténacité, puissance et fermeté, pour figurer l'action que l'Esprit produit dans l'âme.

LA PERCUSSION DE LA JOUE. Au XIII^e siècle enfin apparaît un rite nouveau, qui n'est pas nécessaire à la réception du sacrement : LA PERCUSSION DE LA JOUE.

L'Evêque, après l'onction, donne en effet un léger soufflet au confirmé, en disant : *Pax Tecum*. Que la paix soit avec toi.

Ce souhait — nous l'avons fait remarquer — existait dans la primitive Eglise. Il était accompagné, comme encore aujourd'hui à la fin de l'ordination sacerdotale, d'un baiser que le Pontife donnait au confirmé en signe d'affection.

Ce baiser ne se donne plus maintenant à la confirmation, mais le souhait qui l'accompagnait subsiste.

LE RITE DE LA PERCUSSION DE LA JOUE n'apparaît qu'au moyen âge. C'est donc aux documents de cette époque que nous devons en demander la signification.

Or ce geste existait dans une autre cérémonie, que d'ailleurs notre Pontifical romain a précieusement conservée : « la bénédiction du soldat ».

C'est à l'évêque également qu'il revenait de « créer et de bénir » le soldat qui entrait, à titre de chrétien, dans l'armée, pour être « le défenseur des églises, des veuves, des orphelins et de tous les serviteurs de Dieu, contre les attaques des païens et des hérétiques ».

Cette fonction liturgique comportait d'abord la bénédiction et la remise de l'épée. Pour faire comme un premier usage de son arme défensive, le soldat, debout, la brandissait trois fois avec énergie au-dessus de sa tête. Le Pontife lui disait : *Pax Tecum*, en lui donnant le baiser de paix.

Il procédait ensuite à l'élévation du militaire dans les rangs de l'armée, EN LE FRAPPANT TROIS FOIS, légèrement, sur l'épaule avec le plat de l'épée, tandis qu'il lui disait :

« Sois un soldat pacifique, brave, fidèle et dévoué à ton Dieu. »

Enfin, tandis que le soldat rentrait son épée dans son

fourreau, le Prélat lui donnait de sa main droite UN LÉGER SOUFFLET, en ajoutant : « Eveille-toi du sommeil du mal et veille dans la foi du Christ, et dans une louable renommée. »

N'est-il pas naturel de rapprocher ces deux percussions de la joue, toutes deux consignées, en termes presque identiques dans les rubriques de notre Pontifical ?

Elles se rapportent toutes deux à la MILICE CHRÉTIENNE. Par la confirmation, le baptisé est fait SOLDAT DU CHRIST, compagnon d'armes, pour défendre l'Eglise contre les puissances ennemies. « Il emploie des armes spirituelles, dit Dom Lefebvre, pour sauvegarder les droits de cette Eglise et du peuple chrétien. »

IV

POUR NOURRIR : LA COMMUNION

A l'observateur le plus superficiel, notre autel chrétien apparaît bien comme une table, garnie de nappes, et le prêtre le président d'un repas sacré. Nous le voyons, à la Messe, apporter un calice vide, recouvert d'un voile, il est vrai, mais qu'il découvre à l'Offertoire. Nous le voyons prendre un pain sans levain et l'offrir à Dieu sur un petit plat doré, puis verser du vin dans le calice et l'offrir de même, en regardant le crucifix, qui préside l'autel.

Plus tard, nous constatons qu'il consomme ce pain, qu'il boit à ce calice, puis qu'il porte aux assistants une certaine nourriture qu'il dépose sur leurs lèvres.

La Messe est en effet un repas religieux, un banquet liturgique. La communion en paraît être l'aboutissement logique.

Or ce repas est la reproduction d'un autre repas, celui

que Jésus prit avec ses apôtres la veille de sa mort, en fin de soirée : *la dernière Cène*.

Ce souper, lui aussi, était commémoratif, c'est-à-dire qu'il rappelait un événement national de l'histoire du peuple juif : *le repas de l'agneau pascal*, à la veille de la sortie d'Égypte.

*
**

Faire la Pâque chez les Israélites se disait couramment : « Manger la Pâque », « Manger l'agneau pascal ». C'était un véritable sacrifice de l'agneau immolé, mais un sacrifice s'achevant dans un repas, suivi d'un banquet rituel.

Jésus choisit sans doute la Pâque juive pour instituer l'Eucharistie, parce que, parmi les grandes fêtes des Hébreux, celle de la Pâque était incontestablement la plus solennelle. Ne commémorait-elle pas le plus grand événement de l'indépendance nationale : la délivrance du peuple juif de la domination égyptienne ?

Mais l'Église nous dit aussi que le Maître choisit cette date entre toutes, parce que l'AGNEAU PASCAL immolé préfigurait son propre sacrifice. Tous les sacrifices de l'Ancienne Loi, résumés en quelque sorte par ce premier sacrifice officiel de la nation juive, devait être remplacés par le seul SACRIFICE PARFAIT, que le Messie offrirait à son Père quand les temps seraient révolus.

Son Sang serait répandu, lui aussi, comme celui de l'agneau qui accepte la mort sans aucune réticence. Ce sang servirait, non à marquer les portes des Israélites, qui de-

vaient être épargnés par l'ange exterminateur, mais à sauver les âmes qui s'en nourriraient sous la Loi d'amour.

On peut ajouter que Jésus choisit la Pâque juive pour instituer son sacrement, parce qu'Il avait décidé de donner Son Corps en nourriture, comme celui de la victime préfigurative était la nourriture de tous les Hébreux.

Le banquet pascal, le repas rituel par excellence, le plus officiel, le plus solennel annonçait le banquet eucharistique, le repas rituel de la Loi nouvelle. Le sacrifice de l'agneau suivi de la manducation de la victime, serait remplacé par le *sacrifice parfait du Fils de Dieu, suivi de la communion*.

La consommation de la victime n'est pas nécessaire pour qu'il y ait un véritable sacrifice, qui est avant tout l'OBLATION D'UNE CRÉATURE, offerte à Dieu, pour reconnaître son souverain domaine et apaiser sa Justice. Mais cette consommation complète le sacrifice : elle signifie bien que l'offrande a été agréée par le Créateur et qu'elle nous revient comme chose sacrée.

Sacrifice signifie étymologiquement « faire du sacré ». Or Dieu seul peut faire du sacré. Il le fait en acceptant la victime immolée, qu'Il nous retourne sous forme de communion.

LA COMMUNION EST DONC LE COMPLÉMENT DU SACRIFICE DU CHRIST, agréé, glorifié par Son Père en Sa résurrection triomphale et en Son Ascension.

Sur le calvaire Jésus fut immolé, mais la divine Victime ne fut pas consommée. Sur l'autel Jésus continue son oblation et, grâce à la consécration du pain et du vin, permet

aux hommes de se nourrir de la Victime. En ce sens on peut donc dire que LA MESSE COMPLÈTE LE SACRIFICE DE LA CROIX.

Nous en concluons : 1° comme le Concile de Trente le demandait, il est à souhaiter que les chrétiens n'assistent pas au Saint Sacrifice de la Messe sans y prendre part en communiant.

Invités à un festin, nous n'oserions pas nous abstenir : c'est faire honneur à notre hôte que d'accepter les mets qui sont servis.

2° la communion étant le complément de la consécration, nous devons communier PENDANT LA SAINTE MESSE, immédiatement après le célébrant. Demander la communion après la Messe, ne peut être qu'une pratique exceptionnelle, motivée par une raison sérieuse.

Personne n'oserait solliciter un service à part, ni avant, ni après un banquet !

POUR GUERIR : LA PENITENCE

Un enfant avoue sa faute et demande pardon à sa mère. C'est ce que nous appelons *la confession*.

Il exprime son regret et promet de ne plus désobéir.

C'est ce que nous appelons *la contrition*, qui, pour être sincère doit être accompagnée du ferme propos de ne plus retomber dans les mêmes péchés.

La maman a infligé au délinquant une punition. Il la fera. C'est notre *satisfaction* ou réparation de l'injure faite à Dieu et du tort causé à autrui.

Enfin, un gros baiser réconcilie la mère et le petit.

C'est *l'absolution*, que le prêtre accorde au pénitent.

Ces actes, au nombre de quatre, constituent le signe sacré du sacrement de pénitence. Trois sont à la charge de celui qui implore le pardon de ses fautes, le quatrième est la

réconciliation accordée au nom de Dieu par son ministre légitime.

« Que Notre-Seigneur Jésus-Christ vous absolve, déclare le prêtre, et moi-même, par Son autorité, je vous absous de tout lien d'excommunication, de suspense et d'interdit, selon l'étendue de mon pouvoir et de vos besoins. » Et, traçant le signe de la croix avec la main sur le pénitent agenouillé, il ajoute :

« Donc, je vous absous de vos péchés, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. »

Cette sentence, que le prêtre prononce comme juge, est accompagnée d'un geste, que nous avons déjà rencontré dans l'administration des sacrements de baptême et de confirmation : l'imposition des mains ou de la main droite.

Mais ce geste n'a pas ici le même sens. Il ressemble plutôt à celui des prêtres de l'Ancienne Loi, qui posaient la main sur la tête de la victime afin de remettre les péchés.

Un évêque de Langres, nommé Isaac, en donnait au IX^e siècle cette explication : Jésus, voulant ressusciter son ami Lazare, fit d'abord enlever la pierre qui fermait le tombeau, puis le fit délier des bandelettes qui le serraient de toutes parts, en signe de délivrance.

Ce rite de l'imposition de la main, que l'on retire ensuite, pourrait avoir le sens d'enlever l'obstacle qui empêche la liberté des mouvements. « Retirez ses liens, dit le Maître, et laissez-le aller. »

Le péché est un lien qui enchaîne en quelque sorte l'âme, qui lui interdit tout mouvement spirituel et méritoire pour le ciel. L'absolution sacramentelle ôte cet obstacle, de par l'autorité même de Dieu qui pardonne, et le chrétien re-

trouve sa pleine liberté d'action : il est comme ressuscité à la vie de la grâce.

*
**

LA CONTRITION est indispensable au sacrement de pénitence. Elle est l'élément essentiel, puisque, faute de ministre pouvant absoudre, elle peut suffire pour obtenir de Dieu le pardon de nos fautes.

Tel est l'enseignement de l'Eglise.

La sincérité chrétienne, la loyauté élémentaire exigent cette disposition intérieure, qui a toujours été imposée aux âmes repentantes.

LA CONFESSION ou l'aveu des péchés n'est pas moins nécessaire pour obtenir l'absolution.

Elle a été privée et secrète dès l'origine du christianisme. La confession publique, dont on parle souvent sans savoir ce qu'elle fut exactement, ne fut pratiquée que jusqu'au 5^e siècle et en un seul cas particulier. Le coupable se confessait d'abord secrètement, puis le confesseur décidait des conditions auxquelles il pouvait être admis à la pénitence publique.

Parmi ces conditions pouvait se trouver, pour des fautes publiques, l'obligation d'un aveu public et exceptionnel, suivi d'un pardon officiel et public de la faute.

Cette publicité pénitentielle, inconnue de nos jours, existait surtout pour la réparation, qui devait précéder la sentence d'absolution. C'est notre *satisfaction*, c'est-à-dire les actes par lesquels nous *faisons assez* pour obtenir le pardon divin.

Notre Pontifical romain contient encore deux cérémonies de cette antique DISCIPLINE PÉNITENTIELLE : celle d'ouverture, ou l'expulsion des pénitents le mercredi des cendres, et celle de clôture, ou la réconciliation des mêmes pénitents le jeudi saint.

Entre les deux fonctions liturgiques, c'est-à-dire pendant toute la durée de la sainte Quarantaine, les pénitents devaient vaquer à des exercices d'ascèse, que le droit déterminait.

Ils devaient s'abstenir de leurs occupations habituelles, ne pouvaient ni se marier, ni user du mariage déjà contracté; renoncer à l'état militaire, aux fonctions publiques ou ecclésiastiques. Ils devaient en outre s'adonner à la prière et au jeûne, parfois au pain et à l'eau plusieurs fois par semaine, pratiquer en tout cas l'austérité dans le boire, le manger et le costume.

« Le pénitent était considéré, écrit Mgr Duchesne, comme un chrétien qui a perdu son initiation et qui travaille à la recouvrer. La pénitence est un recommencement de noviciat, du catéchuménat. La catéchisation, les scrutins, les exorcismes sont remplacés par des exercices ascétiques. » (*Origines du culte chrétien*, p. 436).

De cette discipline pénitentielle, il ne nous reste que peu de choses. Sans doute les *Confréries de pénitents*, qui subsistent encore nombreuses dans le midi de la France, en Espagne et en Italie ; mais surtout la *cérémonie des cendres*, qui attire toujours les foules dans nos églises au premier jour du carême. Depuis longtemps les pénitents ne sont plus les seuls à recevoir ces cendres bénites sur le front, comme gage de leur réparation spirituelle : tous les fidèles

qui le peuvent s'empresment de bénéficier de ce sacramental, qui remet les péchés véniels dont on a le regret sincère.

L'Eglise a transformé d'autre part les rudes exercices et les mortifications corporelles des premiers siècles, et nous permet de « racheter » en quelque sorte les pénitences que nos fautes exigeraient logiquement. Dans son indulgence maternelle, elle nous a permis de « satisfaire » par quelques pèlerinages, quelques œuvres faciles, la récitation de quelques prières, la réception des sacrements de pénitence et d'eucharistie devant souvent accompagner celles-ci. Ce sont *les indulgences*, admirable trésor, plein de l'or des mérites de Notre-Seigneur, de la Sainte Vierge et des saints, qu'elle met avec bonté à notre libre disposition.

Grâce à elles nous pouvons recevoir la remise de la peine temporelle de nos péchés pardonnés, mais non la remise de la faute elle-même, qui a besoin du sacrement de pénitence.

VI

POUR PROPAGER : LE MARIAGE

Le sacrement du mariage est un contrat religieux.

Qui dit contrat, dit au moins deux contractants et suppose des conditions imposées par l'autorité. Pour les chrétiens l'autorité est divine : c'est le Créateur lui-même, qui ayant institué le mariage dès l'origine, l'a élevé à la dignité de sacrement, autrement dit en a fait une chose sacrée.

Le ministre ordinaire de la Confirmation et de l'Ordre est l'Evêque; celui de la pénitence et de l'extrême-onction est le prêtre; celui du baptême et de la communion peut être le prêtre ou le diacre. Et pour le baptême en particulier, toute personne, même païenne, hérétique ou schismatique, peut être le ministre du sacrement dans le cas du péril de mort. L'Eglise ne veut en effet priver personne de ce bain spirituel, qu'elle déclare, après le Christ lui-même, essentiel pour la récompense finale.

Un médecin incrédule peut parfaitement administrer le baptême à un enfant, pourvu qu'il accomplisse le rite prescrit par l'Eglise et qu'il lui attache le sens que celle-ci lui donne.

Dans le mariage catholique, les contractants sont eux-mêmes les MINISTRES du sacrement : par leur consentement librement échangé ils posent, en effet, le signe sacré qui signifie l'aide que Dieu leur confère réellement et infailliblement.

Le prêtre qui les bénit n'est que le principal témoin de ce mutuel consentement.

Plusieurs fois l'Eglise a reconnu en effet la valeur sacramentelle du contrat matrimonial sans la présence du prêtre.

Le Concile de Trente, par exemple, a déclaré valides tous les mariages clandestins, afin de mettre un terme à un malaise social, tout en proclamant qu'ils seraient nuls dans l'avenir.

De même l'Eglise décida que les mariages contractés sans prêtre pendant la Révolution devaient être considérés comme valides.

Elle accepte encore aujourd'hui la seule assistance de deux témoins, si les époux sont dans l'impossibilité morale et personnelle d'avoir un prêtre et que cette impossibilité dure depuis un mois.

Le Docteur J.-B. Charcot ne racontait-il pas avoir rencontré de ces ménages chrétiens dans l'archipel des Féroë ?

Dix-sept îles, de tufs et de basaltes en amas pyramidaux, surgissent de la mer dans une des régions les plus tourmentées du globe, perpétuellement balayées par les dépressions atmosphériques. Les sagas des Valkyries sont nées

dans ce pays fantastique, où les rafales d'une violence inouïe rendent difficile toute navigation. Est-il étonnant que les missionnaires ne puissent y faire que de rares apparitions ?

Cette suppléance, nécessitée par les circonstances exceptionnelles de cette région polaire, ne veut pas dire qu'en temps normal la présence du prêtre ne soit pas requise pour le mariage.

Bien au contraire, elle est exigée. Et c'est toute sagesse.

Depuis 1908 c'est même le curé de la paroisse où se célèbre le mariage, qui doit être invité par les futurs conjoints et qui doit interroger ceux-ci : une assistance passive ne suffit plus.

Le Curé peut, cela va sans dire, déléguer un autre prêtre; mais ce prêtre doit être personnellement désigné et n'assister au mariage pour lequel il est délégué que sur le territoire de son déléguant.

*
**

Trois rites constituent actuellement le mariage catholique. Le premier, *le libre échange des consentements*, en est l'élément essentiel. Rien ne peut y suppléer.

Le deuxième doit suivre normalement le premier, mais n'intéresse pas la validité du sacrement. C'est *la bénédiction et la remise de l'anneau nuptial*.

Le troisième est incorporé à la Messe que l'on célèbre ordinairement pour les époux, après la réception du sacrement. On l'appelle *la bénédiction nuptiale*.

L'ÉCHANGE DES CONSENTEMENTS est le signe sacré et indispensable du mariage chrétien.

Sans doute l'Eglise veut que tous ses sacrements soient reçus LIBREMENT par ses fidèles adultes, mais, pour le mariage, elle fait de cette liberté, exprimée devant témoins, l'essence même du sacrement. Autrement dit il n'y a pas de contrat matrimonial si les époux n'échangent pas leur consentement mutuel ; et si, après la célébration du mariage, l'un des deux peut prouver qu'il n'a pas été libre, qu'on l'a contraint à prononcer le « OUI » traditionnel, l'Eglise déclare que le mariage n'a jamais eu lieu. C'est ce qu'on appelle à tort l'*annulation du mariage*, et qui est en vérité la déclaration de la nullité du mariage.

La femme surtout bénéficie de cette juste sévérité, puisque l'Eglise garantit ainsi son libre choix. Trop longtemps elle dut accepter, sans rien dire, l'époux qu'on lui destinait.

En Babylonie, une fois par an, un crieur mettait aux enchères les jeunes filles à marier. En Perse, la législation exigeait que la jeune fille fût fiancée par ses parents avant l'âge de neuf ans. Aux âges homériques, on voit en Grèce le prétendant s'adresser au père de celle qu'il souhaite épouser, et lui offrir un certain nombre de têtes de bétail.

Presque jamais la jeune fille n'était consultée. Elle n'avait qu'à se soumettre et devenait l'esclave craintive, obéissante, dédaignée et humiliée aux pieds d'un maître absolu.

L'Eglise a heureusement relevé la femme de l'abjection où l'avaient injustement placée les peuples de l'antiquité. Elle l'a rétablie en face de l'homme dans les droits d'une sainte et parfaite égalité.

N'est-ce pas une des plus belles victoires du christianisme sur le paganisme antique ? Une de ses victoires

définitives, pourrait-on dire, puisque jamais, depuis deux mille ans, les droits reconquis de la femme, et en particulier la libre disposition d'elle-même pour le mariage, n'ont été sérieusement remis en question.

Selon le Rituel romain, le prêtre pose aux futurs une question qui n'est pas équivoque : « Jean, voulez-vous prendre Marie ici présente pour votre légitime épouse ?... — Marie, voulez-vous prendre Jean ici présent pour votre légitime époux ?... »

Et chacun de répondre successivement : « Je le veux » ou simplement : « Oui, monsieur ».

Les formules qui, en certains diocèses, précèdent cette demande, ne font que souligner la liberté de l'engagement.

A Paris, par exemple, le prêtre dit d'abord : « Vous présentez-vous ici avec une entière liberté et sans aucune contrainte ? »

Au diocèse de Malines, en Belgique, : « Etes-vous venu de plein gré et sans y être contraint pour contracter mariage avec N..., qui est ici présent ? »

Les époux se donnent la main droite pendant qu'ils prononcent leur consentement. Ce rite de LA JONCTION DES MAINS, lui aussi, met en relief l'union qui s'établit à ce moment par l'émission des consentements. Il est très ancien, puisqu'il était essentiel jadis à Athènes, pratiqué en certaines formes de mariage chez les Romains et existait déjà chez les Israélites.

Dans la Bible, au livre de Tobie, nous lisons le récit du mariage du jeune Tobie et de Sara :

« En prenant la main droite de sa fille, il (Raguel) la mit

dans la main droite de Tobie, en disant : « Que le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob soit avec vous; que Lui-même vous unisse et qu'il répande sur vous sa pleine bénédiction »; puis ayant pris du papier, ils rédigèrent l'acte du mariage. » (*Livre de Tobie*, VII, v. 15).

L'ANNEAU NUPTIAL est un emblème très expressif pour figurer par un signe extérieur le mariage, qui dans toutes les langues et dans tous les pays a été assimilé à une chaîne.

« Chaîne d'or ou de fer, écrit Nicolaï, légère ou pesante, aimable ou redoutée, selon les sentiments qu'elle unit, les caractères qu'elle rapproche, ou les cœurs qu'elle rive l'un à l'autre. »

Chez les Romains, aux temps de la simplicité héroïque, l'anneau était de fer brut. Anneau de servitude, que la jeune épousée devait porter dans une société guerrière où le charme, les grâces, les bontés du cœur et les tendresses de l'âme ne comptaient pour rien. Car, si étrange que cela paraisse, au regard de la loi, la femme romaine n'était même pas la mère de ses enfants... mais seulement leur sœur aînée. A l'égard du mari, loin d'être réputée son égale, elle comptait seulement pour un enfant de plus sous sa tutelle.

Quant aux premiers chrétiens, ils se reconnaissaient à une bague, sur laquelle étaient gravées en caractères grecs les deux lettres initiales des mots : Christ Rédempteur.

C'est l'image de la fidélité, selon Tertullien. C'est aussi un sceau, dit Clément d'Alexandrie, qui signifie la dignité de l'épouse chrétienne, reine et maîtresse dans la maison. Elle a le droit de sceller, puisque les anneaux servaient à signer ou à sceller les actes les plus importants.

La manière de porter l'anneau a beaucoup varié : les

Hébreux le plaçaient à la main droite, les Romains à la main gauche; les Gaulois et les Bretons au doigt du milieu; les Grecs à l'annulaire.

C'est l'usage grec qui prévalut. Aujourd'hui encore c'est au quatrième doigt de la main gauche que les époux portent l'anneau.

Et le choix de ce doigt ne se justifie que par la croyance antique des médecins, qui pensaient qu'une veine spéciale partait de ce doigt pour aboutir directement au cœur.

Y passer la bague était donc considéré comme une prise de possession figurée ? Le cœur semblait ainsi enchaîné en sa ramification tangible; cet anneau était le premier chaînon du lien qui allait unir deux existences.

Avec le christianisme, l'anneau est devenu d'argent ou d'or, bien que la liturgie ne prescrive aucun métal de préférence à un autre. Il est en tout cas simple et sévère, sans gravure et sans la moindre pierre précieuse. Il est rond, symétrique, régulier, pour montrer que l'engagement qu'il représente doit être continu et sans fin.

Il est à remarquer que le prêtre ne bénit qu'un anneau, celui de la fiancée. C'est une erreur assez commune de placer les deux anneaux dans un plateau, mais seul celui de la future reçoit la bénédiction, la formule rituelle étant au singulier.

C'est cet anneau que l'époux place au doigt de son épouse. Et le Rituel parisien lui fait dire en même temps : « Je vous donne cet anneau en signe du mariage que nous contractons. »

LA BÉNÉDICTION NUPTIALE est un rite supplémentaire, in-

corporé à la célébration de la Messe, qui suit normalement l'administration du sacrement.

Elle se compose : 1° de deux oraisons, que récite le célébrant après le *Pater*, c'est-à-dire avant la communion. 2° d'un souhait de fécondité et de bonheur, suivi de l'aspersion d'eau bénite, avant la bénédiction finale.

Les formules employées se réfèrent plutôt à la femme qu'au couple en commun. Selon le sacramentaire léonien, document très ancien et de première importance, c'est aussi pour elle qu'est offert le divin Sacrifice, comme l'anneau lui est destiné, et, en quelques pays, le voile nuptial dont elle se couvre la tête.

On comprend dès lors qu'aux secondes ou troisièmes noces de l'épouse, l'Église n'accorde plus cette bénédiction.

Elle ne peut être reçue qu'une seule fois, parce qu'elle est donnée pour l'ÉTAT DU MARIAGE, qui ne diffère pas dans les noces ultérieures. Tandis que l'anneau nuptial doit être renouvelé, en cas de mariages successifs, parce qu'il se rapporte expressément à l'union de tel homme avec telle femme, et qu'il est imposé par le mari à son épouse.

La sagesse de l'Église est admirable. Pour réagir contre la triste mentalité des anciens, relative à la condition inférieure de la femme, il semble qu'elle s'intéresse d'une façon toute particulière à elle.

« Elle assume dans ses formules liturgiques la tutelle de la partie faible, la relevant de cette condition dégradante où le paganisme l'avait réduite, l'ennoblissant à ce point que, par la chevalerie chrétienne, elle est devenue presque le symbole d'un culte. » (Cardinal Schuster, *Liber sacramentorum*. 1925, t. I, p. 237).

VII

POUR SANCTIFIER : L'ORDRE

Comme le baptême et comme la confirmation, ce sacrement imprime dans l'âme de celui qui le reçoit une certaine marque spirituelle et ineffaçable, qu'on appelle le CARACTÈRE SACRAMENTEL.

Il est si durable, c'est une marque tellement indélébile, que ni le baptisé ne peut redevenir païen, ni le confirmé simplement baptisé, ni le prêtre laïque.

L'Eglise est une société essentiellement inégale, sagement organisée et hiérarchisée : « les laïques sont subordonnés aux diacres et aux prêtres, disait Tertullien au début du III^e siècle, et tous doivent obéissance à l'Evêque ».

Telle était en effet, dans son état primitif, la hiérarchie ecclésiastique. Elle comprenait trois degrés :

L'ÉPISCOPAT, LE PRESBYTÉRAT et LE DIACONAT.

De même que les apôtres avaient choisi sept diacres, afin de vaquer plus aisément au ministère de la prédication et de la prière, de même les diacres s'adjoignirent bientôt des auxiliaires.

Naquirent alors les degrés inférieurs de la hiérarchie.

Les fonctions des *sous-diacres* et des *acolytes* (ou suivants) furent un développement de celles des diacres. Ces clercs étaient particulièrement attachés au service de l'autel.

La lecture des livres sacrés, dans les assemblées liturgiques, confiée d'abord à des laïques quelconques, devint de très bonne heure une fonction. Ces *lecteurs* officiels furent aussi rangés dans le clergé.

Dans le service de la préparation au baptême, les *exorcistes* eurent un rôle assez actif, qui diminua avec le nombre décroissant des catéchumènes adultes.

Enfin, les *portiers*, rarement nommés dans les documents primitifs, complétèrent la liste des clercs latins.

*
**

Dans les cérémonies des Ordinations selon le rite gallican, nous trouvons déjà la première série des rites usités de nos jours pour conférer aux clercs les pouvoirs ou simplement les fonctions de leur ordre : c'est la TRADITION D'UN OBJET SYMBOLIQUE.

AU PORTIER, l'Évêque fait toucher une ou plusieurs clés de l'église, puis l'archidiaque le conduit à la porte, la lui fait fermer et ouvrir, ensuite lui met en main la corde d'une cloche et lui fait sonner un coup.

Ces gestes sont parfaitement expressifs et résumement admirablement les fonctions que le nouveau promu devra exercer.

AU LECTEUR le Prélat, comme autrefois, présente le LIVRE DES LEÇONS qu'il touche de la main droite.

A L'EXORCISTE l'Evêque fait toucher de la même façon le LIVRE DES EXORCISMES.

L'ACOLYTE touche à son tour un chandelier muni d'un cierge, pour signifier qu'il aura le soin d'allumer les luminaires de l'église; puis une burette sur un plateau, puisque sa charge comporte la présentation des burettes à la Messe.

LE PREMIER DES ORDRES MAJEURS est caractérisé par la porrection d'un calice et d'une patène, puis des burettes sur leur plateau et d'un manuterge. C'est en effet le sous-diacre qui a la mission d'apporter à l'autel les vases sacrés, au moment de l'Offertoire.

L'Evêque lui fait également toucher le LIVRE DES ÉPÎTRES ou ÉPISTOLIER, car il est chargé de lire, à chaque Messe solennelle, le passage désigné de l'épître du jour.

LE DIACRE touche de la même façon le LIVRE DES ÉVANGILES et LE PRÊTRE le calice contenant du vin et de l'eau, et surmonté de la patène.

Mais, pour les ordres majeurs, Sous-Diaconat, Diaconat et Prêtrise, une deuxième série de rites vient s'ajouter à la première. Elle n'est pas moins significative. C'est la REMISE DES VÊTEMENTS LITURGIQUES.

Alors que les clercs inférieurs sont tous uniformément revêtus du surplis, qu'ils portent en toutes circonstances dans

l'église, les ministres sacrés reçoivent solennellement des insignes et des vêtements qui sont propres à leur charge et qu'ils ne revêtiront que pour le saint Sacrifice de la Messe.

Le SOUS-DIACRE reçoit en effet le manipule, qui est fixé à son bras gauche, comme insigne des Ordres majeurs. C'était primitivement une sorte de serviette, qui fut peu à peu décorée et devint impropre à sa destination originelle.

Puis l'EVÊQUE lui impose la TUNIQUE, vêtement court, à manches étroites.

Au DIACRE, outre le manipule, le Prélat consécrateur remet une étole sur l'épaule gauche et placée en sautoir, insigne de son Ordre ; puis la DALMATIQUE, ou riche vêtement liturgique introduit jadis dans la meilleure société romaine par les empereurs de la décadence.

Au PRÊTRE c'est une étole sacerdotale que le Pontife passe autour du cou, avant de l'envelopper dans les plis de la CHASUBLE.

L'EVÊQUE enfin, lorsqu'il est sacré, se présente revêtu des vêtements des trois Ordres majeurs pour signifier qu'il résume en sa personne tous les pouvoirs du sacerdoce : il porte déjà le manipule, l'étole, la tunique, la dalmatique et la chasuble. Aucun vêtement ne lui sera remis au cours de la cérémonie, mais seulement les insignes de son autorité : la mitre, le bâton pastoral ou crosse, et l'anneau. Celui-ci l'unit en quelque sorte par une chaîne sacrée à l'Eglise qu'il aura la charge de gouverner.

La TROISIÈME SÉRIE DE RITES employés dans les Ordinations se compose de l'imposition des mains aux diacres, aux

prêtres et aux évêques; des onctions aux prêtres et aux évêques seulement.

Nous avons vu que l'imposition de la main droite ou des deux mains avait le sens d'une transmission de pouvoir et d'une intervention de l'Esprit-saint.

Les onctions, faites avec l'huile sainte, font plus encore : elles consacrent l'homme tout entier au service du Très-Haut, le séparant de ses semblables pour lui conférer une dignité supérieure et le pénétrer d'une force surnaturelle.

Tout ce qu'il bénira désormais sera béni par Dieu même, tout ce qu'il consacrera sera sanctifié, et par lui les richesses de la grâce se répandront, comme la liqueur onctueuse, sur ses frères pour les purifier, les fortifier et les réjouir.

VIII

POUR ENRICHIR : LES SACRAMENTAUX

La liturgie des sacrements appelle, à titre complémentaire, l'étude des rites assimilés.

Nous n'avons pu d'ailleurs parler de ceux-là sans mentionner quelques-uns des sacramentaux qui s'y rattachent directement.

Pour le baptême, les exorcismes, les signations, les onctions et la bénédiction solennelle des fonts baptismaux sont des rites qui gravitent autour du signe sacré proprement dit : l'ablution baptismale.

La percussion de la joue dans l'administration de la confirmation, l'Absoute qui se donnait le mercredi des Cendres et le jeudi saint, les expositions et bénédiction du saint Sacrement, la bénédiction de l'alliance pour le mariage, la recommandation de l'âme qui a reçu l'extrême-

onction sont autant de cérémonies annexes qui enrichissent l'âme bien disposée de grâces actuelles fort précieuses.

Mais, en dehors même des sacrements, existent d'autres rites symboliques qui signifient et produisent des effets spirituels, comme l'eau bénite et les autres objets qui reçoivent une bénédiction spéciale, la consécration des églises, des autels et des vases sacrés, celle des personnes, comme dans le cas de la tonsure, de la prise d'habit et de la profession religieuse, la bénédiction des abbés et des abbesses, le sacre des rois et des reines. Ces derniers sacramentaux impriment même un caractère sacré à la personne qui en est l'objet.

Si les sacramentaux ont une certaine ressemblance avec les sacrements et si autrefois on les appela de « petits sacrements », il convient toutefois de les en distinguer soigneusement.

D'abord, à l'exception de quelques rites institués par Notre-Seigneur, comme certaines onctions qu'il recommanda aux apôtres de faire sur les malades, on peut dire que les sacramentaux ne sont que d'institution ecclésiastique. C'est l'Eglise qui, par ses prières, confère une certaine efficacité à ces pratiques saintes.

Tandis que les sacrements opèrent par eux-mêmes et à coup sûr, si celui qui les reçoit n'y met pas d'obstacle, les sacramentaux n'ont pas une efficacité infaillible : leurs effets de sanctification dépendent évidemment des dispositions que le sujet y apporte et qu'ils tendent à développer.

S'ils sont privilégiés et en quelque sorte supérieurs aux œuvres individuelles, c'est précisément que l'Eglise les prend

à sa charge, leur attache une partie de ses trésors, autrement dit ajoute ses propres mérites à ceux des croyants.

La prière de l'Eglise, si parfaite et si efficace qu'elle soit en elle-même, aura d'autant plus d'effet que celui qui doit en bénéficier sera en meilleures conditions de réception; c'est-à-dire qu'il aura plus de foi, car sans foi, impossible de plaire à Dieu; qu'il aura le cœur pur, non seulement de souillure mais d'attache déréglée aux biens de ce monde, qu'il aura une plus ardente charité envers Dieu et son prochain.

Quand il s'agit de la protection contre les puissances démoniaques, de leur expulsion en cas de possession ou d'obsession, de la guérison ou du soulagement dans les maladies, de la cessation des fléaux, il est certain que les sacramentaux peuvent être concédés, non seulement aux catholiques et à tous les baptisés, mais aussi aux catéchumènes et aux païens. A ceux-ci ils procurent au moins la grâce de la conversion, ils les disposent à embrasser la doctrine chrétienne.

Aux grands pécheurs ces rites sacrés peuvent *indirectement* remettre les fautes les plus graves et produire la grâce sanctifiante, en ce sens qu'ils leur obtiennent des grâces actuelles pour les disposer au repentir, leur faire produire des actes de contrition et même de charité parfaite et recevoir avec fruit les sacrements qui remettent les péchés.

Aux chrétiens déjà en état de grâce, les sacramentaux remettent les péchés véniels dont ils ont le regret ou la peine temporelle due aux péchés pardonnés, ils procurent des grâces actuelles adaptées à l'état de chacun et excitent

dans leur âme de bons sentiments, enfin ils peuvent les aider à dominer la mauvaise nature et les tentations, à réprimer les attaques des démons.

Quelle richesse, quelle variété en ces dons multiples que l'Eglise, comme une mère attentive, sème à profusion sur notre route.

Dans toutes les circonstances de notre vie, et souvent même pour des biens tout à fait temporels, sa sollicitude maternelle nous invite à élever notre cœur vers le ciel et à donner un sens surnaturel à toutes nos actions.

Les sacrements peuvent être comparés à sept étoiles de première grandeur, qui éclairent notre firmament spirituel. Autour de ces soleils géants gravitent une quantité innombrable de petites planètes : les sacramentaux.

Sans doute il y aurait excès à les utiliser sans une préparation intérieure, comptant faussement sur leur efficacité propre; il y aurait danger de superstition à les multiplier sans développer en même temps la noblesse de nos sentiments, et aussi danger, non moins pernicieux, de mal édifier nos frères et les incroyants.

Mais, à l'abri de ces excès, nous aurions tort, si nous croyons à la mission de l'Eglise, de les regarder avec indifférence et surtout de les mépriser.

Sachons nous servir de tout ce qui peut grandir notre spiritualité, utiliser avec reconnaissance tout ce qui est capable de nous élever au-dessus de la matière et d'enrichir notre âme.

IX

POUR SOULAGER : LA LITURGIE DES MALADES

L'Eglise s'intéresse d'une façon toute particulière aux malades. Non seulement elle a composé une Messe spéciale pour eux, mais, dans notre Rituel, la « liturgie des malades » occupe plus de place que tous les autres sacrements réunis : baptême, eucharistie, pénitence et mariage.

Nous y trouvons d'abord la VISITE DU PRÊTRE, avec cinq groupes de textes. Chaque groupe se compose d'un psaume, d'une page d'Évangile et d'une oraison. A l'image de Jésus, qui souvent guérit des infirmes en leur imposant les mains, le prêtre est invité par le Rituel à imposer la main droite sur la tête du malade en disant :

« Ils imposeront les mains sur les malades et ils seront guéris. Que Jésus, Fils de Marie, Salut et Seigneur du monde, par les mérites et l'intercession des saints apôtres Pierre et Paul, et de tous les saints, vous soit clément et propice. »

Puis viennent la COMMUNION DES MALADES ET LE SACREMENT DE L'EXTRÊME-ONCTION, que nous décrirons bientôt; les nombreuses BÉNÉDICTIONS destinées aux malades ou aux objets qui leur sont utiles : les remèdes, les linges, le vin, l'huile et les brancards; enfin les prières que l'on peut réciter auprès d'eux, pendant les longues heures de la souffrance et de l'agonie, et jusqu'au dernier soupir : les psaumes de la pénitence, chers à nos aïeux, les litanies des saints, la prière « pour aider les mourants », l'indulgence apostolique, la « recommandation de l'âme » et le « dernier soupir ».

« Il n'en faut pas davantage pour ouvrir les yeux de la foi aux magnifiques horizons sur l'éminente dignité des malades, qui veulent sanctifier leurs souffrances et les supporter en union avec Notre-Seigneur, comme ses vrais MEMBRES SOUFFRANTS; pour achever, autant qu'il est en eux, son œuvre rédemptrice. »

LA COMMUNION DES MALADES

Dans les campagnes, les petites villes et partout où l'usage l'autorise, le prêtre doit porter OSTENSIBLEMENT le Saint sacrement aux malades, qui désirent communier.

Rien de plus touchant que de voir, traversant les rues, le Pasteur de la paroisse, précédé de quelques clercs.

L'un deux marche en tête, agitant une clochette; les autres portent une lanterne contenant un cierge de cire, le bénitier et le rituel.

Pour honorer le divin Visiteur, on abrite même le prêtre, dans les pays de foi, d'une sorte d'ombrelle, de toile cirée blanche pour les temps de pluie. Les fidèles aussi accompagnent le prêtre, en tenant des cierges ou des lanternes.

« Paix à cette maison », dit en arrivant sur le seuil de la chambre le prêtre, revêtu du surplis, de l'étole et d'un grand voile de soie dans les plis duquel il cache le ciboire. « Et à tous ceux qui l'habitent », répondent les assistants. Puis il asperge le malade et sa chambre, récite une oraison, et découvre le vase sacré.

Lorsque le *Confiteor* est récité, il donne l'absolution comme à la Messe, dit en latin : « Voici l'Agneau de Dieu », puis « Seigneur, je ne suis pas digne... »

Si l'agonie est proche, le prêtre, au lieu de la formule ordinaire, dit au communiant ces paroles expressives et touchantes : « Recevez, mon Frère, le VIATIQUE de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Qu'il vous garde des embûches de l'ennemi et vous conduise à la vie éternelle. »

L'EXTREME-ONCTION

Nous devrions dire « les extrêmes-onctions », puisque, dans le sacrement des malades, le prêtre fait une onction sur chacun des principaux organes des sens : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher; autrement dit sur les yeux, les oreilles, le nez, la bouche et les mains.

Dans la maladie, le corps et l'âme ont à souffrir.

Faut-il s'étonner que l'Eglise, de par la volonté du Christ, ait choisi une SUBSTANCE NATURELLEMENT CURATIVE pour signifier un REMÈDE SURNATUREL contre les maladies de l'âme et plus particulièrement contre celles qui assaillent les pauvres malades ?

Parmi tous les symboles de l'huile, symboles dont la richesse est incroyable, c'est en effet ses vertus curatives que nous comprenons le plus aisément.

La médecine ancienne — et la moderne n'y contredit pas — attribuait à l'huile une vertu lénitive et fortifiante.

L'huile d'olive en particulier — celle dont se sert exclusivement l'Eglise dans sa liturgie — jouit de propriétés adoucissantes et émollientes que tous les peuples mettent à profit. Elle entre dans la composition de multiples emplâtres, onguents et liniments. Elle forme la base de toutes les huiles médicinales destinées à combattre toutes sortes d'affections et traiter les blessures.

Faut-il rappeler l'exemple donné par le Bon Samaritain, qui versa sur les plaies du blessé, gisant sur le bord de la route, un mélange d'huile et de vin ?

Longtemps on employa dans les pansements le BAUME SAMARITAIN, mélange à parties égales d'huile d'olive et de vin rouge.

Nous n'en finirions pas d'énumérer toutes les applications de cette précieuse liqueur. C'est, en vérité, un remède de première valeur, qui adoucit les douleurs de notre corps et qui symbolise par conséquent à merveille l'ADOUCCISSEMENT DES MAUX DE NOTRE AME.

« O Lumière du ciel, onction de la grâce, HUILE D'AMOUR ET DE VIE, s'écrie Mgr Landriot dans ses conférences sur le Saint-Esprit, vous avez guéri plus de malades, consolé plus d'affligés que toutes les ressources et les consolations de la terre... LE VRAI MÉDECIN DES AMES N'EST PAS SUR LA TERRE, IL EST AU CIEL : c'est cet Esprit d'amour, que l'apôtre appelle le Dieu qui renferme en Lui toute consolation. »

(Lecoffre, 1879, p. 429).

POUR CONSOLER : LES FUNERAILLES

La compassion est le sentiment le plus universel et le plus humain. Jésus a voulu l'éprouver.

Il n'était pas encore entré dans un village de Béthanie, où son ami Lazare était mort, que la sœur du défunt, Marie, vint se jeter à ses pieds et lui dit dans un sanglot :

« Seigneur si Vous aviez été là, mon frère ne serait pas mort ! »

Tous les Juifs présents, ajoute l'Évangile, gagnés par sa douleur, se mirent à pleurer.

« A ce spectacle, Jésus frémit en esprit, se troubla Lui-même et versa des larmes. » (Jean, XI, v. 33).

Prenant une part active au deuil de la famille amie, le Maître ne craint donc pas de pleurer...

Comment l'Eglise, qui a grande pitié de tous ceux qui souffrent, ne se pencherait-elle pas avec tendresse sur ceux qui pleurent ?

Il est vrai que le chrétien ne pleure pas comme ceux qui n'ont point d'espérance. Il sait qu'une autre vie, plus heureuse, doit suivre celle-ci. Il croit que Dieu est bon et récompense les justes. Il a même la conviction que ses humbles prières, jointes à celles du Christ, peuvent soulager les âmes qui achèvent de se purifier avant d'entrer dans le Repos éternel.

Dans les honneurs funèbres que la liturgie catholique rend aux morts, nous retrouvons ces sentiments et ces cro-yances à chaque pas :

*elle console ceux qui restent,
elle prie pour ceux qui partent.*

*
**

A quelque époque reculée de l'histoire que l'on veuille remonter, écrit Paul Lacroix (1), on trouvera chez tous les peuples le respect et le culte des morts, car un sentiment naturel porte le sauvage aussi bien que l'homme civilisé à rendre les derniers devoirs aux êtres privés de vie, qui lui ont inspiré de l'affection, de l'estime ou de la crainte.

Mais, dans aucune religion, on ne constate un tel ensemble de respect pour la dépouille mortelle et en même temps un tel souci de procurer à l'âme les secours des vivants.

(1) *Vie militaire et religieuse au moyen âge*, 1873, p. 503.

C'est un excès déplorable de donner un caractère théâtral aux pompes traditionnelles de l'Église.

Rien n'est plus touchant, en son simple et digne déroulement, que notre liturgie funèbre; jamais notre imagination ne saura inventer des rites plus propres à consoler ceux qui pleurent. « Les fidèles doivent accepter ces rites, les comprendre, s'y conformer, y prendre une part active. » (1).

Le malade vient-il de rendre le dernier soupir, le prêtre récite le répons *Subvenite* pour appeler les saints et les anges à son aide :

« Venez à son secours, Saints de Dieu,
Venez à sa rencontre, Anges du Seigneur,
Recevez son âme et présentez-la aux regards du Très-Haut ! »

Il convient alors de fermer les yeux et la bouche du défunt, de laver son corps avec le plus grand respect, puis de l'habiller selon l'usage du lieu.

Entre ses mains croisées, on lui met un crucifix ; car c'est par Sa mort sur la croix que le Christ nous a sauvés.

Auprès du lit, sobrement paré d'un drap immaculé, un vase d'eau bénite et un cierge sont placés : l'eau bénite éloigne le démon de la couche funèbre, la flamme du cierge signifie l'immortalité de l'âme, la foi à la vie éternelle et à la résurrection des corps.

Autant qu'on le peut, on veille continuellement auprès de cette dépouille inanimée, afin de prier pour son âme.

(1) Paul Bayart. *L'action liturgique*, 1933, p. 152.

Le mot « obsèques » (du latin *sequor*, suivre, faire cortège), qui est le terme officiel de la liturgie, signifie clairement l'ensemble des rites funéraires.

Traditionnellement les funérailles chrétiennes sont en effet un RIT PROCESSIONNEL. Plusieurs cortèges se forment en l'honneur de cette fragile enveloppe qu'est le corps humain : d'abord de l'église à la maison mortuaire, puis de celle-ci à l'église, enfin de la Maison de Dieu au cimetière.

TROIS STATIONS sont prévues et comportent chacune des prières appropriées : *la maison, l'église, le champ de repos.*

C'est une démarche touchante que fait d'abord le clergé : il va chercher le défunt chez lui.

A LA MAISON MORTUAIRE, celui-ci est placé sur un lit de parade, puis dans un cercueil recouvert d'une tenture noire.

Ce *drap mortuaire* est le premier honneur rendu au mort. Le noir, couleur nocturne, est le triste emblème de la douleur et du deuil, parce qu'il supprime toute distinction entre les couleurs, qui sont la parure de la vie. Il symbolise la mort et le tombeau, parce qu'avec lui disparaît la lumière. Peut-on même l'appeler une couleur, puisqu'il est par définition l'absence, la négation de toute couleur ?

LA LEVÉE DU CORPS est la première cérémonie funèbre. Le prêtre, accompagné de ses clercs, arrive en silence à la demeure, asperge le cercueil d'eau bénite, puis récite le psaume *De Profundis* :

« Si vous tenez compte des péchés, ô Dieu, qui pourra subsister ? »

C'est un appel à la clémence, le premier cri de compassion en faveur de celui qui paraît devant le juge suprême.

A L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE le lit funèbre ou catafalque est disposé au milieu de la nef.

L'unique décoration liturgique est le luminaire qui l'entoure. Une couronne de lumière rappelle les porte-torches et les flambeaux honorifiques de la Rome antique.

L'Église y a ajouté le symbole du Christ, mort sur la croix. Nous demandons à Dieu, la Lumière du monde, qu'Il fasse luire éternellement Sa Lumière surnaturelle sur l'âme qu'Il vient de juger.

C'est le sens de cette phrase qui revient sans cesse dans l'Office des morts :

« *Lux perpetua luceat ei* »

Que la lumière brille toujours pour lui !

Commence alors cet Office particulier aux défunts et dont toutes les parties ont été choisies par l'Église pour consoler les vivants et les exhorter à intercéder pour leurs frères.

LES MATINES débutent par une pressante invitation à louer Dieu, reprise en refrain par le chœur tout entier :

« Venez et adorons le Roi pour qui tout respire ! »

Car, avant même d'adresser une prière de demande, il faut que l'assistance rende au Très-Haut les hommages suprêmes :

« Venez, chantons le Seigneur, célébrons le Dieu sur qui repose notre salut. Prévenons-Le par nos hommages, chantons des hymnes à Sa gloire. »

En notre siècle pressé, hélas, on mutile bien souvent cet

Office, ou même on le supprime pour célébrer la Messe dès l'arrivée du cortège. Nous devons toutefois recommander la lecture et la méditation des psaumes et des leçons de Matines et de Laudes. Toute la doctrine chrétienne sur les fins dernières s'y trouve rassemblée et élève l'âme jusqu'aux choses invisibles, celles qui ne périssent pas.

LA MESSE DES FUNÉRAILLES est un hymne à la résurrection finale : dans l'épître saint Paul en expose la doctrine consolante, et dans l'Évangile Jésus lui-même se dit la résurrection et la vie.

« Nous ne voulons pas, mes frères, écrit l'apôtre dans sa première lettre aux habitants de Thessalonique, que vous soyez dans l'ignorance au sujet de ceux qui se sont endormis... Voici ce que nous vous déclarons d'après les paroles du Seigneur : « Au signal donné, à la voix de l'Archange, au son de la trompette divine, le Seigneur Lui-même descendra du ciel. Ceux qui sont morts dans le Christ, ressusciteront d'abord... » (I. Thess. IV, v. 13-18).

Marthe, sœur de Lazare, croyait bien à la résurrection : « Je sais qu'il ressuscitera au dernier jour », dit-elle au Maître. Mais celui-ci reprit : « C'est Moi qui suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en Moi, quand même il serait mort, vivra. Quiconque vit et croit en Moi, ne mourra pas pour toujours ! » (Jean, XI, v. 21-27).

Entre ces deux textes de valeur, la liturgie a placé un poème du XIII^e siècle, où il n'est question que du jugement qui suivra la résurrection générale.

Le *Dies iræ* est un petit chef-d'œuvre de sombre et terrible poésie, dont l'auteur serait un franciscain italien Thomas

de Celano, disciple et ami intime de saint François d'Assise.

Est-ce à dire que toute espérance en est bannie ? Loin de là. Un sentiment de confiance soutient l'âme qui redoute la sentence et lui arrache une à une ces supplications que nous chantons, comme si elles étaient nôtres :

« Roi, dont la majesté fait trembler,
 Vous qui sauvez les hommes par pure miséricorde,
 Source de bonté, sauvez-moi !
 Jésus miséricordieux, souvenez-vous
 Que Vous êtes venu sur la terre à cause de moi;
 Ne me perdez point en ce jour !
 Juste juge et vengeur,
 Donnez-moi la rémission avant la reddition des comptes;
 Vous m'avez donné l'espoir...
 Vous qui êtes bon, par cette bonté,
 Faites que je ne brûle pas dans le feu éternel.
 Donnez-moi place parmi les brebis de Votre bercail...
 Appelez-moi avec Vos bénits... »

Le chant de l'ABSOUTE, par lequel se termine le service des funérailles, procède des mêmes sentiments.

Lui aussi, il est pénétré de la sainte frayeur que cause la perspective du Jugement Dernier, « jour terrible, où les cieux et la terre seront ébranlés... jour de colère, de calamité, de misère », mais l'âme confiante se tourne encore vers Dieu et sollicite sa grâce :

« Délivrez-moi, Seigneur, de la mort éternelle. »

Cette prose « Dies iræ » et ce répons « Libera me », par

leur lyrisme, sont deux purs chefs-d'œuvre. Peut-être n'y a-t-il rien de supérieur dans le répertoire liturgique.

« On ne se lasse pas de les entendre, disait Dom Besse. A chaque fois ceux qui pleurent ou qui compatissent trouvent dans leurs paroles et dans leur chant la douceur de la résignation et le courage de l'endurance; ils se sentent en possession de vérités immuables qui autorisent leur confiance et leur sérénité devant la mort. Les consolations que l'Eglise procure ainsi n'ont rien de décevant; elles répondent aux exigences intérieures de tous les deuils. » (1).

Tandis que le clergé entoure, un cierge à la main, le cercueil déjà paré de lumière; tandis que la croix est tenue à la tête du défunt et que vient de s'achever ce chant du *Libera*, le célébrant ne dit que deux mots : *Pater noster*, laissant à l'assemblée le soin de réciter à voix basse l'oraison dominicale, la prière que le Seigneur nous apprend.

Alors il fait le tour de cette pauvre dépouille, il l'asperge d'eau bénite, puis la parfume des vapeurs de l'encens.

Cette aspersion rituelle a sans doute pour but de chasser les esprits mauvais qui peuvent hanter le cadavre, mais surtout celui d'honorer ce corps de chrétien qui fut sanctifié par le baptême et les autres sacrements de l'Eglise, et qui, nous le souhaitons, ressuscitera glorieux à la fin des temps.

C'est exprimer par un geste symbolique l'union qui existe réellement entre la communauté chrétienne et le corps qui a été jugé digne de recevoir la sépulture sacrée; c'est inciter la charité des assistants à venir en aide à l'âme qui s'en est détachée pour un temps.

(1) *La vie et les arts liturgiques*, mars 1913. P. 105.

Quant à la fumée odoriférante de l'encens, elle rappelle les parfums que, dès les premiers siècles, les chrétiens confiaient à de petits vases funéraires, fioles de bois, de verre ou de terre, et qu'ils enfermaient dans la tombe. Elle est un abrégé de l'honneur de l'embaumement que presque tous les peuples ont pratiqué pour soustraire leurs morts aux lois naturelles de la décomposition (1).

La conduite au cimetière est le dernier cortège, l'inhumation le dernier acte de la sépulture.

Le chant des psaumes accompagne encore le défunt, partout où cette pratique est possible.

Avant qu'on ne descende le cercueil dans la tombe, le prêtre asperge et encense l'un et l'autre, si le cimetière tout entier n'est pas béni ou si un nouveau caveau a été construit en pierres.

L'Eglise veut en effet que ses enfants soient enterrés dans une terre bénite, c'est-à-dire séparée des autres sépultures. C'est encore une de ses délicatesses maternelles.

Cette fosse n'est pourtant pas la vraie demeure de l'être que nous pleurons. Elle renferme, sans doute, des mains que nous avons serrées, un cœur qui nous a aimés, des lèvres qui nous l'ont dit... mais la partie la plus noble, celle qui précisément commandait à ces mains, à ce cœur, à ces lèvres, s'est évadée et continue son vol sublime.

Dans son lit d'éternel repos, la cendre dort, mais l'esprit veille et vit encore.

L'Eglise veut bien s'attrister avec nous, avec ceux qui restent dans une douloureuse solitude, elle comprend le

(1) André Coliez. *De la conservation artificielle des corps*. 1930.

silence obscur, l'inquiétude qui oppresse ses fidèles affligés, les échecs ténébreux et sacrés de la misère humaine, mais au delà de tout cela, elle voit l'éternité heureuse. Par cette vision, elle donne un sens à nos larmes.

Aux plaintes que nous croyons entendre des âmes souffrantes, l'Eglise répond par ses chants d'espérance, par la certitude de la justice et de la bonté divines.

Après la purification nécessaire du purgatoire, lieu de transition, l'âme désormais incapable de mériter est soulagée par nos satisfactions, par nos suffrages et se prépare à jouir de la félicité sans fin.

C'est à nous d'adoucir ses peines, d'abréger ses souffrances et de la faire entrer en possession de la paix joyeuse.

« Donnez-leur, Seigneur, le repos éternel,
Et que la lumière brille toujours sur eux ! »

F I N

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS	5
I. LE CADRE MATÉRIEL	
I. La première Pierre	15
II. La consécration d'une Eglise	26
III. Nos Cathédrales	37
IV. Le chant des Cloches	46
V. Vive la lumière !	59
II. LA LITURGIE COLLECTIVE	
I. L'acte principal : La Messe	85
II. La louange divine	100
III. Chaque jour : L'Office Divin	117
IV. Chaque année : Les Fêtes Chrétiennes.....	129
V. L'Eglise en marche	150
III. LA LITURGIE INDIVIDUELLE	
I. Du berceau à la tombe	165
II. Pour commencer : Le Baptême	173
III. Pour fortifier : La Confirmation	178
IV. Pour nourrir : La Communion	184
V. Pour guérir : La Pénitence	188
VI. Pour propager : Le Mariage	193
VII. Pour sanctifier : L'Ordre	201
VIII. Pour enrichir : Les Sacramentaux	206
IX. Pour soulager : La liturgie des malades ..	210
X. Pour consoler : Les Funérailles	215

LES SYMBOLES DE LA LITURGIE.

Imprimerie PARIS à Pontoise (C. O. 31-1911) 2-1947.

Dépôt légal 1er trimestre 1947

FLAMMARION et Cie, éditeurs (N° 532). N° d'imp. 104.